

LES CONGRES DE L'U.C.C.

Quatre congrès régionaux de l'U.C.C. ont été tenus ces jours-ci. Lundi, le 30 août, à Mistassini, c'était le congrès de la Fédération du Saguenay. Le même jour, à Montmagny, c'était celui de la Fédération de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Les fédérations de l'U.C.C. de Rimouski tiennent deux congrès. Le premier a eu lieu mardi, le 31 août, à St-Arsène, et le deuxième aura lieu demain à St-Léandre. M. Jules Montour, président des Trois-Rivières et membre de l'Exécutif, représentait l'U.C.C. provinciale à Mistassini. Il était accompagné de M. Léopold Larivière, directeur du Service d'Éducation. M. Lionel Sorel, deuxième vice-président général de l'U.C.C., et M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général, prennent part aux deux congrès de Rimouski.

A Joliette, le 12 septembre, aura lieu l'assemblée annuelle des délégués de la Fédération. Les congrès du Témiscamingue et de l'Abitibi seront tenus, le premier le 13 septembre à La-Verlochère, et le second à La Ferme le 15 septembre.

Concours pour tous nos lecteurs

A l'occasion du 25ème anniversaire de la TERRE DE CHEZ NOUS. — Des prix attrayants.

L'année 1954 est l'année du 25ème anniversaire de fondation de la Terre de Chez-Nous. L'idée est donc venue aux dirigeants de l'U.C.C. d'organiser un concours éducatif pour commémorer ce quart de siècle d'existence. Ce sera le concours du 25ème anniversaire.

Ce concours s'adresse de façon particulière aux familles qui ont soutenu la Terre de Chez-Nous dans le passé ou qui s'y abonneront pendant l'année courante. Il durera du premier septembre 1954 au 31 août 1955 inclusivement. Les conditions posées pour y prendre part sont très simples. Il suffira de répondre avec exactitude à une question déterminée et, en deuxième lieu, d'être un abonné en règle de la Terre de Chez-Nous. On trouvera, d'ailleurs, des renseignements complets à ce sujet dans les prochains numéros de notre journal.

Grâce à l'obligeante collaboration de ses annonceurs, la Terre de Chez-Nous sera en état d'offrir aux gagnants des prix très attrayants. Ce sont notamment un ensileur Gehl C-10, un congélateur Coop, un Silo B-7, un banc de Scie de Tracteur, un Charriot à litière, un poêle Nouveau-Rolland, etc. Les gagnants auront le choix entre d'autres prix ou d'autres offres des compagnies donatrices. Ce concours a pu être organisé grâce à la générosité d'entreprises que nous remercions immédiatement et dont nous donnons ici la liste:

Forano Ltée, Plessisville, P.Q.;
La Coopérative Fédérée de

Une double mise en garde

Sur le prix du beurre et l'élevage porcin, par M. J.-Abel Marion au congrès de l'U.C.C. de Québec-Sud. — Environ 800 cultivateurs réunis à St-Léon de Standon — Discours de Son Excellence Mgr Lionel Audet.

L'Union catholique des cultivateurs prendrait bientôt action en vue de prévenir une baisse du prix de soutien du beurre. C'est ce qu'a laissé entendre à St-Léon de Standon, la semaine dernière, le président général de l'U.C.C., M. J.-Abel Marion. S'adressant à quelque 800 cultivateurs venus au congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, M. Marion leur a dit: "On vous demandera bientôt de prendre part à un mouvement collectif pour protéger le prix de soutien du beurre."

On sait que le prix minimum actuel du beurre est de 58 cents la livre. M. Marion a exprimé l'avis que ce prix peut être considéré comme rentable pour la moyenne des producteurs laitiers dans cette province. Mais on peut se demander ce que serait la situation de la majorité des cultivateurs du Québec si l'on abaissait le minimum le prix du beurre qui est à la base des prix des autres produits

(Suite à la page 17)

LE PROBLEME DES SURPLUS LAITIERS ETUDIE A LONDRES ET WASHINGTON

Une réunion pour les producteurs européens et une autre pour les producteurs de l'Amérique du Nord. — M. Jean-Baptiste Lemoine, premier vice-président général de l'U.C.C., prendra part à la réunion de Washington.

Le bureau de presse des Producteurs de Lait du Canada annonce la tenue prochaine d'importantes réunions internationales. L'une d'elle aura lieu à Londres, en Angleterre, du 1er au 3 septembre et elle est convoquée par la Fédération Internationale des Producteurs Agricoles. La deuxième aura lieu à Washington, États-Unis, et s'ouvrira le 7 septembre. L'objet de ces rencontres est d'étudier le problème causé

par les surplus croissants de produits laitiers et par la contraction des marchés d'exportation. On recherchera des solutions par la coopération internationale.

A la réunion qui se tient ces jours-ci à Londres, il va sans dire que ce sera surtout des producteurs européens qui seront présents. On y verra, cependant, quelques délégués américains. Le Canada, pour sa part, sera représenté par M. Gilbert McMillan, président des Producteurs de Lait de notre pays.

Au lendemain de l'assemblée de Londres, une réunion similaire aura lieu aux États-Unis pour les délégués de la République américaine, du Canada et du Mexique. La délégation canadienne sera dirigée par M. McMillan et tiendra une séance préparatoire à Washington dans l'après-midi du 6 septembre. Elle comptera une dizaine de délégués et notamment, M. Jean-Baptiste Lemoine, premier vice-président général de l'U.C.C. et représentant de l'Union au Conseil des Producteurs de Lait du Canada.

De ces délibérations sur l'avenir immédiat de l'industrie laitière, on attend l'adoption de politiques bien définies en ce qui concerne les surplus laitiers qui encombreront le marché mondial. La plupart des pays qui comptent sur les débouchés internationaux pour se débarrasser d'une partie de leur production craignent que les États-Unis recourent à des méthodes rapprochées du "dumping" pour libérer leur propre marché.

Au bureau des Producteurs de Lait du Canada, on considérait comme probable l'organisation à Ottawa d'une réunion des Producteurs de Lait du Canada avant la conférence fédérale-provinciale qui se tient chaque année en novembre.



Tous les directeurs de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud ont été réélus à l'occasion du congrès régional de St-Léon de Standon, la semaine dernière. De gauche à droite, sur cette photo, ce sont: MM. Henri-Louis Poulin, directeur; Emile Bolduc, secrétaire-propagandiste, M. l'abbé J.-Arthur Nadeau, aumônier, MM. J.-B. Léon Dion, de St-Sébastien, Napoléon Mathieu, de St-Ephrem, président élu, le R. P. Engelbert Lacasse, aumônier général des bûcherons, MM. Napoléon Veilleux, de Ste-Rose, Alfred Roy, de St-Frédéric, Josaphat Marcoux, vice-président réélu, et Valère Brochu, de St-Léon, directeurs. N'apparaissent pas sur cette photo les deux autres directeurs réélus, MM. Laurent Goulet, de St-Prospère et Barthélemy Breton, de St-Gédéon.

(Photo de "La Terre de Chez-Nous")

L'Etat peut-il aider?

Un revenu net de \$2.50 pour deux mois d'ouvrage

L'on nous rapporte de source très fiable le fait suivant survenu sur la péninsule de Gaspé, près de la pointe.

Un pêcheur, père de famille, travaillant sur un chalutier, a ter-

miné deux mois de travail avec un revenu net de \$2.50.

Ce fait illustre très bien la situation de plusieurs pêcheurs gaspésiens présentement.

A la Coopérative des pêcheurs de Ruisseau Leblanc, les barges demeurent amarrées au quai plus souvent qu'à leur tour parce que les pêcheurs ne prennent rien et qu'ils sont complètement découragés.

Présentement dans certains endroits de la Gaspésie, des gens ont faim... et cependant l'ouvrage ne s'annonce pas beaucoup pour la saison d'hiver.

En effet, on nous dit qu'une compagnie qui avait l'habitude de faire des chantiers à la pointe de la péninsule, tout près de Gaspé,

ne fait absolument rien cet hiver et que, donc, les gens ne travailleront pas. Cependant, plusieurs compagnies possèdent de très vastes limites qui n'ont jamais été mises en exploitation par les propriétaires et qui ne le seront peut-être jamais. Pourtant, ces compagnies possèdent des droits qui empêchent d'autres compagnies d'avoir ces limites et de les exploiter ou encore empêchent des organisations sociales et économiques comme des syndicats forestiers ou des chantiers coopératifs d'en faire des exploitations qui donneraient du travail.

On nous dit qu'une compagnie serait peut-être prête à employer 600 hommes comme bûcherons immédiatement si une telle limite lui était louée. Voilà qui serait une solution. Et il faut trouver une solution immédiatement, sans quoi des centaines de personnes souffriront de la faim.

Il faut absolument que la population s'aide elle-même d'abord, que les compagnies fassent quelque chose et que l'Etat s'en mêle si nécessaire.

(Communiqué de la Fédération de l'U.C.C. de Gaspé.)

Maraîchers convoqués à Saint-Rémi le 5

M. Adrien Lussier, secrétaire-trésorier du syndicat des Producteurs maraîchers pour fins industrielles de la région Laprairie-Napierville, nous communique qu'une importante réunion des producteurs de légumes de cette région sera tenue à l'École d'Agriculture de St-Rémi dimanche, le 5 septembre à 2 heures de l'après-midi. Le but de cette rencontre est d'étudier les prix déterminés pour l'année courante et de discuter des mesures à prendre concernant les négociations de contrats à l'avenir. M. Lionel Sorel, deuxième vice-président général de l'U.C.C. fera un exposé sur la nécessité des syndicats spécialisés et sur le rôle qu'ils doivent jouer. M. Gérard Giroux, secrétaire du Comité Maraîcher, parlera des conventions collectives actuellement appliquées en Ontario et des résultats obtenus. M. René Dubuc, président du syndicat, invite instamment les producteurs de tomates et légumes à assister à la réunion avec leur famille.

Billet

Histoire d'un petit chien

Une petite histoire vécue, méditée et toute nouvelle, puisqu'elle date du premier de l'an 1954.

C'était l'heure du souper. Les enfants, petits-enfants, parents, amis arrivaient. On s'embrassait; on riait; on se soulevait les meilleures choses du monde comme c'est la coutume au début de chaque année, quant tout-à-coup, au milieu de ce brouhaha j'aperçus une petite forme blanche qui se glissait furtivement sous le poêle de la cuisine. Mais qu'est-ce? demandai-je ahurie. C'était, me répondit-on, l'envoi d'un ami qui, sachant que j'aimais bien les chiens, surtout les petits, avait cru me faire plaisir en m'envoyant celui-ci. Ah! non, m'écriai-je, pas un petit chien de cet âge! Il avait à peine quelques semaines, et en cette saison, car il n'est pas en plume, que diable, et il demande trop de soins.

En voyant mon desespoir ou plutôt une pointe d'aigreur contre ce trop généreux donateur, quelqu'un m'offrit de ramener la pauvre petite bête à Montréal et de la confier à la Société Protectrice des Animaux. C'était la meilleure solution.

La veillée fut bien remplie: souper, échange de cadeaux, danse, chant, musique, réveillon firent si bien qu'il était trois heures du matin quand chacun décida de réintégrer son domicile.

Mais il fallait songer à emballer le pauvre chiot. Il dormait profondément à la chaleur du poêle. Ce qu'il était joli avec son pelage blanc comme du lait, ses deux petites oreilles couleur chocolat et son œil cerclé de brun.

La petite boîte dans laquelle il avait fait le voyage fut apportée au milieu de la cuisine. On remplaça avec soin le vieux chandail de laine qui avait été mis au fond de la boîte et on y introduisit le pauvre petit; mais dès que l'on essayait de refermer le couvercle, une petite frimousse pétillante de finesse se faufila à travers les interstices et prestement sautait par dessus bord. A deux ou trois reprises, on recommença l'opération avec toujours le même résultat. Celui qui s'en chargeait n'y mettait sans doute pas toute sa force. Les invités priés à partir faisaient cercle autour de la boîte ou se déroulaient ce drame et l'on sentait une grande pitié pour ce petit qui n'avait à se reprocher que d'être né trop tard dans un pays trop froid, quand tout à coup un de mes fils dit: "Laisse-le donc, je ne partirai que demain et je m'en chargerai". Un murmure de soulagement parcourut le cercle des spectateurs.

Le lendemain, il était déjà trop tard. Depuis, un petit chien blanc aux oreilles chocolat machonne les chaussettes de grand-père, fait des accrocs aux bas de nylon, mord les pattes du gros danois et arrache des paquets de poil à la queue du vieux "coolie".

Pourtant, grand-père n'a pas encore sévi, le "coolie" n'a même pas grande, et "Rex", le danois, n'a pas encore montré ses crocs.

Et du matin jusqu'au soir, mon pensionnaire multiplie les espiègleries et dirait, s'il pouvait parler:

"Je m'appelle Ripi,
Et je suis très mûlin.
Comme je suis joli,
L'on m'aime bien."

PAYSANNE

Don de volumes à la bibliothèque du Centre

Le Centre de formation rurale de l'U.C.C. remercie M. l'abbé Joseph Campagna, curé de St-Valère, pour le magnifique don d'une série de volumes à la bibliothèque du Centre.

Le Centre serait toujours heureux d'accepter d'autres dons du même genre car la bibliothèque mise à la disposition des élèves est loin de suffire à leurs besoins.



—C'est le directeur de la météo... Il a annoncé du beau temps!

(Dessin de Foyer Rural, Paris, France)



L'exposition

Pourquoi toutes ces expositions? En disant aux lecteurs du "MADAWASKA", publié à Edmundston, pourquoi est tenue l'exposition de sa région, le R. P. A. Gédéon, c.j.m., dit aussi pourquoi il s'en tient ailleurs. Il insiste avec raison sur le caractère éducatif de ces manifestations agricoles. Il écrit entre autres choses:

Et n'oublions pas que l'exposition doit être pour tous une source d'éducation, d'émulation et de résolutions.

En effet, l'exposition met devant les yeux ce qu'il y a de mieux en bétail et en production agricole. A l'exposition on voit les plus beaux animaux des diverses races et des différentes classes et les raisons sur lesquelles les juges se basent pour les classer. L'exposition fait voir également les différentes variétés de production et les qualités que doit avoir chaque variété pour recevoir l'approbation du juge. Le cultivateur et le public reçoivent une excellente leçon de choses. Le grand public, en examinant les travaux agricoles apprend à mieux connaître et apprécier notre industrie agricole. Dans nos écoles d'agriculture, les candidats sont malheureusement trop peu nombreux, parce qu'en général notre population se désintéresse des sciences agricoles. On croit que n'importe qui peut être cultivateur et réussir. Grave erreur! L'agriculture est une science fort compliquée et exige de nombreuses qualités de la part du cultivateur. Le cultivateur c'est vraiment quelqu'un dans la société. L'exposition le fera voir au grand public.

Si l'exposition est une source d'éducation, elle est aussi un excellent moyen d'émulation pour les cultivateurs. On s'efforce à gagner les premiers prix, et on prépare avec soin les animaux et les produits qui feront l'honneur à l'exposition et au cultivateur exposant. A l'exposition, tous les cultivateurs d'une même région doivent désirer le meilleur classement possible. C'est une rivalité bien légitime. Le cultivateur améliore chaque année son troupeau et la qualité de ses produits et contribue ainsi, grâce à l'exposition, à l'avancement de l'agriculture dans la Province.

Le visiteur, ou l'acheteur, frappé par la beauté et la qualité de certains animaux ou produits n'hésite pas à payer plus cher pour avoir de si bonnes marchandises.

L'exposition doit faire prendre aussi des résolutions. Le cultivateur, renseigné par les instructions du juge, se décide à mettre en pratique des données scientifiques et à éviter des erreurs. Le cultivateur, grâce à l'exposition, apporte des améliorations à son troupeau, à sa manière de produire et de présenter ses produits, et souvent de l'organisation et l'administration de sa terre. Car, on ne peut pas assister sérieusement à une exposition sans apprendre quelque chose et sans vouloir imiter le voisin dans ce qu'il a de bon et corriger ce qu'il a de déficient chez soi.

Réserves de blé

Manquer de pain est un grave problème. Mais on ne croirait pas qu'il en est de même d'en avoir trop. Et pourtant, c'est ce qui arrive chez nous. Abondance de blés, contrairement au proverbe, est nuisible, au Canada. Dans une note à NOTRE TEMPS (Montréal), dont il est directeur, M. Léopold Richer analyse rapidement cette question.

Le blé a occupé la manchette des grands journaux la semaine dernière. Pour une fois il a remplacé le crime sadique, le sabotage de l'armée européenne par M. Mendès-France et les déclarations d'amitié des chefs du parti travailliste anglais pour le régime communiste chinois. C'est que le blé commence à poser un problème. Le 31 juillet nos réserves de blé s'élevaient à 537.487.000 boisseaux: c'est plus que trois fois, soutiennent les statisticiens, l'excédent moyen de 184.000.000 de boisseaux par année pour la période de 1944-1953. Ce n'est là qu'une face du problème. Car à ces chiffres astronomiques il faut ajouter la récolte de cette année: on l'estime à

513.000.000 de boisseaux. Ce qui fait un surplus global de 1.100.000 de boisseaux. On ne sait qu'en faire. Les Canadiens ont beau ouvrir toutes larges les portes à l'immigration, il n'y a pas ici assez de bouches pour tout manger. Le Royaume-Uni va au meilleur marché, c'est-à-dire en partie au blé des pays communistes. Nous pourrions peut-être songer à faire la charité. Mais notre ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a soutenu que 100.000.000 d'Indiens ont un aussi bon niveau de vie que les Canadiens. Il n'a parlé, il est vrai, des autres 400.000.000 d'Indiens... Les Canadiens sont donc menacés d'une très grave indigestion de blé: ceux qui se souviennent de la crise de 1930-1935 savent que cela fait mal!

Nous croyons que...

JEUNE COMMERCE, organe des Chambres de commerce des jeunes dans la province, dépasse de plusieurs coudées les préoccupations strictement matérielles. Il invite les catholiques à être vraiment pratiques en vivant intégralement leur foi. Edifiantes sont les paroles, mais autrement convaincantes sont les actes. Sous la signature de M. Jacques Laliberté, il conclut un article en ces termes:

Douter du sens de notre Credo! Avoir agité certains des nôtres c'est parfois très scandaleux en effet.

Mais après tout, est-il si difficile à suivre cet idéal, que seul le petit nombre peut y arriver? N'est-ce pas tout simplement l'application de la loi naturelle qu'on demande à nos membres? Une loi facile, une loi à portée non seulement de catholiques, mais bien de tous les chrétiens?

C'est vrai qu'il est facile à l'homme d'oublier parfois ses devoirs; mais de là à faire une habitude de l'oubli, c'est à croire que l'homme est tout simplement un animal... déraisonnable.



Des numéros de "La Terre de Chez Nous" publiés le 29 août 1934 — il y a vingt ans — et le 30 août 1939 — il y a quinze ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent:

Voilà vingt ans...

Le premier congrès des bûcherons s'est tenu à Rimouski le 21 août (1934), sous les auspices de l'U.C.C. Au cours de ce congrès, M. L.-P. Côté, organisateur général, a prononcé une allocution dans laquelle il démontre l'attitude des diverses compagnies à l'égard des bûcherons et les devoirs de chaque bûcheron en face d'une telle situation. Voici un court extrait de cette conférence: "L'Association des bûcherons, greffée sur l'Union Catholique des Cultivateurs, a accepté de renseigner la Commission sur les infractions que lui signaleront ses membres.

"C'est dire que chacun de vous est intéressé à faire partie d'un organisme qui vous défendra contre la cupidité des monopoles et plaidera votre cause auprès des autorités publiques".

Voilà quinze ans...

Son Exc. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, a bien voulu présider le premier pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame-des-Champs, à Sully, le 20 août (1939). Plus de 1.500 personnes, venant de plusieurs paroisses ont pris part à ce pèlerinage. A cette occasion, Mgr Courchesne a prononcé une causerie brillante, paternelle et pratique, comme l'écrit le chroniqueur de "La Terre de Chez Nous".

* * *

Le congrès des bûcherons tenu à Causapscal, le 22 août (1939), a rapporté un véritable succès. On estime à 3.000 le nombre des assistants. Plusieurs personnalités y ont pris part et n'ont pas manqué de fournir aux congressistes de précieux et sages conseils.

Espérons que le nombre de nos "athées" ira diminuant d'année en année grâce au bon exemple des vrais Jeunes Commerces. Et n'oublions pas que le Jeune Commerce n'est pas seulement une réunion de commerçants ou de "gambiers". C'est un mouvement de formation. Et tant qu'à se former, pourquoi pas se former une "tête bien faite"; en conformité avec notre Credo.

Bien des gens envient peut-être notre formule et si ce n'était pas de l'antipathie qui les envahit à la vue de Jeunes Commerces "de peu de foi", ils s'y joindraient avec joie. Pour le moment ils l'acceptent en silence.

Que notre Credo ne soit pas une formule de paroles vides, mais une source de vie. Qui sait, si par ce fait, nous ne changerions pas le monde. Travailler à la paix du monde, n'est pas uniquement le devoir de Pierre Mendès-France, d'Eisenhower, ou Churchill, c'est aussi et ce doit être le nôtre. Nous avons la formule, il nous reste plus qu'à l'appliquer!

Le Centre de Formation rurale

Le Centre de Formation Rurale de l'U.C.C. commencera sa quatrième année au début d'octobre. 23 élèves de l'an dernier viendront terminer leur cours. Une quarantaine de candidats ont demandé leur admission en première année; mais tous ne peuvent être admis à cause de leur âge, leur degré d'instruction, etc. Il nous reste donc une quinzaine de places.

Ceux qui désirent faire leur cours au Centre doivent se hâter de faire leur demande.

Pour tous renseignements on est prié de s'adresser à Monsieur le Directeur, Centre de Formation rurale de l'U.C.C., Sherbrooke, P.Q.



"LA TERRE DE CHEZ NOUS" est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopération Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières. Elle paraît le mercredi de chaque semaine. Elle a été fondée par l'U.C.C. en 1929. Elle appartient aux cultivateurs-membres de cette Union et elle est administrée par le Comité Exécutif de l'U.C.C. dont M. Abel Marion est président et M. Louis-Philippe Poulin, secrétaire général.

DIRECTEUR: Dominique Beaudin;

REDACTEURS: Bernard Bérubé et Georges-N. Fortin.



Le tirage de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" est vérifié par l'Audit Bureau of Circulation. L'impression est faite aux ateliers de l'Imprimerie Populaire, Montréal.

Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, l'abonnement, la publicité, etc., doit être adressée comme suit:

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal

Tél.: UNIVERSITÉ 6-8936

AUTORISÉE COMME ENVOI POSTAL DE DEUXIÈME CLASSE, MINISTÈRE DES POSTES, OTTAWA.

Les Livres

Une brochure sur la forêt de la Cie Southern Canada Power.

La publicité "se raffine en vieillissant".

Elle rend service à la population, comptant à bon droit qu'elle en tirera quelque gratitude. Mais si celle-ci ne donne pas de retour, l'argent dépensé pour l'éducation du grand public n'en restera pas moins un excellent placement.

La Cie Southern Canada Power n'a donc pas fait une dépense stérile en éditant une instructive brochure illustrée sur la plantation, l'entretien et la défense des arbres. Ce sont là des articles parus dans son journal CONTACT depuis 1942, articles choisis avec soin et réunis en un seul album. Classés dans un ordre logique, ils forment un petit traité de vulgarisation apte à bien renseigner celui qui possède quelques arbres ou une forêt complète. La Cie SOUTHERN CANADA POWER ne se borne pas à donner des conseils en matière de reforestation. Elle y joint l'exemple le plus convaincant. Sur des terrains qui lui appartiennent, elle affirme avoir planté plus de deux millions d'arbres depuis 1923. Elle possède aujourd'hui sa propre pépinière et donne volontiers des plants aux municipalités et aux groupements intéressés. En publiant la brochure que nous signalons, c'est l'expérience et la science de ses techniciens forestiers qu'elle met à la disposition du public. Voilà une cinquantaine de pages d'informations précieuses, de petits conseils, de notions scientifiques, etc. Ce volume, enrichi de dessins, apprend à mieux aimer et à mieux apprécier l'arbre et la forêt. Il répond à une généreuse pensée de civisme et la publicité ne passe qu'après.

Nous présumons que cette brochure bilingue est envoyée gratuitement à ceux qui en font la demande aux éditeurs: Southern Canada Power Ltd., 355, ouest, rue St-Jacques, Montréal (1), P.Q.



Il faut s'entraider

MONTREAL, MERCREDI, LE 1er SEPTEMBRE 1954

Organisation professionnelle agricole au Nouveau-Brunswick

Il n'est pas de formule unique en matière d'organisation professionnelle agricole. Les principes ne peuvent guère varier d'un pays à l'autre, c'est entendu, mais les cadres et la technique proprement dite d'organisation doivent s'accorder avec les caractéristiques du lieu et de ceux qui l'habitent. On en a un bel exemple au Nouveau-Brunswick.

Bornée au nord par le Québec, cette province s'appuie à l'ouest sur l'Etat du Maine et au sud sur la Nouvelle-Ecosse. Vaste territoire où l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche occupent une population clairsemée d'à peine un demi-million d'âmes dont quarante pour cent sont d'origine française. Assez curieusement, l'élément anglais est établi dans la partie sud de la province, la plus riche, et s'entremêle au centre avec l'élément acadien qui occupe aussi le littoral. La partie nord, la région du Madawaska, est habitée par des Canadiens français venus pour la plupart de la province de Québec.

C'est au Madawaska qu'a pris naissance l'association professionnelle des cultivateurs du Nouveau-Brunswick. En 1951, Son Excellence Mgr J.-Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston, originaire de la région de Nicolet et ami bien connu de la classe agricole, présidait à la fondation d'un "Comité central de cercles d'étude" formé d'agronomes et de dirigeants du mouvement coopératif. Cet organisme devait prêcher l'idée d'une association professionnelle des cultivateurs du diocèse. Il n'existait d'ailleurs aucune association professionnelle agricole par toute la province et un comité spécial déjà formé dans la capitale, Fredericton, cherchait aussi le moyen d'unir les cultivateurs.

L'idée lancée à Edmundston de tarde pas à se répandre et s'étudier dans le diocèse avec l'aide de la nouvelle Ecole des Sciences sociales de l'Université St-Louis d'Edmundston. Au cours de l'hiver 1951-52, neuf paroisses forment des cercles d'étude et découvrent sans peine que le plus grand besoin de la classe agricole est une association professionnelle établie selon les principes de la doctrine sociale de l'Eglise et dirigée par des hommes de la profession. A l'automne 1952, on considère le temps venu de faire campagne pour mettre l'organisation sur pied. On fait appel à l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec qui envoie trois de ses propagandistes. Les assemblées se multiplient, les journaux et la radio collaborent magnifiquement, et surtout le clergé tout entier est de la partie. Si bien qu'au mois de juin 1953 dix-huit fédérations paroissiales ont été formées et fondent à Edmundston une fédération diocésaine ou fédération de zone avec secrétariat permanent dans cette ville.

Une expression, sans doute, vient de frapper le lecteur et c'est celle de "fédération paroissiale". On touche une des particularités du mouvement. Au palier paroissial, en effet, on ne trouve pas de syndicat indépendant, comme le syndicat de l'U.C.C. dans Québec, mais une fédération proprement dite des organisations déjà existantes : coopératives, caisses populaires, Dames de l'Institut (fermières), clubs 4H (jeunes ruraux), sociétés d'agriculture, etc. La Fédération paroissiale est comme le conseil général ou la tête de tous ces groupements et les met tous à contribution. On n'exige toutefois qu'une seule cotisation annuelle FAMILIALE de \$8.00.

L'espace nous manque pour donner plus de détails. Signalons toutefois l'organisation très efficace du secrétariat diocésain et du service de propagande où l'on abat sans flancher une somme de travail tout simplement renversante. A tel point que dès l'automne dernier, l'autre comité de Fredericton en a été impressionné et demanda au R. P. Gideon (1) de lui faire connaître la recette des gens d'Edmundston. On a reconnu séance tenante qu'il ne fallait pas chercher plus loin et que l'organisation professionnelle dont le Nouveau-Brunswick avait besoin existait déjà. On a divisé la province en un certain nombre de fédérations de zone qui s'organisent à l'exemple de celle d'Edmundston. Ce rapprochement a aussi favorisé une collaboration plus étroite de l'élément anglais et de l'élément français au sein de la Fédération de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick réorganisée avec secrétariat bilingue à Moncton.

Nous pouvons bien maintenant enregistrer le témoignage de Son Excellence Mgr Gagnon qui nous accueillait avec bienveillance à sa résidence, ces jours derniers, et louait hautement le travail d'organisation fait à date et qui repose sur les épaules du R. P. Gideon. "La fédération d'Edmundston, disait Mgr Gagnon, donne le ton et entraîne le reste de la province. Elle favorise la pénétration de la doctrine sociale de l'Eglise dans tous les milieux ruraux de la province. Elle nous permettra, espérons-le, d'enrayer le grand mal de notre classe agricole, sa désaffection pour la terre. Car le temps des discours est révolu, toutes les conférences sur l'exode rural ont été faites. Ce qu'il faut, c'est organiser l'agriculture pour que la vie soit plus agréable et plus facile à la campagne, pour qu'il soit plus intéressant de vivre sur une ferme."

Georges-Noël FORTIN

(1) Religieux eudiste, secrétaire-propagandiste de la Fédération.

Dans toutes les églises, le dimanche, on entend des sermons qui rappellent les grandes vérités qui devraient être connues des catholiques depuis leur tendre enfance. Il y a donc une vertu dans la répétition de la doctrine de vie. De même dans les congrès de l'U.C.C., on entend exposer, à côté des initiatives nouvelles, des principes anciens et dont la redite n'est pas moins nécessaire. Au congrès de la Fédération de Québec-Sud, tenu à St-Léon de St-Laurent, Son Excellence Mgr Lionel Audet, auxiliaire de Québec, a rappelé les services inappréciables rendus dans le passé par l'Eglise et son clergé à la classe agricole du Canada français. Dans un temps où "l'agriculteurisme" est battu en brèche et ouvertement méprisé, il n'a pas craint de dire que la plus grande richesse du pays réside dans les paroisses rurales. "C'est là que nous retrouvons la paroisse canadienne qui a été jusqu'ici l'une des grandes lignes de force de notre vie nationale et religieuse, et l'une des assises les plus importantes de notre pays. Je viens vous dire ce qu'on vous a répété des centaines de fois: "Restez fidèles à la campagne et à la terre". Développant et appliquant la doctrine sociale de l'Eglise, le prélat a rappelé le caractère indispensable d'une association professionnelle comme l'U.C.C. Avec les autres orateurs de la journée, il a insisté sur la défense en commun des intérêts généraux. Sur l'entraide entre hommes de même métier, ou, dans le langage catholique le plus clair, sur la pratique réelle de la charité chrétienne.

Ce sont là des vérités dont la prédication ne doit jamais cesser.

D. BEAUDIN

Un concours d'abonnement

LA TERRE DE CHEZ NOUS n'a pas abusé des concours. L'U.C.C. a pensé que les cultivateurs étaient gens assez avisés et assez sérieux pour préférer aux musardises des renseignements essentiels de leur activité professionnelle. Elle saisit, cependant, l'occasion du 25ème anniversaire de son journal pour lancer un concours d'abonnement.

LA TERRE DE CHEZ NOUS a une distinction unique: c'est d'appartenir aux cultivateurs qui sont membres de l'U.C.C. Elle n'est pas la chose d'un grand financier ou d'une grosse compagnie: elle est la propriété des cultivateurs eux-mêmes. Il en résulte fatalement que ses intérêts s'identifient avec ceux de la classe agricole du Québec. Bien qu'il en soit ainsi depuis sa fondation en 1929, on constate avec étonnement que cette vérité élémentaire n'est pas partout connue. Il reste malheureusement des ruraux prêts à s'abonner à toutes les publications qui les amusent ou les bernent et qui ne font d'exception que pour celle dont la nature même est de les défendre. Voilà le point sur lequel le concours que nous lançons insistera en tout premier lieu.

Il y aura des prix généreux et utiles aux familles rurales. Nous les devons à l'amicale collaboration de plusieurs annonceurs importants de notre province. La liste en paraît ailleurs et sera répétée en nos prochaines éditions. Nous remercions cordialement ces donateurs et invitons tous les abonnés à notre journal à prendre part à ce concours éducatif.

D. B.

Etes-vous cet étudiant?

Nous vivons une période rapidement changeante. Le tableau agricole de la province s'est renouvelé totalement depuis un demi-siècle. On voit aujourd'hui en nos paroisses rurales des institutions et des entreprises presque inconnues en 1900. Les cultivateurs ont mis leurs ressources en commun pour fonder des caisses populaires, des coopératives, des mutuelles d'assurance, etc. Ces organisations exigent des hommes parfaitement préparés. Il en est de même des secrétariats maintenant établis par l'U.C.C. dans presque tous les diocèses québécois. Le milieu rural doit prendre aujourd'hui à son service, pour diverses tâches sociales, des jeunes gens formés à cette fin. C'est pourquoi l'U.C.C. a fondé le Centre de Formation rurale. Elle ne vise nullement à remplacer les écoles d'agriculture dont elle ne cesse de louer le rôle et qu'elle souhaite voir remplies à pleine capacité. Elle s'adresse à ces jeunes gens désireux de trouver place dans les organisations agricoles ou capables d'exercer plus tard en leur milieu professionnel une influence féconde. A ceux qui abandonnent les études classiques à mi-chemin ou qui ont fait de fortes études primaires, elle offre ses deux années de formation à son centre d'étude de Sher-

brooke. Il y a dans la province nombre d'étudiants dans cette situation. Qu'ils songent à leur avenir!

D. B.

La couvée de trop

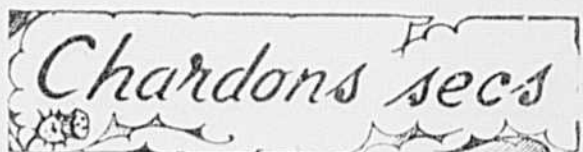
En son dernier numéro, le FARMER'S ADVOCATE, publié à London, Ontario, signale une cause de malaise en aviculture. On élève, écrit-il en substance, trop de poulets pour la chair aux Etats-Unis et au Canada, parce que les fabricants de moulées financent certains éleveurs et les encouragent à pousser la production au maximum. La même constatation vaut aussi pour l'élevage des dindons, surtout aux Etats-Unis. Il en résulte que les éleveurs habituels sont dérangés dans leurs opérations et leur commerce et subissent les contre-coups d'une surproduction provoquée par la vente trop bien organisée des moulées alimentaires. Il y a là pour les aviculteurs moyens un danger déjà montré en certaines lettres publiées par notre journal. De façon indirecte, les fabricants de moulées se lancent eux-mêmes dans la production au détriment de l'agriculteur habitué de rester chez lui et d'opérer d'après d'autres méthodes. Ils devraient peut-être se demander si ce système trop moderne ne risque pas de compromettre l'aviculture et même leur propre organisation de vente. Mais la concurrence effrénée peut-elle entendre raison avant qu'il soit trop tard?

D. B.

L'immigration

Quand le chômage reparait, l'immigration cesse d'avoir pour elle l'unanimité de l'opinion. Le Congrès des Métiers et du Travail, organisation ouvrière qui vient de tenir sa réunion annuelle à Regina, attribue le chômage intermittent à une immigration trop considérable et mal dirigée. Au problème vu de la sorte, il propose une solution en suggérant que l'immigration devienne un département du ministère fédéral du Travail et que les organisations ouvrières aient leur mot à dire dans l'admission des nouveaux venus au Canada. Cette réforme paraît acceptable à certains journaux et il n'y a pas lieu de la condamner sans examen. Mais la raison donnée autrefois pour l'immigration, c'est que le Canada devait peupler ses terres vacantes. Les qualifications qu'on exigeait en premier lieu étaient des qualifications agricoles. Encore aujourd'hui l'immigration a officiellement pour fin de satisfaire les besoins de main-d'œuvre en agriculture. S'il en est ainsi, les organisations agricoles nationales ont autant à dire sur le sujet que les organisations ouvrières. Ce détail semble avoir été passé sous silence à Regina.

D. B.



Pourquoi cette rubrique est-elle disparue pendant un mois — C'est parce qu'il n'y a pas de chardons d'août...

A y penser deux fois, le bien que font les autres ne nous cause pas grand tort!

Quand tout le monde a pris sa part de vacances, on se hâte de célébrer la fête du travail... afin que personne ne désapprenne le repos.

L'habile chauffeur de tracteur n'est pas sans ressemblance avec le bon nageur qui se noie.

Les tomates qu'on offre au marché racontent pitoyablement la température maussade qui a régné cette année.

Un surplus trop abondant de blé risque de mettre le Canada dans le pétrin.

"J'ai dix-huit ans. J'ai fait de bonnes études. Je pense à faire un stage au Centre de Formation rurale de l'U.C.C." — Félicitations! Allez de l'avant!

Sur certaines fermes, on entend dire maintenant: "Du temps qu'on avait des chevaux..."

On se plaint en Ontario de ce que trop de volailles n'aient pas d'autre raison d'exister que les moulées commerciales.

Les ponts de péage de Montréal seront apparemment maintenus jusqu'au dernier trente sous...

Le FAUCILLEUR

Mémoire de l'Union Catholique des Cultivateurs à la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels

Cinquième tranche

VIII — Politique d'aide économique (suite)

Voici une autre tranche du volumineux mémoire soumis voilà quelques semaines par l'Union catholique des cultivateurs à la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels, aussi appelée la Commission Tremblay. L'U.C.C. expose dans ce mémoire les vues de l'Association professionnelle en regard de la situation agricole et son opinion sur le conflit de juridiction qui oppose les autorités provinciales et fédérales en matière constitutionnelle. Les premiers chapitres

publiés à date s'intitulent comme suit: I. Importance économique et sociale de l'agriculture québécoise. — II. Evolution de l'agriculture québécoise. — III. Equilibre démographique. — IV. Etablissement agricole. — V. Aide au financement de l'entreprise agricole. — VI. Les politiques agricoles. — VII. La politique d'aide technique. — VIII. Politique d'aide économique. (Voir les éditions précédentes de La Terre de Chez Nous).

L'action sur les prix

100. — Dans l'Actualité Economique, édition de décembre-janvier 1945, M. Esdras Minville écrivait que "l'agriculture a été de tout temps et dans tous les pays du monde dans une situation désavantageuse par rapport aux conditions économiques générales et, en dépit des progrès réels que lui a valu l'évolution économique des derniers siècles, elle reste encore dans cette situation désavantageuse. (...) S'il importe de secourir au plus tôt la classe agricole, ce n'est pas par un ajustement de son régime de travail ni par des secours spéciaux à la famille, mais par l'action sur les prix. La famille bénéficiera d'autant plus complètement de cette intervention que, source de travail en elle-même, elle sera assurée d'une juste rétribution".

101. — Les prix agricoles sont aux cultivateurs ce que le salaire est à l'ouvrier: la source de la rétribution de son travail. Aussi y attache-t-il une grande importance. Dans une économie libre, il est évident que les prix agricoles sont livrés au libre jeu de la loi de l'offre et de la demande. Et en l'absence de toute coordination et de toute direction de la production, du rassemblement et de la mise en marché, à laquelle absence il faut ajouter les caractères commerciaux mêmes des produits agricoles, tels que le caractère saisonnier de la production de la plupart de ces produits, les difficultés relatives à leur bonne conservation et le jeu impossible à prévoir des facteurs naturels de production, les prix des produits agricoles connaissent les fluctuations les plus nombreuses et les plus violentes. D'où insécurité des revenus réels et tendance à la baisse à peu près constante des cours pendant les périodes de fortes mises en marché.

102. — Au Canada, il est évident qu'une action directe sur les prix ne peut s'exercer efficacement par l'Etat lui-même qu'au niveau national. Aussi le gouvernement fédéral, jusqu'à maintenant, a-t-il été le seul Etat à intervenir directement dans le niveau des prix agricoles. La seule exception, à notre connaissance, se rapporte aux prix du lait nature, produit dont le commerce est toujours strictement local. L'Etat central est intervenu par divers moyens dont les plus connus sont le paiement de subsides, subsides accordés à la consommation: autant qu'à la production, et l'application depuis quelques années de sa politique de soutien des prix agricoles.

103. — Jusqu'à il y a quelques années, les cultivateurs du pays avaient nettement tendance à vouloir s'en remettre totalement à l'Etat pour toutes les questions relatives au niveau des prix. Puis, graduellement, des formules se sont élaborées et développées qui permettent aux producteurs une action passablement efficace sur les prix, action exercée en collaboration avec l'Etat fédéral et l'Etat provincial et soutenue par eux. Cette action sur les prix repose d'abord sur la profession agricole elle-même, organisée en conséquence, qui joue ainsi un rôle qui lui appartient en propre. Pas plus à la profession agricole qu'à d'autres groupements professionnels pourrions-nous indéfiniment nier le droit d'avoir au moins la possibilité d'une action effective sur les conditions de son économie particulière. De plus, ces formules ont l'avantage de limiter l'action de l'Etat à son véritable rôle qui est celui de soutenir et de suppléer beaucoup plus que celui de se substituer aux organismes professionnels.

104. — Par ces formules, les cultivateurs essaient vraiment d'ordonner, d'organiser la mise en marché de leurs produits en collaboration avec les divers intermédiaires qui assument diverses fonctions dans la distribution des aliments et les gouvernements, provincial et fédéral, chacun dans les limites de leurs pouvoirs respectifs. Pendant plusieurs années, diverses législations de mise en marché, fédérales et provinciales, ont été soumises à l'examen des tribunaux. Après plusieurs jugements, l'on en est arrivé à un mode de législation apte à donner des résultats satisfaisants si les gouvernements accordent véritablement leur appui aux producteurs.

105. — Presque toutes les provinces canadiennes ont aujourd'hui dans leurs statuts des législations d'organisation de la mise en marché des produits agricoles. Une fois de plus, Québec affiche son particularisme en s'étant abstenu d'accorder une telle législation aux cultivateurs

québécois. Par ces législations, les provinces délèguent à des groupements de producteurs certains de leurs pouvoirs en matière commerciale, pouvoirs suffisants pour permettre aux groupements de producteurs une action efficace sur la mise en marché de leurs produits. Il est évident, en vertu des articles 91 et 92, que de tels pouvoirs accordés aux producteurs ne peuvent s'exercer qu'à l'intérieur des limites de la province.

106. — Aussi, le gouvernement fédéral intervient-il pour compléter l'action des provinces en accordant des pouvoirs identiques applicables au commerce interprovincial et extérieur. Mieux que toute explication, le texte même de la loi fédérale explique bien la nature de la collaboration fédérale-provinciale avec les producteurs en ce domaine. Voici le texte français intégral de l'article 2 de la loi fédérale de 1949 sur l'organisation de la mise en marché des produits agricoles: "(1) Le Gouverneur en Conseil peut, par arrêté, autoriser tout office ou organisme auquel la législation d'une province permet d'exercer des pouvoirs de réglementation sur la vente de tout produit agricole, localement, dans les limites de la province, à régler le placement de ce produit agricole en dehors de la province, sur le marché interprovincial et dans le commerce d'exportation et, pour ces fins, à exercer tout pouvoir semblable à ceux que l'office ou organisme en question peut exercer quant au placement desdits produits agricoles, localement, dans les limites de la province. (2) Le Gouverneur en Conseil peut, par arrêté, révoquer toute autorisation conférée selon le paragraphe premier".

107. — Cette loi accorde donc aux producteurs une maîtrise considérable de la mise en marché de leurs produits. Mais cette disposition de la loi fédérale suppose que les producteurs aient déjà obtenu une telle maîtrise de la part de leurs propres gouvernements provinciaux. Cette loi fédérale ne signifie donc rien pour les producteurs québécois. Et, pourtant, le gouvernement a intérêt à ce que nos producteurs puissent s'organiser eux-mêmes, jouer un rôle collectif qui leur appartient et contribuer à la solution de leurs problèmes économiques. Tant et aussi longtemps que les producteurs québécois ne disposeront pas de moyens d'action économique à la hauteur des difficultés des problèmes de prix à résoudre, personne ne pourra les blâmer de se jeter régulièrement dans les bras du gouvernement fédéral pour obtenir des mesures de protection et de secours qu'ils sont impuissants à se donner eux-mêmes.

108. — L'expérience des producteurs de grains de l'Ouest canadien est significative à cet égard. Une étude de l'évolution de la vente des céréales canadiennes nous révèle l'abandon lent mais progressif des provinces devant les pressions exercées par les producteurs afin d'autoriser le gouvernement central à prendre lui-même en main la vente des céréales. Aujourd'hui, le gouvernement central, par l'entremise de l'Office du B.I., contrôle et dirige entièrement la vente du blé, de l'orge et de l'avoine sans que les provinces aient un mot à y dire pendant toute la durée de la délégation de pouvoirs consentie par elles. Et de magnifiques organisations coopératives de vente ne sont plus maintenant autres choses que des entreprises de manutention. L'on peut très sérieusement se demander si un tel aboutissement est désirable pour tous les principaux produits de la ferme.

109. — En ce domaine comme en bien d'autres, il nous semble que la meilleure façon de conserver ses prérogatives est de les exercer, surtout de les exercer en conformité avec les exigences de la vie économique et sociale actuelle. L'Etat provincial recevra de la population un appui d'autant plus ferme et soutenu qu'il se sera montré à la hauteur des difficultés que ses pouvoirs constitutionnels lui permettent d'aider à résoudre. Voilà pourquoi l'Union tient à préciser son attitude en la matière, à savoir que le gouvernement provincial doit faire les premiers pas pour aider les cultivateurs à résoudre leurs problèmes de mise en marché de leurs produits à moins que l'on accepte d'avance l'alternative de retourner au chaos économique de l'agriculture que nous avons déjà connue ou de se diriger rapidement vers une direction fédérale complète de l'économie agricole.

IX — Enseignement et recherche

110. La constitution canadienne prévoit nettement que l'enseignement, général et spécialisé, est du ressort des provinces. Dans le présent chapitre, nous traiterons des problèmes relatifs à l'enseignement agricole. Nous y avons associé la question des recherches agricoles car, normalement, il est convenable que les recherches soient greffées à une forme d'enseignement sur lequel elles constituent en elles-mêmes un excellent appui pour l'enseignement qui doit être conforme aux résultats de la recherche et un magnifique moyen de formation des professeurs et des élèves.

111. Nos institutions d'enseignement supérieur de l'agriculture ont déjà exposé leurs problèmes devant votre Commission. Aussi n'avons-nous pas l'intention de traiter ce sujet. Cependant, nous désirons souligner le fait que l'agriculture québécoise n'échappe pas aux exigences de toutes les formes d'activités économiques et qu'elle progressera en tant qu'elle pourra s'appuyer sur

d'enseignement agricole est l'enseignement moyen de l'agriculture. A l'heure actuelle, si nos renseignements sont exacts, le ministère provincial de l'Agriculture des écoles proportionnellement aux demandes d'inscription maintient près d'une vingtaine d'écoles moyennes, fréquentées annuellement par près d'un millier de jeunes fils de cultivateurs qui se destinent à l'agriculture. La formation d'agriculteurs plus compétents est devenue l'une des conditions essentielles de la survivance de notre type familial d'agriculture et de son constant progrès. Des agriculteurs compétents et progressifs, capables d'appliquer sur nos fermes moyennes les meilleures méthodes de culture et d'élevage diffusées par les hommes formés au niveau d'un enseignement supérieur à point, nous paraissent être la meilleure promesse d'avenir de notre agriculture québécoise.

114. Si l'on en juge par la répartition des écoles moyennes d'agriculture sur l'étendue de la province, l'on devine facilement que la politique du ministère a été de doter chaque diocèse d'une telle institution. Une telle intention mérite d'être louée. Dans ce domaine de l'enseignement moyen, nous ne pouvons que souhaiter que le ministère s'applique toujours à répondre aux besoins des fils d'agriculteurs en augmentant le nombre. Et il nous paraît plus sage de maintenir la politique actuelle, qui semble plutôt favoriser un plus grand nombre d'écoles moyennes relativement petites qu'un nombre plus restreint de grosses institutions. Nous croyons important d'avoir des institutions facilement accessibles, qui n'éloignent pas trop les élèves de la région immédiate et qui, par conséquent, groupe des jeunes de même milieu et de même mentalité.

Cours de perfectionnement

115. Pour différentes raisons, tous les futurs propriétaires d'exploitations agricoles ne peuvent malheureusement pas fréquenter les écoles moyennes. Jusqu'à maintenant, la grande majorité d'entre eux n'ont pas eu cette chance et nous avons l'impression qu'il en sera encore ainsi pendant longtemps. Tous les agriculteurs, évidemment, peuvent bénéficier du concours des agronomes de comtés pour obtenir des conseils, des renseignements, divers imprimés, etc., aptes à aider au perfectionnement de leurs connaissances. Mais nous nous demandons tout de même s'il ne serait pas opportun d'envisager l'institution sur une base permanente de cours post-scolaires pour les agriculteurs. Cette initiative ne serait pas nouvelle dans notre province puisqu'une telle activité s'est poursuivie pendant quelques années. Encore aujourd'hui, nous rencontrons souvent des cultivateurs qui nous affirment avoir suivi ces cours avec grand bénéfice.

116. La technique même de l'organisation de tels cours revient aux spécialistes en la matière, nous en convenons. Toutefois, qu'il nous soit permis d'exprimer notre conviction que de tels cours s'avèrent de plus en plus nécessaires, qu'il y aurait lieu de chercher à atteindre les agriculteurs vraiment intéressés à suivre des cours de perfectionnement plutôt que de viser à intéresser le plus grand nombre possible et à diffuser des notions élémentaires et qu'il nous paraît désirable d'établir ces cours d'une façon suivie et systématique au sein de cadres permanents assez nettement définis.

Le Centre de Formation rurale de l'U.C.C.

117. Au cours de 1951, l'Union complétait ses services d'éducation par la fondation du Centre de Formation rurale de l'U.C.C. Le Centre ouvrit ses portes en novembre de la même année. D'une formule toute nouvelle, cette école se propose de former des jeunes ruraux particulièrement avertis et de les mettre à même d'assumer plus tard avec succès différentes responsabilités dans leur milieu. En fait, il s'agit d'une institution qui s'applique à former des chefs pour la profession agricole en préparant des jeunes à agir en qualité d'officiers et d'administrateurs de syndicats agricoles, de coopératives, de caisses populaires, etc., soit de doter la profession agricole de dirigeants et d'employés très compétents.

118. Le cycle de l'enseignement comprend deux années d'étude. Les cours de première année visent surtout à donner une initiation élémentaire aux différentes sciences sociales et économiques appliquées au milieu agricole; la seconde année complète cet enseignement en plus d'accorder une part importante à la pratique. Tous les élèves doivent à tour de rôle faire un stage dans la coopérative et la caisse populaire du Centre. Des stages agricoles et des visites aux syndicats de l'UCC et aux coopératives, des séjours dans les paroisses où fonctionnent des équipes d'élevage permettant aux élèves de voir de près ce qui se passe dans la vie rurale, de se familiariser avec les différents aspects de la vie professionnelle et sociale dans nos paroisses rurales bien organisées, de faire des enquêtes, etc.

119. Le Centre de Formation rurale ne vient donc pas remplacer ou faire concurrence à d'autres institutions. Il est unique en son genre et répond à un besoin bien précis de la profession agricole. Surtout, il ne vient pas prendre la place de l'école moyenne d'agriculture, qui, elle, cherche surtout à former des cultivateurs bien au courant des meilleures méthodes de culture et d'élevage. La technique agricole proprement dite est ignorée au Centre de Formation rurale de l'U.C.C.

120. Jusqu'à maintenant, le budget du Centre a été constitué par des souscriptions de l'Union, de fédérations régionales et de ses syndicats, de coopératives locales, de caisses populaires locales et d'unions régionales, de Caisses populaires Desjardins, etc., et d'une somme de \$16.000 versée par le gouvernement. Il en deux paiements de \$8.000 chacun. Nous reconnaissons que le budget actuel de cette institution est insuffisant pour répondre aux besoins les plus essentiels. D'un autre côté, l'Union, les coopératives, les caisses populaires, etc., peuvent bien apporter une quote-part intéressante mais ne peuvent vraiment supporter entièrement le budget du Centre. Pourtant, cette institution est venue à son heure et son existence est garant d'une profession agricole mieux dirigée et plus compétente.

(A suivre)

Enseignement moyen de l'agriculture

113. L'une des belles initiatives de l'Etat en matière



Une foule de 700 à 800 personnes est venue au congrès annuel de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, mardi, le 24 août, à St-Léon de Standon, comté de Dorchester. On n'en voit ici qu'une partie à la porte de l'église de St-Léon. Pour la première fois, la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud était honorée de la présence d'un évêque. Son Excellence Mgr Lionel Audet, deuxième auxiliaire de l'archidiocèse de Québec, prononça à l'église un vibrant discours dont le thème était l'idéal chré-

tien du cultivateur. Les congressistes ont assisté à la messe d'ouverture célébrée à l'église par M. le curé Laplante. Le sermon fut prononcé par le R. P. Lacasse, S.J., aumônier général des bûcherons. On reconnaît le président et le vice-président de la Fédération, MM. Napoléon Mathieu et Josaphat Marcoux, à droite de Mgr Audet.

(Photo de "La Terre de Chez Nous")

L'exposition de Ste-Scholastique

L'exposition agricole, artisanale et industrielle de la région de Montréal et des Laurentides s'est ouverte, ce matin, à Ste-Scholastique, comté des Deux-Montagnes, sous la présidence de M. Paul-H. Vézina, professeur à l'Institut agricole d'Oka, président de la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes.

Cette exposition, qui avait autrefois le caractère d'une exposition provinciale, attire chaque année un plus grand nombre de visiteurs. Elle a pour but de faire connaître l'agriculture progressive des comtés d'Agout, Labelle, Deux-Montagnes, Soulanges, Terrebonne et Vaudreuil, ainsi que de l'île de Montréal et l'île Jésus, aujourd'hui presque exclusivement consacrées à la culture maraîchère. M. Vézina déclarait aux journalistes, vendredi dernier, que l'exposition de Ste-Scholastique a été organisée vers 1913. Jusqu'à 1925, elle a connu des succès mémorables. Les années subséquentes ne lui furent guère favorables, à cause de la

(Suite à la page 13)

Pour Qualité
Douceur
Valeur

Les 25 ans de l'U.C.C. à Landrienne, Abitibi

Une soirée spéciale marque cet anniversaire important dans la vie de la paroisse. — Revue du travail accompli.

Annoucée au prône du matin, une soirée spéciale du syndicat de l'U.C.C. avait lieu dimanche soir le 29, à Landrienne, au pays d'Abitibi. Soirée spéciale, en effet, dont le but était de rappeler les 25 ans de vie de l'U.C.C. paroissiale. Tout Landrienne était réuni à la salle paroissiale, dans l'école Notre-Dame de Fatima, pour entendre rappeler les débuts du cercle qui eut tôt fait de réunir 100% des cultivateurs, et de les retenir, ce qui est un record à peu près unique.

M. Samuel Audette, directeur du Service forestier de l'U.C.C., cultivateur à Landrienne et premier secrétaire du cercle jubilaire devenu membre parmi les premiers, fit à larges traits l'histoire de l'U.C.C. à Landrienne, énumérant les résultats des études faites au cercle: fondation de caisses populaires, de syndicats coopératifs agricoles, etc. M. Audette sut faire ressortir la valeur de la vie de l'U.C.C. dans la paroisse.

L'agent agricole des chemins de fer nationaux, M. Paul-Émile Boutet, fut présenté par le président, M. Achille Lévesque, et au nom de la Société Canadienne d'Établissement rural, mit rapidement en regard la conception matérialiste et d'autre part, l'idéal chrétien de la vie rurale. Entre les deux, il nous faudra choisir l'avenir de notre agriculture.

Quelques invités prirent à leur tour la parole. Entre autres, MM. Adrien Vachon et Roméo Asselin, tous deux de Manneville et représentants de l'U.C.C. diocésaine. M. J.-P. Gariépy, d'Amos, fut appelé à dire quelque chose de l'Association des parents et maitres dont on prépare la fondation à Landrienne, selon le vœu exposé dans une résolution qui fut adoptée séance tenante.

Les conclusions furent tirées par le R. P. Honoré, o.f.m., du Foyer St-Joseph d'Amos, qui remplissait la fonction de curé en l'absence de M. l'abbé Arsène Bérubé.

Au cours de la soirée, les gens de Landrienne voulurent offrir à M. Samuel Audette un gage tangible de leur reconnaissance pour les services soutenus qu'il rendit à l'U.C.C. paroissiale avec laquelle sa vie s'est identifiée depuis vingt-cinq ans. On lui présenta un magnifique sac de voyage.

Durant la soirée, trois artistes locaux firent les frais de la musique instrumentale. Ce sont: Mlle Pierrette Dubois, MM. Origène Angers et Armand Emond. A son tour, M. A. Girard, une heureuse acquisition pour la paroisse, rendit avec âme l'Angelus de la Mer. Il fut suivi par Mme An-

Prix offerts par les conserveries

Le Syndicat des Producteurs maraîchers pour fins industrielles de la région de Laprairie-Napierville, nous transmet pour publication, diverses informations sur les prix accordés par diverses fabriques de mise en conserve.

On apprend, par exemple, que la conserverie Grégoire & Grégoire, de Henryville, accepte les tomates au prix minimum de \$25.00 la tonne et que ce prix est sujet à rajustement. On prévoyait pouvoir utiliser la récolte de 100 arpents environ. L'entreprise fournit les boîtes et s'occupe du transport.

La conserverie Carrière, de Napierville, a convenu de payer les tomates au prix de \$25.00 la tonne et advenant une hausse, ce prix serait rajusté.

Dans un autre secteur de la production, la Compagnie Alphonse Raymond accepte de payer \$80 la tonne comme prix minimum pour les fèves jaunes ou vertes quand elle les prend sur place et \$85.00 la tonne à ceux qui font la livraison à la fabrique même. Cette décision fait suite à des démarches du syndicat.

Certains journaux ont déjà fait connaître la ligne de conduite adoptée par la compagnie W.

En l'honneur de saint Isidore

Depuis quelques années, les cultivateurs du diocèse de Joliette se donnent rendez-vous au sanctuaire élevé en l'honneur de saint Isidore. Cet événement s'est produit dimanche dernier. Toutes les paroisses rurales étaient représentées à cette manifestation religieuse. Les assistants ont entendu la grand-messe dite par le R. P. René Piette, c.s.v., directeur de l'Orphelinat St-Georges. Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque du diocèse, avait voulu se joindre aux fidèles et leur a prodigué ses conseils. On a demandé à ceux qui prenaient part au pèlerinage d'unir leurs prières en faveur d'intentions déterminées dont l'établissement rural dans le diocèse et la réussite des prochains congrès diocésains de l'U.C.C. et de l'U.C.F.

Les dames de Landrienne avaient eu l'amabilité de préparer un goûter substantiel qui clôtura admirablement la soirée des noces d'argent de l'U.C.C. dans la paroisse.

Clark. A cet endroit, on affiche les prix chaque jour sur un tableau bien en vue. Le prix courant et la pesanture sont indiqués sur le reçu remis aux producteurs.

Ces détails nous sont transmis par M. Adrien Lussier, secrétaire du Syndicat des Producteurs maraîchers pour fins industrielles de la région de Laprairie-Napierville.

On attend quelque 400,000 visiteurs

C'est vendredi soir de cette semaine, le 3 septembre, que s'ouvrira la 43e Exposition provinciale de Québec. L'on anticipe que cet événement attirera au Parc de l'Exposition environ 400,000 visiteurs.

La cérémonie traditionnelle de l'ouverture officielle se fera au Colisée et débutera à 8 h. 30 précises. L'invité d'honneur en la circonstance, aux côtés de S. H. le maire Hamel, maire-président de l'Exposition, sera l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province de Québec et représentant de l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Exposition provinciale, la province de Québec rendra hommage à la femme rurale à un banquet qui sera donné en son honneur au Palais central du Parc de l'Exposition, mardi soir, le 7

(Suite à la page 11)

Droits majorés sur le trèfle alsike

Les Etats-Unis limitent les exportations canadiennes

Les Etats-Unis viennent d'imposer une limite aux importations de trèfle alsike d'origine canadienne. Cette décision a été prise après que le Comité tarifaire américain eut entendu les doléances des producteurs de l'Etat d'Oregon, apparemment lésés par ces exportations du Canada. A l'avenir, le Canada ne pourra plus expédier que 1,500,000 livres de graines de trèfle alsike, sujettes à un droit d'entrée de 2 cents la livre pour un an à compter du 30 juin 1954. Toutes les importations au delà de cette limite seront sujettes à un droit d'entrée de 6 cents la livre durant la même période.

On se rappelle qu'en vertu de l'Accord général de 1947 sur les tarifs et le commerce, les Etats-Unis s'étaient engagés à réduire de 4 à 2 cents la livre le droit d'entrée sur la semence de trèfle alsike.

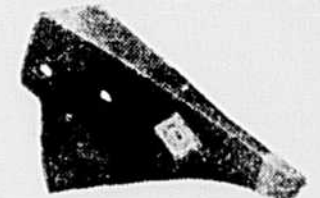
Le 1947 à 1954, dit un communiqué du ministère fédéral de l'Agriculture, les exportations de semence de trèfle alsike canadienne aux Etats-Unis se sont chiffrées annuellement par 2,500,000 livres; aux autres pays, par 1,200,000 livres. Du 1er juillet 1953 au 31 mai 1954, les exportations totales atteignaient 8,250,000 livres, dont 5,200,000 livres expédiées aux Etats-Unis. En 1953, la production totale de semence de trèfle alsike au Canada était estimée à 9,510,000 livres et il y avait en plus un report de quelque 3 millions de livres de 1952. La

(Suite à la page 14)

ZIG-ZAG

Le tabac à cigarettes qui se vend le plus au Canada

SOCS DUCTALLOY A POINTE DOREE



Faits en Ductalloy, les socs à Pointe Dorée sont aussi résistants à l'usure que la fonte et ont la force de l'acier. Exigez des socs à Pointe Dorée et épargnez de l'argent. Ils dureront plus longtemps sur vos charrues.

En fait de meilleurs socs de fonte de longue durée, demandez les socs Otaco à Pointe Rouge, chez votre agent Otaco.

On écrit à: The OTACO LIMITED Casier 2, 515 Viger, Montréal

UN METIER EN QUELQUES MOIS

INITIEZ-VOUS A UN METIER PRATIQUE

COURS DU JOUR — COURS DU SOIR
COURS PAR CORRESPONDANCE

indiqués par une étoile

334 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
Tél.: AV. 8-3147
Messieurs, je suis intéressé en votre Cours no. Cours du Jour ... Cours du Soir ... Cours par correspondance ... et aimerais avoir plus de détails sans aucune obligation.

NOM
Adresse
T. C.N. 25-534

- | | |
|-------------------------------|-------------------------------------|
| *1 — Auto-mécanique | *4 — Radio pratique |
| 2a — Soudure à l'électrode | *5 — Réfrigération |
| *2b — Soudure au gaz | 6 — Machiniste |
| 2c — Soudure à haute pression | *7 — Blue print et dessin mécanique |
| 2d — Soudure héliarc | *8 — Electricité |
| 3 — Débossage | *9 — Mécanique diesel |
| | 10 — Télévision |

ECOLE AVIRON L'EE POSTEZ IMMEDIATEMENT

Successales
MONTREAL
QUEBEC
QUEBEC-OUEST

PRINCEVILLE
VICTORIAVILLE
RIMOUSKI
LA SABLE

LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SIÈGE SOCIAL: 105 est, rue St-Paul • Montréal

Membre du
CONSEIL DE LA COOPÉRATION
DU QUÉBEC
COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE

FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'AGRICULTURE
FÉDÉRATION CANADIENNE
DES PRODUCTEURS DE LAIT

ROLE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Nous relevons, dans la dernière livraison de la Revue de la Coopération Internationale, un exposé du développement de la coopération agricole en France, sous la signature de Pierre Raymond, de la Fédération Nationale de la Coopération Agricole, Paris.

Nous aurons l'occasion, un de ces jours, de revenir sur ce sujet. Pour aujourd'hui, nous nous

contentons de citer les conclusions auxquelles en vient l'auteur de cet article. Nous croyons qu'une bonne partie de ses propos énonce des principes d'application universelle dans le mouvement coopératif.

Nos lecteurs trouveront certainement utiles les considérations de Pierre Raymond.

T.E.B.

Conseil techniques

Le rôle du mouvement coopératif au sein de l'agriculture française est extrêmement important, aussi bien sur le plan technique et économique que du point de vue social.

Les Coopératives agricoles ne sont pas des sociétés commerciales. Elles ne recherchent pas le profit ni la réalisation de bénéfices.

Leur but est de rendre service à leurs sociétaires agriculteurs en améliorant les conditions d'exploitation, en valorisant la production et en recherchant les débouchés à cette production. Leur action technique et économique est toujours orientée vers un but social: la défense de l'exploitation agricole, et notamment de l'exploitation familiale, dans le cadre de l'intérêt général.

La formule coopérative contribue dans une large mesure à l'amélioration technique de la production agricole. Dans le domaine de la production végétale, les coopératives s'efforcent de développer les méthodes d'exploitation les plus rationnelles. Ne limitant pas leur rôle à l'écoulement de la production ou à l'approvisionnement des agriculteurs, elles deviennent de plus en plus les conseillers techniques de ces derniers.

Leur action s'exerce par le développement de l'analyse des sols, par la création de champs d'expérience, par la vulgarisation des matériels de culture modernes, par l'approvisionnement en semences de qualité et la diffusion des variétés les mieux appropriées au climat et au sol de chaque région, par l'organisation sérieuse de la lutte contre les ennemis des cultures et les essais comparatifs des produits antiparasitaires.

Il est inutile de rappeler, d'autre part, dans le secteur de la production animale, le rôle important dévolu aux coopératives laitières et aux coopératives d'insémination artificielle dans l'amélioration des conditions d'élevage, dans la rationalisation de l'alimentation et de l'habitat du bétail, dans la lutte contre les épizooties, ainsi que dans la conservation du lait à la ferme.

Dans les opérations de conservation et de transformation des produits agricoles, l'action de la Coopération n'est pas moins efficace. Il n'est pas nécessaire d'insister sur le rôle primordial de l'équipement coopératif qui permet une modernisation des moyens de stockage et de transformation, malgré la dissémina-

tion et le nombre des exploitations individuelles.

Par la mise en œuvre des techniques modernes de conservation, de transformation et de conditionnement, le réseau de coopératives agricoles constitue un moyen très efficace d'amélioration qualitative et de normalisation de la production de nos fermes.

Les coopératives agricoles permettent aux petits et moyens agriculteurs de bénéficier de conditions d'exploitation acceptables. Elles permettent par exemple à dix petits exploitants, achetant en commun un wagon d'engrais, de ne pas payer plus cher que l'agriculteur achetant seul le même tonnage.

Ayant amélioré les conditions de production, la Coopération permet, par son rôle de secteur témoin, par son action en faveur de la stabilisation des marchés des produits agricoles, par la recherche de débouchés, par la création de labels, un écoulement plus

facile et plus régulier de cette production.

La valeur de la solidarité

Le développement de la Coopération agricole au cours du demi-siècle écoulé, loin d'être fortuit, s'explique par l'évolution économique et sociale du milieu rural. L'évolution a été plus lente, plus tardive et moins brutale que celle enregistrée au cours du siècle dernier par le commerce et l'industrie; mais elle n'a pas été moins profonde. Elle a été marquée par l'intégration progressive de l'exploitation familiale dans l'économie générale du pays. L'agriculteur est devenu de plus en plus tributaire du commerce et de l'industrie, tant pour l'achat d'une quantité croissante d'éléments de production et de biens de consommation que par l'écoulement à un prix rentable de sa propre production.

Et la Coopération agricole est

apparue comme le réflexe de défense de très nombreuses familles paysannes.

Les agriculteurs français, malgré une tendance innée à l'individualisme, ont compris qu'ils ne pourraient subsister qu'en se groupant.

Ils ont compris que l'équipe- (Suite à la page 13)

Indication nouvelle sur la chaux

Des expériences sur les effets de l'application de la chaux poursuivies à la Ferme expérimentale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, indiqueraient que sa solubilisation dans le sol ne serait pas aussi rapide que l'on croit généralement.

Si l'on a à chauler une terre qui devra être cultivée en luzerne ou autre légumineuse exigeante en chaux, il sera avantageux de chauler plusieurs années avant le semis. Il serait peut-être recommandable d'ensemencer le terrain avec une légumineuse moins exigeante que la luzerne, comme le trèfle rouge, en attendant que l'acidité excessive du sol soit neutralisée avant d'y cultiver la luzerne.

Si, au lieu d'une terre acide, on a une terre déjà chaulée et qui se contentera d'une faible application de chaux pour produire la luzerne, il suffira d'appliquer la chaux l'automne précédant le semis.

De toute façon, la chaux devrait toujours être appliquée à l'automne, avant que la terre soit gelée, plutôt qu'au printemps. Le sol étant en bien meilleure condition physique, il s'ensuit que la chaux appliquée à l'automne peut imprégner le profil du sol de façon plus rapide et efficace que celle appliquée au printemps. Les racines se développent alors davantage à l'intérieur du sol et par là, ont accès à une quantité plus considérable d'eau et de minéraux.

Les expériences de Sainte-Anne de la Pocatière ont démontré, en

La Fédérée à l'Exposition Provinciale du 3 au 12 septembre

La COOPERATIVE FÉDÉRÉE est heureuse d'inviter les cultivateurs, et en particulier les coopérateurs de la province de Québec, qui se rendront à l'Exposition Provinciale, à visiter ses stands.

A l'intérieur de la bâtisse de l'Industrie et du Commerce, nous aurons un stand montrant les principaux produits de consommation vendus par la Coopération Fédérée.

A l'extérieur, en face de l'ancien Colisée, nous présenterons le plus magnifique et le plus complet des exhibits de machines et d'outillage agricole. Les visiteurs pourront admirer et examiner par le menu détail notre nouveau tracteur OLIVER SUPER 55, la sensation de l'année dans le domaine des petits tracteurs.

Il y aura de très intéressants prix de présence pour les visiteurs qui se donneront la peine de signaler leur passage à nos stands.

tout cas, qu'il faut généralement une ou deux années à une application moyenne de pierre à chaux, disons 3 tonnes, pour neutraliser de façon appréciable une terre forte bien pourvue d'humidité, et de deux à trois ans, une terre sablonneuse et sèche. C'est ce qui porte beaucoup de cultivateurs à dire que la terre "s'habitue à pousser" la luzerne. L'oubli de cet important principe, dit le Dr G.J. Ouellette, a probablement été la cause de plus d'insuccès à planter la luzerne que tous les autres facteurs défavorablement réunis.

Amélioration en 1953 du marché domestique des produits laitiers

D'après les chiffres de la disparition domestique parus dans le numéro de 1953 de la Statistique des produits laitiers, publiés par le Bureau fédéral des Statistiques, les Canadiens ont consommé plus de lait, de crème glacée, de beurre, de fromage et de concentré de lait en 1953 qu'en 1952.

Ces chiffres sont très encourageants, alors que l'année en cours paraît devoir être une année-record au point de vue production laitière canadienne. Nos lecteurs seront sans doute très intéressés de connaître les chiffres pour les principaux produits mentionnés plus haut. Ils tireront facilement la conclusion qu'il importe, que ce soit dans le domaine de la publicité ou de la vente, de faire tous les efforts possibles pour augmenter encore davantage la consommation par bouche de produits laitiers. Les producteurs, en particulier, pourront se rendre compte de la sagesse de la Fédération canadienne des Producteurs de Lait d'avoir entrepris, il y a cinq ans, un programme intense de publicité. Les différentes campagnes de publicité de cet organisme ne sont certainement pas étrangères à l'augmentation de la consommation canadienne des produits laitiers.

Les Canadiens ont consommé l'an dernier, 4,533,150,000 chopines de lait liquide et de crème, ou 314,850 chopines par bouche, tandis qu'en 1952, la consommation était de 4,386,080,000 chopines, ou 312,040 chopines par bouche.

La consommation totale a augmenté dans toutes les provinces, mais la consommation par bouche a diminué dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans l'Alberta. Au point de vue de la consommation par bouche, le Québec est en tête avec une moyenne de 386,420 chopines par personne, tandis que la Nouvelle-Écosse est la dernière avec seulement 239,180 chopines.

En 1953, les Canadiens ont consommé 23,729,000 gallons de crème glacée, chiffre sans précédent qui

représente 1.94 gallon par bouche, contre 27,219,000 gallons ou 1.89 gallon par bouche en 1952. Les consommations totales et par bouche ont diminué l'an dernier dans l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba, mais les gains effectués dans les autres provinces ont plus que compensé ces diminutions. La Colombie canadienne a de nouveau la plus grande consommation par bouche, soit 2.48 gallons, tandis que le Québec a la plus petite, soit 1.53 gallon.

La consommation du beurre est passée à 308,674,000 livres l'an dernier, de 300,406,000 qu'elle était en 1952. La moyenne par personne a donc augmenté légèrement, soit de 20.82 à 20.88 livres.

En 1953, la consommation totale de fromage, a été de 89,154,000 livres, contre 84,129,000 livres l'année précédente, la consommation par bouche passant de 5.83 à 6.03 livres.

Le Québec Laitier rapportait récemment que les manufacturiers de denrées alimentaires des États-Unis avaient publié quelques statistiques fort intéressantes sur le coût de 40 onces de lait comparées à 40 onces d'autres breuvages. Les voici:

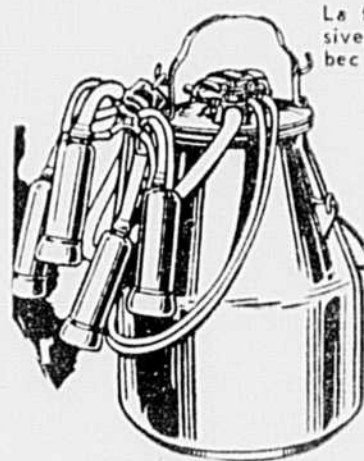
40 ONCES de ces différentes contiennent à l'ÉPICERIE:

la bière	47c
le jus de tomate	50c
les liqueurs douces	28c
le jus de pomme	26c
le jus de fruit	58c
le Ginger Ale	27c
le jus d'ananas	62c
le LAIT, seulement	20 à 22c

Ces chiffres prouvent donc à l'évidence que de tous les breuvages qui entrent dans le panier à provisions, le lait demeure le produit qui se vend le moins cher. Et encore, il n'y a pas que le prix à considérer, il y a la valeur alimentaire du lait!

T.E.B.

LA TRAYEUSE CO-OP BAT LA MARCHE



La trayeuse CO-OP, vendue exclusivement dans la province de Québec par la Coopération Fédérée et les coopératives locales, gagne de plus en plus en popularité.

Les cultivateurs la préfèrent à cause de ses caractéristiques exclusives: PULSATEUR GARANTI — GRIFFES et TETINES "NEZ DE VEAU" — BASSE PRESSION.



- Unités simples ou doubles
- Tubes courts ou longs
- Unités portatives
- Salon de traite

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à votre coopérative locale ou à:

La Coopération Fédérée de Québec
105 est, rue St-Paul • Montréal

Fête du Travail

Lundi, 6 septembre, Fête du Travail, tous les bureaux et entrepôts de la COOPERATIVE FÉDÉRÉE seront fermés dans toute la province de Québec.

La COOPERATIVE FÉDÉRÉE de Québec profite de l'occasion pour s'associer à la joie de tous les TRAVAILLEURS du Canada, à qui elle souhaite succès et prospérité dans le travail et la paix!

Une coopérative de la Gaspésie

La Fraternité coopérative
de St-Charles et
St-Alphonse de Caplan

par Georges-Noël FORTIN

La coopération, c'est-à-dire le système coopératif, a fait bien du chemin depuis le jour de son invention en Angleterre par un groupe de miséreux dépossédés de leur liberté même par le libéralisme économique. Les "pionniers de Rochdale", comme on les a nommés, contemplèrent avec fierté les coopératives grandes du vingtième siècle qui rendent aux classes laborieuses de tous les pays libres une bonne partie de leur indépendance. Avec fierté, mais sans surprise, car ils étaient confiants que leur motto: "Tous pour un, chacun pour tous", conduiraient loin tous les gens de bonne volonté.

Le temps passe et la coopération entre dans les mœurs. Aux plus jeunes toutefois de se bien garder d'imaginer les pionniers de Rochdale comme des théoriciens en pantalons blancs qui parlaient formules nouvelles durant leurs heures de loisirs. Ils étaient au contraire pauvres et fort mal endimanchés. Et c'est pour cela qu'ils se sont mis un jour à "coopérer".

Chez nous, la coopération s'imposa parce qu'il y avait un véritable besoin. Besoin de se libérer du vendeur de ci et de là, d'éliminer l'exploiteur, de se débarrasser de cet individualisme qui avait déjà fait avorter tant de beaux projets d'émancipation économique. Et il était des régions où il fallait que la coopération vint au plus tôt, comme sur les côtes désertées de la Gaspésie. Là-bas, la principale ressource du pays n'appartenait plus depuis longtemps aux gens du lieu. Le pêcheur prenait le poisson et l'étranger le lui volait. Et ceux qui voulaient arracher à la terre le revenu que la mer ne pouvait leur donner n'étaient guère mieux partagés, avec un sol revêche, un climat rude et un marché inexistant. La situation des Gaspésiens cet été, par suite de la pêche très mauvaise et la perspective d'un hiver sans travail dans les forêts, est pénible, sans doute, mais ils ont vu pire au temps de la crise économique. C'est pourquoi l'effort coopératif de la Gaspésie depuis une vingtaine d'années paraît plus méritoire qu'ailleurs. On ne connaît pas encore de coopératives gaspésiennes dont l'histoire pourra s'enluminer de roses. Chaque coopérative de la Gaspésie, qu'il s'agisse du syndicat de pêcheurs affilié aux Pêcheurs-Unis ou de la coopérative agricole, représente, il convient de le répéter, un effort très méritoire.

Parmi ces coopératives agricoles, il y a la Fraternité coopérative de production et de consommation de Saint-Charles de Caplan et Saint-Alphonse de Caplan, dans le comté de Bonaventure, que le hasard nous a permis de visiter récemment. Comme la plupart de nos organismes coopératifs, elle a connu l'enthousiasme du début, la montée en flèche, puis les défections devant les premiers déboires, la période de stricte économie et d'éducation coopérative en attendant de meilleurs bilans. Cette année, la Fraternité réalisera un chiffre d'affaires global de \$253,000 qui lui permettra d'effacer les déficits des dernières années.



La Fraternité coopérative de St-Charles de Caplan, comté de Bonaventure, possède deux magasins coopératifs, l'un à St-Charles (sur cette photo) et l'autre à St-Alphonse de Caplan. Cette année, ces deux magasins réaliseront un chiffre d'affaires dépassant légèrement \$100,000. Le plus ancien des deux est celui de St-Alphonse établi en 1941.



Le gérant de la Fraternité coopérative de St-Charles et St-Alphonse de Caplan, M. Adrien Babin (à droite), en compagnie du propagandiste de la Fédération de l'U.C.F. de Gaspé, M. Jean-Marie Jobin, de Cap-Noir.

La Fraternité naquit en 1940 avec l'établissement d'une coopérative de consommation à Saint-Charles de Caplan. Elle comptait 65 membres et le capital souscrit formait le total "rochdalien" de \$365. L'année suivante, cependant, elle établissait quand même un second magasin à Saint-Alphonse de Caplan, paroisse voisine à l'intérieur des terres. Suivit un poste de classification des oeufs, une meunerie en 1949 et, récemment, un petit abattoir. La coopérative fait aussi un important commerce de beurre et, quand les années s'y prêtent, elle s'occupe de petits fruits: fraises, framboises et bleuets.

La Fraternité coopérative compte aujourd'hui 450 membres, dont 300 au moins transigent régulièrement avec leur organisation. Le prochain bilan de la coopérative établi pour l'année terminée le 15 juin et qui devait être déposé à l'assemblée générale prochaine, nous a révélé le gérant, M. Adrien Babin, montre un chiffre d'affaires de \$253,000 répartis comme suit entre les divers départements: meunerie, \$51,000; abattoir, \$100,

298; aviculture, \$25,826; beurre, \$74,800. Le département des petits fruits n'a pas opéré cette année. Les magasins de Saint-Charles et Saint-Alphonse réalisent ensemble un chiffre d'affaires de \$104,000. Le rapport financier indique aussi un capital payé de \$40,500.

Il est évident que le département de la meunerie avec son élévateur à grain aux proportions importantes est outillé pour desservir non seulement les cultivateurs de Saint-Charles mais ceux des paroisses environnantes qu'on tente présentement d'intéresser.

L'abattoir de Saint-Charles n'est rien de considérable. C'est l'équivalent d'une petite boucherie de campagne. Ce qui est intéressant, c'est l'idée qu'elle abrite. Le service des viandes de la Fraternité permet d'écouler sur le marché local les viandes produites sur les fermes environnantes et tout particulièrement le porc gras qui rapporterait moins aux éleveurs s'il fallait l'expédier à Québec ou à Montréal. Pour la conservation de cette viande et la préparation de quelques sous-produits, la Fraternité loue une salle et de l'espace dans l'entrepôt frigorifique construit à proximité de son terrain par le ministère provincial des Pêcheries. Il est intéressant de noter ici que cet entrepôt contient 6 chambres de congélation à 0 degré Fahrenheit et une chambre de refroidissement à 32-40 degrés. L'établissement peut congeler 10 tonnes de viandes par 24 heures. A part cela, il loge 317 casiers frigorifiques de 5, 10 ou 15 pieds cubes loués à raison de 10 cents le pied cube par mois. Les usagers y versent leur provision de viande. (Le service de dépeçage et de préparation ne leur coûte qu'un cent et demi la livre). Les trois-quarts sont des cultivateurs des paroisses de Caplan, New-Richmond, Saint-Edgar, Saint-Alphonse et Maria.

Au président, M. Léo Garant, ainsi qu'au gérant, M. Babin, et au secrétaire, M. Alfred Cormier, nos meilleurs voeux de succès au début d'une nouvelle année financière.

L'U.C.F. de Chicoutimi...

(Suite de la page 10)

dans chacune de ces associations, l'on ne perde pas le point de vue général: dans chacune, l'on doit travailler à sauvegarder la famille rurale.

recteur de l'Ecole d'Agriculture, M. l'abbé Lorenzo Angers, dit, M. l'abbé Angers, seront meilleurs que les autres par les connaissances et l'éducation qu'ils y puisent, et deviendront des chefs dans l'avenir. Les résultats déjà obtenus le prouvent.

M. l'abbé Lévesque, prenant la parole à son tour, remercia les conférenciers des conseils judicieux et des encouragements fournis aux congressistes. Il rappela aux mères de famille l'importance de faire instruire leurs enfants et la nécessité de leur faire fréquenter l'école. En terminant, l'abbé Lévesque recommanda aux fermières de travailler sans cesse à augmenter le nombre de membres au sein de l'Association.

La soirée

"L'U.C.F. est nécessaire pour intensifier le travail puissant de l'éducation féminine". C'est ce qu'a déclaré Mlle Dupuis à la soirée qui suivit le congrès. Mlle Dupuis demanda aux dames de méditer ces paroles de Péguy: "Nos fidélités sont des citadelles". "Les fidélités de la femme rurale, dit Mlle Dupuis, sont: les devoirs de religion, devoirs d'éducation et de préparation à la relève, devoirs d'alimenter et d'entretenir la vie familiale et paroissiale, devoirs d'être heureuses. Et nos citadelles sont: notre vie rurale, nos traditions, nos institutions, la paroisse, l'école, l'action catholique, les coopératives, l'association professionnelle". Mlle Dupuis sut intéresser son auditoire en développant chacun de ces points.

Une séance éducative et récréative préparée par les dames de l'U.C.F. termina la soirée.

L'exposition des travaux d'artisanat des membres de l'U.C.F.

se tint au soubasement de l'église St-Georges. Au cours de l'après-midi, les juges des articles exposés, Mlles Lapointe et Couturier, en donnèrent les résultats. Pour la troisième année consécutive, le cercle de St-Jean-Vianney, détient la première place. Le cercle de St-Jérôme se classe deuxième et celui de St-Georges, troisième.



À VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 50 ANS



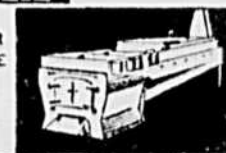
ABREUVOIR
AUTOMATIQUE
"JUTRAS"
POUR COCHONS

INSTALLATION
D'ÉTABLE
ULTRA-
MODERNE
"JUTRAS"



ABREUVOIR
AUTOMATIQUE
"JUTRAS"
POUR VACHES

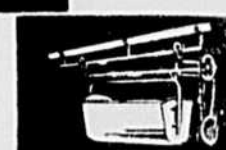
ÉVAPORATEUR
ULTRA-RAPIDE
"JUTRAS"
POUR
SUCRERIE



ÉPANDEUR
D'ENGRAIS
"JUTRAS"
ULTRA-LÉGER



CHARIOT
À LITIÈRE
"JUTRAS"
ÉCONOMISE
TEMPS
ET ARGENT



CHARIOT
À FOIN, À LIENS
ET FOURCHES À
FOIN "JUTRAS"



CERCLES ET
TASSEUX
POUR
SILOS



Postez ce coupon sans délai

LA COMPAGNIE
JUTRAS LTÉE
Victoriaville, Qué.

Envoyez renseignements et prix sur les articles suivants:

- | | |
|---|--|
| ☐ Abreuvoir pour cochons | ☐ Chariots à litières |
| ☐ Installation d'étable | ☐ Évaporateurs |
| ☐ Abreuvoir pour vaches | ☐ Épandeurs d'engrais |
| | ☐ Chariot à foin |
| | ☐ Cercles et tasseaux |

Nom.....

B.P.....

Comté.....

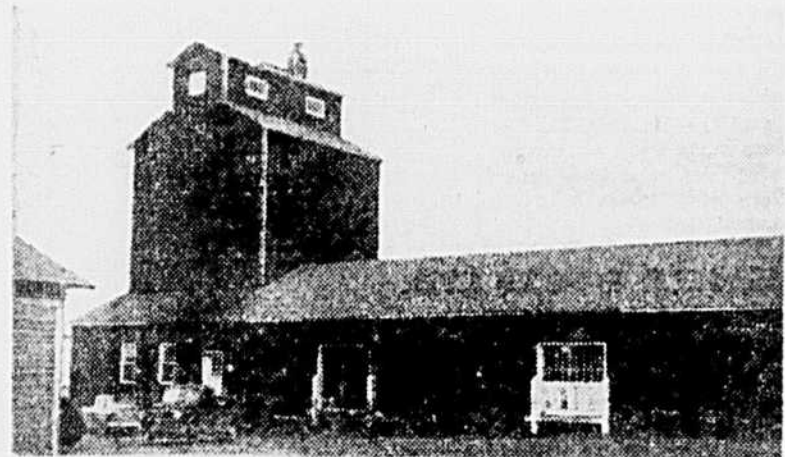
Pourquoi ne seriez-vous pas des nôtres?

Notre Service des Assurances vous offre les avantages suivants:

- 1—Un choix des meilleures Compagnies d'assurance;
- 2—Des taux de primes basés sur l'expérience;
- 3—Des contrats rédigés par nos experts suivant des données techniques qui procurent le maximum de protection à l'assuré;
- 4—Un règlement honnête et rapide avec la CON-COURS DE NOS REPRESENTANTS au lendemain d'un incendie.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
105 est, rue Saint-Paul,
MONTREAL



Élévateur et meunerie construite par la Fraternité coopérative de St-Charles de Caplan en 1949. Les cultivateurs de la paroisse y apportent leur grain pour le faire moudre. L'établissement est considérable et pourrait desservir plusieurs paroisses. Le chiffre d'affaires de ce département sera cette année d'environ \$51,000.

(Photo de "La Terre de Chez Nous")

La crème glacée

Sa valeur nutritive — Avantages de sa consommation

Des aliments qui servent à la nourriture de l'homme la crème glacée compte parmi les plus populaires. Cela tient à son goût agréable, ses nombreuses variétés et ses propriétés rafraîchissantes, sa haute valeur nutritive.

A son apparition sur le marché, il y a plus de cent ans, on la consommait surtout comme friandise ou dessert. Aussi, les fabricants s'évertuaient-ils à en varier les formules, à la présenter avec des saveurs nouvelles, afin d'en augmenter la demande.

Sa valeur réelle n'en existe pas moins, qui relève de la quantité, de la qualité biologique et de la proportion de ses éléments nutritifs. Elle est un aliment presque complet, qui compte autant et plus que d'autres dans la diète quotidienne.

Depuis quelques années, la vente augmente de façon considérable au Canada, au point que chaque citoyen en consomme une moyenne de 15.97 chopines chaque année. Cet état de choses est dû à plusieurs facteurs: plus grand pouvoir d'achat de la population, éducation populaire en matière de nutrition, appréciation raisonnée des avantages du produit. Ces avantages se résument comme suit: valeur nutritive et saveur délicieuse, haute digestibilité, inimitable texture douce et veloutée, obtention facile, attrait de nombreuses variétés, absence de préparation culinaire et de déchets, économie, protection du consommateur, amélioration de la santé publique.

De façon générale, la crème glacée l'emporte sur le lait entier, en ce qui concerne la teneur en éléments nutritifs essentiels. Si l'on compare 100 grammes de crème glacée à la vanille à 100 grammes de lait, on constate que la première contient 209 calories, en regard de 65 pour le lait; 3.9 grammes de protéines et 13.0 de gras, comparativement à 3.5 et 3.5 pour le lait. Ainsi de suite, en ce qui a trait aux hydrates de carbone, au calcium, au phosphore. La teneur est exactement la même pour l'un et l'autre produits, sous les angles fer, thiamine, niacine.

Ce bref exposé suffit à démontrer la valeur nutritive du produit, qui est au premier chef un aliment laitier, puisque la crème, le lait entier, des dérivés, y entrent dans la proportion de 80 à 85 pour cent. Les autres ingrédients sont le sucre, dans la proportion de 14 à 16 pour cent, une faible quantité d'agents émulsifs (1/2 p. c.) des essences, des fruits, des noix, ou amandes, en proportions variables.

La crème glacée contient les matières grasses du lait, les protéines biologiquement complètes, le sucre naturel du lait ou lactose. Nous avons là une riche source de chaux et de phosphore, aussi de vitamine A. Il s'y ajoute la vitamine B du lait, la vitamine B2 ou riboflavine.

Aliment presque complet, à l'égal du lait, la crème glacée ne saurait que favoriser la croissance normale et le maintien d'une bonne santé. Donc, par la qualité, la quantité et la variété de ses éléments nutritifs, elle est apte à protéger le corps humain contre les déficiences quantitatives et qualitatives des diètes populaires, et notamment l'insuffisance de chaux, de riboflavine, de vitamine A, de calories et de protéines complètes.

A poids égal, la crème glacée est un aliment plus concentré que le lait. Une portion ordinaire de 2 onces 3/4, se compare assez bien à un verre de lait de 8 onces. Le produit est d'ailleurs un complément du lait, qui ne saurait viser à le remplacer dans l'alimentation. Elle y ajoute et apporte un correctif à un repas mal agencé ou mal équilibré.

Source excellente d'énergie, la crème glacée contient cependant moins de calories qu'une tarte ou autre dessert populaire, à proportions égales. Sa consommation permet l'augmentation de poids chez les enfants, les adolescents et les adultes. A noter que chaque calorie, ou unité d'énergie, apporte à l'organisme une imposante quantité d'éléments nutritifs considérés comme essentiels. Dans la diète quotidienne, il est recommandé d'absorber ces calories sous forme de lait ou de produits laitiers.

Par P.-E. Bégin, directeur des études et professeur à l'Ecole de Laiterie de la province de St-Hyacinthe

Causerie radiophonique prononcée à Radio-Canada au programme LE REVEIL RURAL, jeudi, le 13 août 1953.

Les régimes visant à prévenir ou réduire l'embonpoint n'excluent pas la crème glacée. Une consommation raisonnable permet, par exemple, l'élimination d'une foule d'aliments énergétiques sans danger de déficiences graves, parce que le produit est lui-même un aliment presque complet.

Les statistiques officielles et les enquêtes diététiques démontrent que nombre d'enfants et d'adolescents, même d'adultes, ne consomment pas assez de lait pour leurs besoins nutritifs. La crème glacée se trouve donc un excellent substitut, facile et agréable à prendre.

La crème glacée se digère facilement, ce qui s'explique comme suit:

1—Ou la matière grasse se présente sous forme d'émulsion, ou elle est finement divisée par le procédé mécanique de l'homogénéisation du mélange de base;

2—Les particules de caillé qui se forment dans l'estomac sont petites, cause du traitement par la chaleur et de l'homogénéisation du mélange de base;

3—Les produits laitiers qui forment la plus grande partie de la crème glacée sont eux-mêmes hautement digestibles;

4—La délicieuse saveur du produit exerce une action psychologique qui facilite la digestion.

Cela étant, la crème glacée se peut servir également aux tout jeunes enfants, aux vieillards et aux convalescents.

La saveur caractéristique de la crème glacée est universellement reconnue. Elle est un des facteurs de sa popularité, qui se traduit par une consommation sans cesse accrue. Les nombreuses combinaisons d'essences, de fruits, de noix, etc. permettent d'en varier le goût à l'infini ou presque. Le produit est toujours accueilli avec plaisir. Il peut, comme on dit du fromage, satisfaire tous les palais, même les palais des rois.

Une des raisons de sa popularité, surtout par temps chaud, est la sensation de fraîcheur qu'elle procure. Aussi, c'est dans les mois d'été que l'industrie de la crème glacée connaît sa plus grande activité.

La crème glacée, telle que nous la connaissons dans le commerce, offre une texture caractéristique, douce et veloutée, à peu près inimitable. Cette particularité tient à la présence de la crème et des autres matières solides du lait, au mélange intime et scientifiquement contrôlés des ingrédients, aux divers procédés mécaniques de fabrication, à la réfrigération artificielle.

Cette texture douce et veloutée, que l'on trouve aux crèmes glacées du commerce, est spécifiquement due à la présence du gras de lait (minimum de 10 pour cent), aux agents émulsifs 1/2 pour cent, à l'homogénéisation qui divise finement les globules de gras, à la congélation rapide. Cette dernière s'obtient d'abord dans le congélateur, où s'opère le fouettage contrôlé du mélange de base; ensuite dans une chambre froide, à température de 10 à 20 degrés F. sous zéro.

On obtient ainsi de fines particules solides, de minuscules cristaux de glace, des cellules d'air minimes, uniformément réparties et retenues dans la crème glacée. On conçoit que cette texture caractéristique, propre aux crèmes glacées que produit une industrie hautement spécialisée, ne se retrouve pas dans les crèmes domestiques.

Les méthodes de promotion des ventes, employées par les fabricants, font que ce produit est partout d'obtention très facile. Le plus récent développement est la vente de la crème glacée dans les épiceries et les pharmacies, qui la gardent dans des comptoirs réfrigérés. Cette distribution pratique permet une augmentation de la consommation, ajoute au plaisir de chacun et contribue à hausser le niveau de la santé publique. Aussi, le public n'a pas été lent à

saisir ce que la méthode signifie pour lui. Plus l'obtention et la manipulation deviennent faciles et pratiques, plus la consommation augmente.

La concurrence entre fabricants joue aussi un rôle important dans sa popularité sans cesse croissante. Elle stimule l'imagination des uns et des autres, qui multiplient les variétés et les formes de présentation, en vue d'attirer l'attention du public et de lui plaire. On estime que quelque 200 variétés sont aujourd'hui offertes à la clientèle. Ce grand nombre s'explique par les combinaisons d'essences, de fruits, de chocolat, de noix et d'amandes, etc. Les formules nouvelles aident à la multiplication des variétés. Les procédés mécaniques, qui permettent les outillages modernes, présentent la crème glacée sous une multitude de formes, selon les occasions et les circonstances.

La ménagère qui sert de la crème glacée aux repas présente un dessert appétissant et nutritif. Elle épargne aussi un temps précieux, parce que l'aliment n'exige aucune préparation dans sa cuisine. Les nombreuses variétés disponibles, les divers formats de présentation, permettent une incessante nouveauté dans l'élaboration des menus. A remarquer, comme déjà dit, que les déchets sont inexistant. Il n'est pas question de pelures ou de noyaux d'os ou d'autres rebuts non comestibles. Pour être d'accès ou d'obtention facile, la crème glacée est toujours la bienvenue, aux repas comme entre les repas.

Vu sa valeur nutritive, ses qualités appétissantes, ses multiples avantages et qualités, la crème glacée se compare sans difficultés à la plupart des autres desserts. Et, souvent, à un coût beaucoup moindre. Un gallon donne de trente à quarante portions. Au prix du gallon, le coût moyen d'une portion est fort bas.

La crème glacée n'est plus considérée comme un dessert de luxe, mais une nécessité, un aliment nutritif. A l'égal, par exemple, du lait et du beurre. C'est d'ailleurs ce que démontre la réaction du public à son endroit, mieux éduqué que dans le passé, plus avisé, mieux préparé à accepter les découvertes et les développements de la science appliquée. Depuis quelques années, la consommation de la crème glacée accuse une véritable montée en flèche. Alors que les citoyens canadiens ne consommaient qu'une moyenne annuelle de 4.88 chopines de crème glacée par personne, en 1935, cette proportion attei-

gnait au chiffre de 15.97 chopines en 1952. Nous ne croyons pas exagérer en disant que cette augmentation est due à une plus grande connaissance du produit comme aliment nutritif.

En ce qui concerne la nature, la pureté, la quantité des ingrédients qui entrent dans la composition de la crème glacée, le public doit savoir qu'elles sont rigoureusement contrôlées:

1—Par la loi fédérale des aliments et des drogues;

2—Par la loi fédérale des produits laitiers;

3—Par les ministères provinciaux de la Santé et les services municipaux d'hygiène.

Selon les lois, la crème glacée doit être conforme à la réglementation ci-après:

a) Pas moins de 10 pour cent, en poids, de gras de lait;

b) Pas moins de 36 pour cent, en poids, de matières solides et alimentaires;

c) Pas moins de 1.8 livre de matières solides alimentaires par gallon, dont .51 de livre sera du gras de lait. (La crème glacée doit peser au moins 5 livres au gallon).

d) Pas plus de 1/2 pour cent de stabilisants (agents émulsifs);

e) La crème glacée ne doit contenir aucune matière grasse autre que celle du lait.

Aucun ingrédient n'est permis, autre que le sucre et les essences, les oeufs, les fruits, le chocolat, les noix, amandes et autres produits de même catégorie. Les matières solides du lait doivent constituer près des deux tiers des matières solides alimentaires de la crème glacée, de nature dite commerciale.

Les crèmes glacées d'ordre commercial, destinées à la consommation du public, ne contiennent aucune substance de remplissage, comme par exemple l'amidon. L'immense majorité des fabricants y mettent plus de gras de lait que le pourcentage minimum permis par la loi.

Le ministère fédéral de l'Agriculture emploie aussi une légion d'inspecteurs, qui ont pour fonctions de visiter les restaurants et autres établissements vendant de la crème glacée, et de voir à ce que la réglementation à son sujet soit respectée. Ils prélèvent des échantillons, vérifient le poids, le pourcentage de gras et de matières solides du produit. Vu les précautions prises, les infractions sont en nombre minime. Les crèmes glacées du commerce sont pasteurisées, sans exception, de sorte que le public ne prend aucun risque sous l'angle des qualités hygiéniques. Non seulement le produit est sain, agréable au goût, de haute qualité nutritive, mais il offre plus de garanties sérieuses que la plupart, en ce qui concerne les effets possibles sur la santé du consommateur.

Congrès national des médecins vétérinaires

A Ottawa se termine aujourd'hui le congrès national des médecins vétérinaires sous les auspices de l'Association canadienne des vétérinaires.

Ce congrès était présidé par le Dr Joseph Dufresne, directeur des études à l'Ecole de médecine vétérinaire de St-Hyacinthe et président de l'Association canadienne des Vétérinaires.

Parmi les conférenciers, signalons le Dr J.-D. Nadeau, D.M.V., M.Sc., l'honorable René Beaudoin, orateur de la Chambre des Communes, était l'invité d'honneur au dîner annuel de l'Association, lundi, le 30 août.

Le banquet de clôture, ce midi, était gracieusement offert aux 500 congressistes par le gouvernement de la province d'Ontario.

UNE BAGUE A DIAMANT POUR MOINS DE \$6



Suprême bague avec cachet, 1.30 14 KARATS R.G.P. sur fond luisant en or (simule) et montée d'un VÉRITABLE DIAMANT BLEU BLANC. Initiale gratis à votre choix.

Plein prix \$5.95 seulement. Envoyez pointure et initiale désirée. Expédiée C.O.D. ou adressez bon de poste et épargnez les frais. Satisfaction garantie ou argent remboursé si retournée en 5 jours. Canadian Precise Watch Company 73 Adelaide St. West, Dépt. 8, Toronto

GRATIS Gagnez facilement la prime de votre choix, en vendant nos cartes de Noël et Bonne Année. Rien à déboursier, n'envoyez pas d'argent nous avons confiance en vous. Demandez une boîte de \$2.00 de magnifiques cartes de Noël et la catalogue de 50 cadeaux gratuits. Vous nous enverrez l'argent par mandat a-t-p ou a-t-e seulement après avoir terminé votre vente. Alors nous vous enverrons la prime de votre choix. Grosse commission en argent à ceux qui préfèrent gagner de l'argent. Adressez à: Allen Nouveautés Saint-Zacharie, Que. P.



CE NOUVEAU COUVRE-LIT BORDÉ DE SATIN, offert dans les teintes pastel de bleu, vert, rose, mauve et or, n'est qu'un échantillon des nombreux et magnifiques articles de laine que vous pouvez obtenir de Fairfield en envoyant vos vieux tissus.

LES MÉNAGÈRES REÇOIVENT DE NOUVELLES COUVERTURES EN ÉCHANGE DE LEURS VIEUX LAINAGES ET COTONNADES

A cette époque-ci de l'année, les ménagères avisées commencent à se préparer pour les froids qui approchent. Autrement dit, elles convertissent leurs vieux lainages et tissus de coton en formidables articles de laine Fairfield.

Depuis 32 ans, les ménagères, d'un océan à l'autre, savent que leurs cotonnades et lainages usés valent de l'argent chez Fairfield. Fairfield reçoit ces vieux tissus et retourne en échange des couvertures neuves et autres articles de laine, à des prix étonnamment bas.

Le nouveau catalogue Fairfield, qui vient tout juste d'être imprimé, expose EN VIVANTES COULEURS les nombreux articles de laine nouveaux qui vous sont offerts à des prix d'aubaine—couvertures ordinaires, édredons, chaussettes, couvertures d'auto, chemises à tartan authentiques, manteaux "convoy" et tissus à la verge, tous confectionnés grâce à vos vieux tissus.

Postez le coupon ci-dessous pour obtenir votre exemplaire du catalogue Fairfield ET COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI À CONSERVER VOS VIEUX LAINAGES ET TISSUS DE COTON!

FAIRFIELD & SONS LTD. FABRIQUES DE LAINAGES 400 BUTE ST., ST. LAMBERT, MONTREAL 23, P.Q. Prière de m'envoyer gratuitement le nouveau catalogue Fairfield contenant la façon de me procurer les nouveaux articles tout laine en échange de mes vieux lainages et cotonnades.

Nom.....

Adresse.....

Écrire en lettres cursives



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

Voeux du congrès marial national

Cap-de-la-Madeleine, (C.C.C.)—
A l'issue du congrès marial national, Son Exc. Mgr G.-L. Pelletier, évêque de Trois-Rivières, président du comité épiscopal de l'Année mariale et président du congrès a fait connaître les voeux du congrès marial national. Les voici:

1er Voeu: Le congrès marial national souhaite la fondation d'une revue canadienne d'Histoire de l'Eglise comme moyen de poursuivre le travail qu'il a accompli en vue de la production littéraire d'une Histoire mariale du Canada.

2ème Voeu: Le congrès marial national désire que soit favorisé le recrutement des membres associées de la Société Canadienne d'Etudes mariales afin d'étendre de plus en plus le rayonnement de cette Société.

3ème Voeu: Le congrès marial national émet le voeu qu'à la suite de la proclamation de la fête liturgique de la Royauté de Marie par Sa Sainteté PIE XII, le 1er novembre, soit entrepris au Canada un Mouvement d'Intronisation du Cœur Immaculé de Marie dans les foyers, mouvement qui s'inspirera à la fois du sérieux qui caractérise le mouvement d'intronisation du Sacré-Cœur de Jésus et de la puissance de diffusion de la croisade du Chapelet en famille dont il prolongera les heureux effets.

4ème Voeu: Conformément au voeu exprimé par les Pères du Premier Concile plénier de Québec, en 1909, le Congrès marial national souhaite que de toutes les parties du Canada l'on vienne en pieux Pèlerinages au Sanctuaire National de Notre-Dame du Cap pour y vénérer la Madone si glorieusement couronnée par l'autorité du saint pape Pie X et de Sa Sainteté le pape Pie XII.

5ème Voeu: le congrès marial national souhaite que le Canada envoie une imposante délégation au prochain Congrès marial international de Rome, du 24 octobre au 1er novembre, et que soit spécialement encouragé le pèlerinage canadien qui, sous le patronage du Comité épiscopal national de l'Année mariale ira exprimer au Saint-Père la vive fraternité de tout le Canada pour les nombreuses faveurs accordées à l'occasion du Congrès marial national.

6ème Voeu: Le congrès marial national demande respectueusement que l'on exprime à l'Episcopat canadien le désir de voir fonder au Canada un Comité permanent pour l'organisation de congrès mariaux, et tout spécialement de congrès mariaux nationaux.

Etudes ménagères en Gaspésie

L'Ecole d'apprentissage de Grande-Rivière vient d'être encore une fois le théâtre d'un brillant palmarès. Vingt-huit jeunes filles de la Gaspésie ont terminé un cours d'éducation ménagère familiale. Pour la quatrième année consécutive, des cours de couture, de tissage et d'art culinaire, complétés par des classes sur la coopération, la doctrine sociale de l'Eglise, la sociologie et le droit familial, l'hygiène mentale et alimentaire et l'économie domestique sont offerts aux filles de cette région, futures épouses et mères de nos pêcheurs, par un groupe de professeurs du département des pêcheries en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et le Service de l'économie domestique. Ces cours étaient sous la direction, cette année, de Mme Charles Gagné.

La remise des certificats a donné lieu à une réunion de quelques personnalités de Grande-Rivière, des professeurs, des parents et des amis de ces élèves. A cette (Suite à la page 19)

Notes de voyage

Nédelec

La grand-route pavée que nous suivons depuis Notre-Dame-du-Nord, traverse la réserve indienne, puis s'incurve et traverse Nédelec par deux ou trois courbes. Elle grimpe une pente pour passer devant l'église, une construction curieuse, tout en hauteur qui se découpe sur un fond de collines vertes. Nous apprendrons qu'elle fut construite par un curé prévoyant: l'accroissement de la paroisse nécessiterait une rampe qui la ramènerait à d'harmonieuses proportions.

A la recherche d'un casse-croûte, nous nous arrêtons devant un établissement qui groupe dans ses murs une épicerie, un restaura-

nt, un magasin général et un coin pour salle à manger. Madame Octave Perron, la propriétaire, nous sert elle-même à souper.

De notre côté, nous apprenons qu'elles sont heureuses d'être venues en ce pays fertile, qu'elles recommenceraient si c'était à refaire. Elles étaient des héroïsmes inconscients: l'une d'elles n'aurait pas épousé un colon, veuf, père de sept enfants et augmenté la famille jusqu'à dix-sept rejetons? La vraie charité chrétienne fait vivre tout ce petit monde en bonne entente.

Nédelec, placé sous la protection de saint Louis de France, compte cette année, quarante ans



Sur cette photo, prise au cours d'un arrêt à Nédelec pendant la tournée du nord-ouest québécois montre sur la première rangée, de gauche à droite, Mme Alphonse Paré, secrétaire du cercle de l'U.C.F.; Mme Donat Deshaies, Mme Eugène Lafontaine, présidente du cercle, et Mme Octave Perron. En arrière, Mmes Donat Goudreault et Thomas-Louis Gauvin.

tant, un magasin général et un coin pour salle à manger. Madame Octave Perron, la propriétaire, nous sert elle-même à souper.

Nous nous y rendons. Là, nous rencontrons des Lafontaine, des Desforges, des Boudreau, des Landry, des Goudreau (venus de St-Sylvestre, Nicolet), des Paré, des Touzin, des Deshaies, des Perron, des Gauvin, toutes familles venues des vieux comtés de la province, riverains du fleuve Saint-Laurent, du Saguenay ou du Richelieu.

La journée de labeur terminée, ces femmes courageuses sont venues discuter lucidement de leurs problèmes. Leur accueil est chaleureux pour les visiteuses qui représentent les lointaines paroisses de leurs origines. Elles s'informent de la vie chez les gens "d'en-bas", veulent savoir si nous avons prospéré, si les habitudes de vie ont d'existence officielle. Son église, très propre, abondamment ornée de fleurs naturelles par un curé, amant de la nature, ses écoles modernes, situées dans des décors aimables, ses institutions civiles et sociales, témoignent d'une prospérité qui ne peut décliner. Ce village est placé sur la route qui relie Haileybury et l'Abitibi. Son commerce bénéficie des transports qui s'effectuent par cette grande route. Ses relations extérieures sont facilitées également par les services téléphoniques et l'électricité qui dessert maintenant toute la région.

Souhaitons à ses habitants de garder, vivant, enthousiaste et réaliste, le sens patriotique, familial et social qui les a faits bâtisseurs de pays.

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du maître" trouve à s'exercer: n'est-elle pas mère de dix-sept enfants dont quinze sont vivants?

Après le repas, nous faisons une promenade à travers le village. Derrière toutes les portes jouent des enfants robustes, hâlés et beaux. Un garçonnet d'une dizaine d'années veille avec sollicitude sur un bébé blond et frisé: "Tu as une jolie petite soeur. —Ce n'est pas ma soeur, c'est ma nièce! fait-il en souriant gentiment. —Oh? pardon!" Ainsi se rejoignent les générations...

A côté de l'église, un centre paroissial a été érigé en 1944.

Marie-Auge BOUCHARD

Le prochain congrès général annuel de l'Union Catholique des Fermières aura lieu à Rimouski, le 20 octobre, alors que se tiendra en cette même ville la congrès général annuel de l'Union Catholique des Cultivateurs. Le secrétariat général de l'U.C.F. transmettra plus tard les renseignements requis sur le lieu de l'assemblée et le programme de la journée.

Avec bonne humeur, elle sait parler à toutes les besognes, et "l'oeil du

L'Union Catholique des Fermières

L'U.C.F. de Chicoutimi tient son congrès à Jonquières

Plus de 1,000 fermières et une centaine de délégués de la région, présentes — Messe de l'abbé Lévesque et sermon de l'abbé Saulnier — Allocutions de Mme Lapointe, Mlle Marie Dupuis et des abbés Côté, Angers et Lévesque

Plus de 1000 dames de l'Union Catholique des Fermières et 100 déléguées des cercles de la région de Chicoutimi-Lac-St-Jean ont assisté au congrès de St-Georges (Jonquières) le 3 août dernier.

Le congrès débuta par une messe célébrée par M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier diocésain de l'U.C.F., en l'église St-Georges et M. l'abbé J.-B. Saulnier, curé de St-Georges prononça le sermon.

Dans son sermon, le prédicateur montra la grandeur et l'excellence du travail de la terre. "Dieu plaça l'homme dans le jardin pour qu'il le gardât et le cultivât". "La profession rurale contribue ainsi, selon le plan de Dieu, au bien des individus, des familles et des sociétés. M. l'abbé Saulnier poursuivit en développant les points suivants: apport de la vie rurale au bien des individus, moralement et physiquement, au bien des familles et au bien des sociétés.

Le prédicateur conclut en ces termes: "Elle est large la part que Dieu vous a donnée. Soyez fières de la classe rurale et appliquez-vous à en être dignes et fidèles. Rendez belle et attrayante la vie à la campagne et tâchez de garder vos jeunes dans leur milieu afin qu'ils puissent continuer ce que vous avez commencé."

Séance de l'avant-midi

Après la messe, les congressistes se sont rendues à la salle de l'Académie St-Jean-Baptiste pour les séances du congrès. Mme Philippe Lapointe, présidente provinciale et diocésaine, ouvrit officiellement le congrès.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. l'abbé J.-B. Saul-

nier, curé de St-Georges, M. l'abbé F.-X. Côté, aumônier général de l'U.C.F., M. le chanoine Henri Fortier, aumônier général des cercles d'Economie domestique, M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier diocésain, M. l'abbé Larouche, aumônier du cercle local, Mlle Marie Dupuis, secrétaire générale, M. Jos Bouchard, président de l'U.C.C., ainsi que plusieurs aumôniers des cercles locaux.

Après la lecture des activités de l'année et du rapport financier, par Mlle Mariette Tremblay, secrétaire diocésaine, les déléguées procédèrent à l'élection du nouveau bureau de direction comme suit: présidente, Mme Philippe Lapointe; vice-présidente, Mme Raoul Tremblay, de St-Jérôme; directrices, Mmes Léon Dufour, de Ste-Anne, Jos-Elie Maltais, de St-Coeur-de-Marie, Jacques Tremblay, de St-Ludger de Milot, Dominique St-Pierre, de Normandin et Paul Dufour, de St-Félicien. Une nouvelle directrice, Mme Stanislas Beauseigle, de St-François-de-Salle, fut nommée au secteur No 6.

Séance de l'après-midi

La séance de l'après-midi commença par l'étude des résolutions, dirigée par Mlle Dupuis. M. l'abbé Côté, qui prit la parole après l'étude des résolutions, se dit heureux d'assister à ce congrès de l'U.C.F. du Saguenay. Il souligna la nécessité et l'importance des quatre associations du milieu rural, la J.A.C., la J.A.C.F., l'U.C.C. et l'U.C.F. "L'Eglise qui connaît les besoins sociaux actuels, dit l'abbé Côté, a proposé ces quatre associations concernant la famille rurale. Il faut que

(Suite à la page 7)

Pèlerinage diocésain à Notre-Dame des Champs

L'U.C.F. a pour patronne Notre-Dame-des-Champs. A l'occasion de l'Année mariale, elle organise avec l'U.C.C. un pèlerinage à Sully, le 12 septembre prochain au sanctuaire de Notre-Dame-des-Champs.

Ce pèlerinage coïncide avec le pèlerinage régional annuel au même endroit.

Cet hommage à Notre-Dame-des-Champs réalise un vœu cher à Son Exc. Mgr l'archevêque et répond par ailleurs aux appels nombreux du Souverain Pontife en cette année centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Les prières et les sacrifices qu'occasionne ce pèlerinage sont dédiés à Notre-Dame, aux intentions du Pape et de notre archevêque. Selon que le suggère le comité de l'Année mariale, nous les offrirons en réparation des blasphèmes, pour le pieux usage des noms de Dieu, de la Vierge et des saints.

Puisse ce pèlerinage contribuer à glorifier la Mère de Dieu et obtenir d'elle pour toute la classe agricole la fierté chrétienne pour la profession, l'amour de la vocation rurale, la puissante protection de Marie.

Le vocable "Notre-Dame-des-Champs" rappelle la protection de Marie en faveur des personnes et des choses du milieu rural. Les champs, les moissons, les forêts, la mer, les lacs, tous sont rattachés au nom de Marie!

Notre-Dame-du-Lac, Notre-Dame-des-Moissons, la Vierge-des-Blés, Notre-Dame-des-Bois, Notre-Dame-des-Prairies, l'Etoile de la Mer, autant de vocables qui redisent l'amour et la foi de nos ruraux en la Mère de la Miséricorde et distributrice de toutes grâces pour l'âme et le corps.

Non seulement les membres de l'U.C.F. et de l'U.C.C. sont invités à prendre part à ce pèlerinage, mais tous ceux à qui la chose est possible.

Programme de la journée

9h. 30. — Départ des pèlerins en procession de la cour des élèves. — Récitation du chapelet. — Chant des mystères.

10h. — Grand-messe par Mgr J.-Eudore Desbiens, P.A.V.G. — Sermon. — Salut du Très Saint-Sacrement. (La communion sera distribuée pendant la messe).

N.B. — De 8 heures jusqu'au moment du départ, on pourra se confesser et communier, soit dans la chapelle du collège ou à la chapelle de la Madone sur la colline.

12h. — Dîner.

Les membres du clergé sont invités à prendre le repas au collège. Les pèlerins ne trouveront pas de repas au collège. Cependant, le comptoir du restaurant sera ouvert pour accommoder tout le monde, particulièrement les communicants qui désireraient prendre une légère réfection. — (Communiqué).

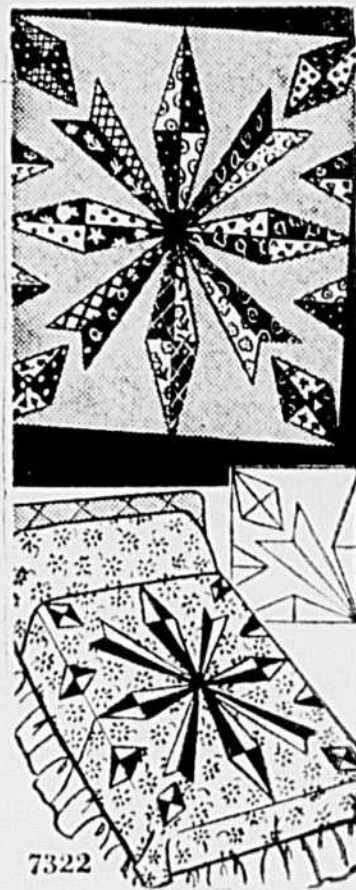
Congrès diocésain à Mattice le 2 septembre

Le congrès de l'Union Catholique des Fermières du diocèse de Hearst, en Ontario-Nord, aura lieu à Mattice, demain le 2 septembre.

La secrétaire locale, Mme Ls Labonté, nous informe que l'exposition du cercle local des fermières tenue les 15 et 16 juillet dernier a remporté un grand succès. C'était la première fois que les fermières de l'endroit avaient l'opportunité d'exposer leurs ouvrages: lissus, tricots, broderies et confection. Ce succès est de nature à les encourager à bien préparer la prochaine exposition annuelle.

PATRONS

par ALICE BROOKS



7322



7259

PATRON No 7322 — Renouvelez votre literie et confectionnez vous-même ce magnifique couvre-pieds qui vous permettra d'utiliser certaines retelles tout en obtenant un magnifique résultat. 31 mesure 72 x 92 pces (pour lit double).

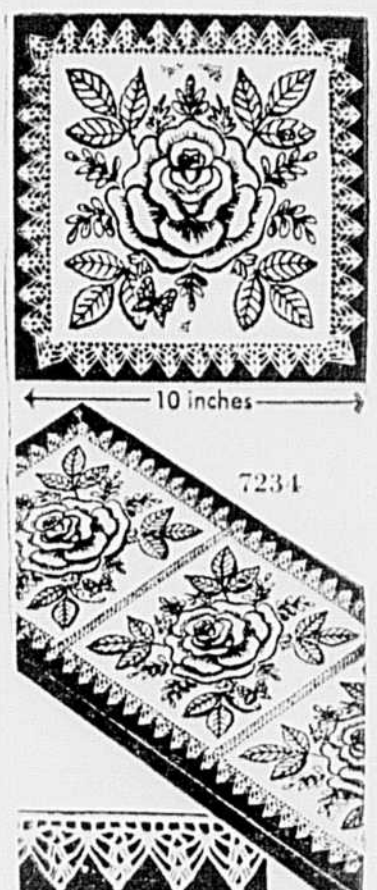
PATRON No 7259 — Pour les robes un peu fraîches, voici ce qui convient parfaitement. Les grandeurs de taille pour la jupe sont: 20-22, 24-26, 28-30. Le cache-epaules: 32-34, 36-38.

PATRON No 7208 — Aucune fillette ne refusera d'être propre et d'ordre si vous lui fabriquez cet éléphant dans lequel elle mettra son pyjama tous les matins. Le patron fournit les instructions nécessaires au travail.

PATRON No 7234 — Magnifique broderie représentant une rose assez volumineuse et qui peut servir de modèle pour centre de table ou encore pour nappe si vous réunissez plusieurs carrés au crochet. Chaque carré mesure 10 x 10 pces.



7208



7234

Prix: \$0.30 (taxe incluse). Les instructions sont en anglais seulement. Prière de commander avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

Elles sont exquises

faites avec l'étonnante Levure Sèche Active!



BRIOCES À LA GELÉE

Mesurez dans un petit bol 1 tasse eau tiède, 2 c. à thé sucre granulé, brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu de 2 enveloppes de Levure Sèche Active Fleischmann. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien.

Battez en crème 1/2 tasse shortening et mélangez-y graduellement 1 tasse sucre granulé, 2 c. à thé sel et 1 c. à thé muscade râpée. Ajoutez en brassant 2 oeufs bien battus. Incorporez 1/2 c. à thé essence de citron, 1/2 tasse lait porté au point d'ébullition puis tiédi, et le mélange de levure. Incorporez 3 tasses farine à pain tamisée une fois et battez lisse. Incorporez encore 3 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez la pâte lisse et élastique, mettez-la dans un bol graissé et badigeonnez le dessus de beurre ou shortening fondu. Couvrez et mettez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Battez la pâte et coupez-la en 36 portions égales que vous pétrirez en boules molles. Badigeonnez les boules avec du beurre fondu, roulez dans le sucre granulé et disposez, espacées de 1/2", dans des moules ou tartelettes graissées. Couvrez et laissez lever au double du volume. Tournez le manche d'un couteau dans chaque brioche de manière à faire sur le dessus un creux que vous remplirez de gelée. Couvrez et laissez lever encore 15 min. Cuisez environ 18 min. à four modéré, 375°F.

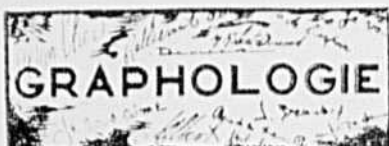
• Finis les déceptions causées par la levure inactive et sans valeur! La Levure Sèche Active Fleischmann remplace les anciennes levures périssables parce qu'elle conserve sa fraîcheur et sa vigueur dans votre armoire! Si vous voulez une levure qui lève vite et donne des résultats parfaits, achetez aujourd'hui la Levure Sèche Active Fleischmann!

Faites-en provision pour un mois!





Cette photographie représente une partie du laboratoire de chimie que met l'hôpital du Sacré-Cœur à Carrièreville à la disposition des élèves de l'École primaire supérieure de cette institution. Aux jeunes filles qui ont déjà obtenu le certificat de dixième année et qui désirent compléter leurs études afin de se faire infirmières, l'hôpital offre un cours spécial sur toutes les matières d'onzième année du cours primaire supérieur. Pour tout renseignement, on s'adresse à l'Hôpital du Sacré-Cœur, 3300 ouest, boulevard Gouin, Montréal, P.Q.



par Marie de L'Épée

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un montant de CINQUANTE SOUS à une page de votre composition sur papier non rayé. À Marie de L'Épée, "La Terre de Chez Nous", 515 avenue Viger, Montréal 21, P.Q. Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée d'auront qu'à inclure la somme d'UN DOLLAR en leur lettre; dans ce cas la graphologie répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

TELEPHONISTE DU B. — Nature gaie et fantasiste, souple et discret, vous êtes naturellement diplomate. Très minutieuse dans tout ce que vous faites, attachant toujours une importance capitale à l'activité du moment présent. Vous préférez vous occuper de choses intellectuelles et vous aimez à discuter sur tout ce que vous entendez et sur ce que vous lisez. Vos convictions sont solides, vous les exprimez ainsi franchement comme vous êtes ouverte de vos allures et franche, mais toujours discrète quand même.

DOLLARD. — Jeune homme persévérant, soumis à vos obligations. Tout travail qui vous est confié est sur d'être mené à bonne fin. Vous êtes un bon organisateur, vous savez conduire un travail tout en prenant votre part des responsabilités. Vous avez du sens pratique et vous étudiez le but à atteindre, les moyens d'y arriver. Tout est pesé, et vous vous imposez de lourds sacrifices quand vous avez donné votre parole pour la tenir. Malgré cela, vous aimez le confort, vous cherchez à vous le procurer avec ingéniosité. Vous avez de l'assurance, de la confiance en vos propres efforts que vous avez déjà fait vos preuves.

MADELINE DU RANG NO DIX. — Je préférerais faire votre travail d'après votre écriture sur du papier non ligné, à l'encre, et qu'il soit de votre propre composition et à l'encre. A bientôt.

Retraites pour dames à Valleyfield

Des retraites pour dames et demoiselles auront lieu chez les religieuses Dominicaines à la Villa Sancta Maria, de Valleyfield, au cours du mois de septembre.

Du 2 au 6 septembre, il y aura retraite pour dames et demoiselles. Cette retraite sera prêchée par un Père Dominicain et portera sur "La vie intérieure".

Du 30 septembre au 3 octobre, retraite pour demoiselles, prêchée par le R. P. Sylvestre, O.P.

Le ralliement général des anciennes retraitantes aura lieu le 26 septembre, au Séminaire de Valleyfield.

Toutes les dames et demoiselles qui désirent prendre part à ces retraites sont priées de s'inscrire à l'avance à Villa Sancta Maria, 247, Chemin Larocque, Valleyfield. Tél.: 625.

VARIETES Les animaux traduits en justice

Par J. de Kerleq

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, Paris)

Au moyen-âge, il n'était pas rare que les autorités civiles, voire religieuses, traduisissent devant les juges de malheureuses bêtes accusées de délits imaginaires. Cette tradition ridicule fleurit assez longtemps. Nous en retrouvons des traces dans la vieille Gazette de France.

En Espagne, la Sainte Inquisition ne manqua pas d'envoyer au bûcher quelques bêtes; ânes, chats, corbeaux, prévenus d'avoir participé au sabbat de prétendues sorcières. Le bouc du curé de Bargota, dont le procès tint plusieurs audiences, convaincu d'avoir prêté sa forme au diable pour semer la terreur au couvent des religieuses de Santa-Maria de Calahorra, subit le supplice du feu.

En France, les juges du comté de Valois firent le procès d'un taureau accusé d'avoir porté un coup de corne mortel au fils d'un gentilhomme. Les témoins entendus, l'animal fut condamné à être pendu. La sentence de mort confirmée par arrêt du parlement, en date du 7 février 1314, fut exécutée le 21 du même mois en présence du peuple rassemblé.

Le procès de l'âne du sieur Jacques Féron, contre l'ânesse de Pierre Leclerc, eut des suites heureusement moins tragiques.

Antoine de Saint-Gervais rapporte l'événement en ces termes:

"Des mœurs irréprochables, une vie exemplaire, un caractère de douceur, de modestie, étaient les qualités estimables que chacun se plaisait à reconnaître depuis 12 ans dans l'âne de Féron.

"L'ânesse de Leclerc, au contraire, ne jouissait pas de cette réputation d'innocence, de cette aimable pudeur qui convenaient si bien à son sexe. Sa conduite scandaleuse, fruit d'une éducation déplorable, la faisait regarder de tout le monde comme une ânesse de mauvaise vie.

"L'âne de Féron était venu de Vanves à Paris avec son maître. La dangereuse ânesse de Leclerc passa dans la rue où l'honnête aliboron était arrêté. Elle ne lui ménagea pas les avances, employa pour attirer l'attention de cet anachorète toutes les ressources de la coquetterie la plus effrontée.

"Hélas!... il est des moments dans la vie où la vertu la plus éprouvée, les principes les plus sévères, cèdent aux attrait de la séduction.

"L'âne de Féron fut ému. Il rompit son lieu, oublia son maître et ses austères principes, et suivit l'ânesse tentatrice que montait la femme de Leclerc.

"Cette dernière voulut s'opposer aux transports de cette idylle à peine ébauchée. Elle frappa si cruellement le galant que ce dernier, perdant toute retenue, la mordit au bras. Furieuse, la victime s'empara du coupable et l'emmena cap-

tit. Féron ne trouvant plus son âne, partit aussitôt à sa recherche. Il ne le découvrit que longtemps après chez Leclerc qui, au lieu de le lui rendre, lui réclama pour dommages une somme de 1,500 livres, plus vingt sols par jour pour la nourriture.

"Féron refusant d'accepter de telles conditions, il y eut procès. Le zèle des avocats fit retentir la salle d'audience des discours les plus éloquentes.

"Ceci se passait au mois de juillet 1750. En septembre, l'âne de Féron gagna sa cause, grâce à sa bonne réputation et au brevet de bonne vie et mœurs que lui délivra le curé de la paroisse:

"Nous, soussignés, prieur-curé et habitant de la paroisse de "Vanvres" avons connaissance que Jacques Féron et sa femme avaient un âne depuis quatre ans pour le service de leur commerce, et que, pendant tout le temps qu'ils l'ont eu, personne ne l'a connu méchant, et n'a jamais blessé quiconque pendant six ans qu'il appartenait à un autre habitant du même lieu, qu'aucun ne s'en est jamais plaint, ni entendu dire qu'il ait fait des malices dans le pays.

"En foi de quoi nous, soussignés, lui avons délivré le présent témoignage.

"A Vanvres, ce 19 septembre 1750.

"Signé: Pinteul, prieur-curé de "Vanvres", Jérôme Patin, Claude Jeannot, Louis Rétoré, Claude Corbonnet, Louis Senlis.

"L'Histoire de la Ville de Lille rapporte qu'un cochon ayant dévoré un enfant aux environs de St-Omer, fut condamné par les échevins à être pendu.

Beaucoup plus tard, peu d'années avant la révolution, le corps municipal entra en conflit contre les officiers du bailliage qui lui contestaient le droit de haute justice. Le procès vint devant le parlement. Les échevins apportèrent, comme preuve du bien fondé de leurs prétentions, copie de la sentence rendue contre le cochon, laquelle avait été exécutée en dernier ressort et sans appel.

Nous trouvons encore dans l'Histoire du diocèse de Paris (Vol. II), la sentence du juge H. de Saint-Magloire, du village de Charonne, relative à une truie condamnée à être assommée, puis livrée aux chiens, pour avoir mangé le menton d'un nouveau-né.

Charnage, dans son Dictionnaire des Titres originaux fait mention d'une quittance de dix sols et dix deniers tournois, délivrée le 9 janvier 1396 par François Assire, bourreau de Falaise, pour exécution d'une truie âgée de trois ans, ou environ, prévenue d'avoir entamé le visage de Pierre Jonnet de

Masson, enfant au berceau. Assire reconnaît, en outre, avoir reçu un surplus de six sous tournois pour l'achat d'un gant neuf, rendu nécessaire à la suite de cette exécution. Il ajoute qu'il se tient pour satisfait des dites indemnités, et en remercie Regnaud-Rigaut, vicomte de Falaise.

Plus près de nous, nous trouvons trace de procès analogues. Sans nous arrêter au "Citron" des Plai-deurs, nous ne pouvons mieux faire que de citer le témoignage d'un erudit de nos amis.

"Qu'il y ait eu des chiens ou des bêtes condamnées par des tribunaux en France, il n'y a pas de doute... On cite le cas d'un chien, témoin dans un crime commis aux Batignolles, en bordure du boulevard de Courcelles, le 1er juin 1838. Un tonnelier avait été assassiné dans sa hutte. Son chien fut emmené à l'instruction pour être

(Suite à la page 19)

Le triduum de septembre à Ste-Anne-de-Beaupré

Le 8 septembre, des milliers de mères, vieilles et jeunes, accompagnées de leurs fillettes, se rendront en pèlerinage à la Basilique de Sainte-Anne de Beaupré. Ce jour-là, on célèbre la Nativité de la sainte Vierge. C'est donc aussi la fête de MATERNITE DE SAINTE ANNE, mère de Marie, et aussi la fête de toutes les mères chrétiennes.

Un TRIDUUM de prédications et d'offices spéciaux préparera les pèlerins à la fête du 8 septembre

(du 5 au 8 septembre):

A 9 heures, chaque matin, une grand-messe solennelle sera célébrée.

A 10 h. 30 a.m., il y aura prières, Salut du Saint Sacrement et Vénération des reliques de sainte Anne.

A 2 h. 30 p.m., récitation du chapelet pour les malades, suivie de la Vénération de la Grande Relique de sainte Anne.

A 4 heures de l'après-midi, il y aura exercice spécial pour les pèlerins de langue anglaise.

A 8 h. 30 p.m., commencera le grand exercice du soir, au cours duquel se déroulera une PROCES-SION AUX FLAMBEAUX.

A 9 h. 30 p.m., sera célébrée la MESSE DE COMMUNION (excepté le dimanche).

Brochure gratuite sur l'arthrite et le rhumatisme

Comment éviter les difformités

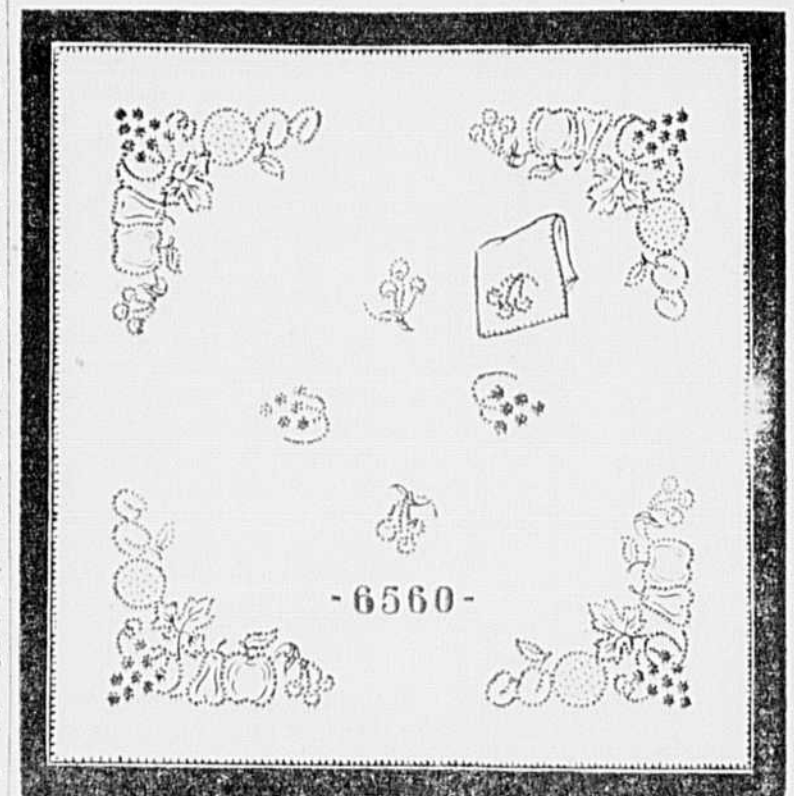
Une nouvelle brochure de 44 pages intitulée "Rheumatism" sera envoyée gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Elle explique pourquoi les médicaments et les remèdes n'apportent qu'un soulagement temporaire et ne peuvent enrayer les causes de ces maux; elle indique un traitement non-chirurgical, non-médical, reconnu depuis 35 ans.

Vous ne vous engagez à rien en faisant venir cette brochure instructive. Elle peut vous épargner des années de souffrances. Ecrivez aujourd'hui à: The Ball Clinic, Dépt. 5272, Excelsior Springs, Missouri, U.S.A.

Service des PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



No 6560: POINT DE CROIX — Charmant dessin de fruits destinés spécialement à une nappe à thé. Ce dessin facile et vite fait convient tout spécialement à nos jeunes écoblères.

COULEURS: Oranges, naturellement orange; raisins, violets; prunes, bleu foncé; pêches et poires, beige rosé; feuilles, de plusieurs tons de vert.

PATRONS à tracer avec un crayon, \$0.50; au fer chaud, nappe et 4 coins de serviettes, \$0.60.

ETAMPES sur imitation toile de couleur, garanti au lessivage, rouge, jaune ou vert, une nappe et 4 serviettes ensemble, \$2. Sur coton jaune, \$1.50.

FIL de couleur, pour la broderie, environ \$0.60. Finir le bord par une dentelle, un point de fantaisie ou un picot au crochet.

TAXE de 2% pour le Québec et de 5% pour Montréal à ajouter.

A NOTER AVEC SOIN — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres d'accise, les timbres bons de poste et les bons d'appoint et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste uniquement, sinon votre commande vous sera retournée. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal, (24)

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

On doit se garder de décourager les jeunes

St-Abit, juillet 1954
Monsieur le directeur,

Il me fait plaisir de venir vous féliciter de l'attitude prise à l'endroit de la conférence donnée par M. Michel Brunet sous les auspices de la Saint-Jean-Baptiste où il nous qualifiait, nous, Canadiens français, d'"agriculteurs". C'est assez que nous ayons toutes les peines à garder nos jeunes sur les terres sans que des personnages supposés instruits viennent entraver nos efforts en nous reprochant l'importance que nous donnons à la vie agricole chez nous. Il devrait savoir qu'un peuple ne demeure fort et vivant qu'en autant qu'il reste attaché non seulement à sa langue et à sa foi mais aussi à son sol. Aussi, dans nos milieux ruraux, il est de plus en plus question d'établissement rural, d'enseignement agricole, de fierté rurale, etc., etc. En vérité, cela s'impose et il se fait un beau travail dans ce sens mais, à mon humble avis, dans certaines occasions, j'ai l'impression que l'on s'y prend mal lorsque l'on fait appel à l'esprit de sacrifice et de renoncement des jeunes gens et jeunes filles du 20^e siècle pour qu'ils demeurent sur la terre. C'est assez pour les décourager, c'est comme si on voulait les envoyer au pénitencier pour la vie.

Je crois qu'il est aussi illogique de pratiquer cette méthode que si l'on demandait aux époux d'accepter les enfants par esprit de sacrifice et de renoncement alors que c'est simplement un état normal qui établira leur bonheur. De même que l'on s'applique à rétablir la vérité sur la profession agricole et la vie rurale non seulement dans les journaux mais par convictions solides dans les écoles d'agriculture, ménagères et même les écoles normales pour les jeunes filles afin que cette formation se repande dans nos écoles de campagne. Je suis moi-même un jeune ayant fait mes études en agriculture et j'espère fonder un foyer sur une terre car je connais la vie des villes. Il est malheureux que nos jeunes gens et jeunes filles qui posséderaient l'instruction requise de nos jours sur la terre pour faire un succès de leur vie lui tournent les talons. Que de jeunes, souvent de bons et de bonnes jacobins depuis des années, lâchent tout pour la ville. Alléluia, les uns diront qu'ils ont fait leur part vis-à-vis la terre; d'autres disent tout simplement que le bon Dieu a changé d'idée à leur sujet, etc., etc. Ou est la véritable cause? Manque de jugement et de convictions ou simplement, ignorance et égoïsme mal camouflé, résultats d'une éducation et d'une instruction mal adoptées à notre belle profession.

Il est bien apparent que c'est surtout chez les jeunes filles que

cette lacune se fait sentir. Beaucoup de jeunes gens ratent leur vie à cause de leur amie ou jeune femme qui ne veut pas partager la vie d'un cultivateur. Elles préfèrent voir leur homme végéter à la journée dans les chantiers ou à la ville. Nos jeunes rurales envient le sort de ces femmes de ville et de village qui se lèvent à 10 h. a.m. pour passer le reste de la journée à se peindre, fumer et se chercher des maladies; effectivement, elles s'en trouvent; anémie, pression, dépression, etc., etc., la plupart du temps dues à leur inactivité et leur paresse. Elles devraient plutôt regarder nos bonnes grand-mères qui ont élevé des familles de 10 et 15 enfants, se levaient à 6 heures du matin et qui meurent sans maladies apparentes à 80 ans passés, probablement parce qu'elles ne se sont pas attardées à s'en chercher. Elles ont toujours le sourire aux lèvres avec une parole encourageante. De nos jours, avec la mécanisation et tous les avantages de la vie moderne où le travail s'est de beaucoup simplifié, les jeunes filles ayant un peu d'instruction trouvent dégradant d'unir leur vie à un homme qui commencera sa journée à 6 heures du matin pour la terminer souvent à 9 heures du soir. Même si lui aime cela, elle ne trouve pas cela moderne. Je ne crois pas que les jeunes soient seuls responsables de cet état d'esprit, mais aussi ceux et celles qui ont mission de les former et de les préparer à la vie.

Merci de m'avoir permis de donner mon idée. Elle peut paraître catégorique, mais je crois que la situation ne l'est pas moins pour ceux qui veulent voir leur profession considérée au niveau des autres.

Un amant du sol

Journée agricole à La Patrie

Près de 400 personnes ont pris part à une journée agricole tenue le 17 août dernier, à la Station fédérale de démonstration de La Patrie, propriété de M. Louis Langlois, cultivateur-éleveur. Cette journée avait été organisée par le cercle d'élevage, le cercle des Jeunes Éleveurs et la ferme de démonstration de La Patrie, en collaboration des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture.

La journée débuta par les concours des Jeunes Éleveurs. M. Gérard Drouin, de Sherbrooke, procéda au jugement des différentes classes de bovins présentées par les 38 membres du cercle des Jeunes Éleveurs, tous fils ou filles de membres du cercle d'élevage. Plus de 150 têtes de bétail, pur-sang ou croisé, des races Holstein et Ayrshire, veaux de l'année, génisses de deux ans et vaches adultes furent présentées.

Dans la classe Ayrshire, les jeunes Gilles Gaudreau, André Vézina, Marius Blais et Gaston Vézina gagnèrent les premiers prix pour les veaux de l'année, génisses d'un an, génisses de deux ans et les adultes respectivement tandis que pour les Holsteins, dans les sections correspondantes, les jeunes Abel Gaudreau, Yvan Gaudreau, Gaston Boutin et Gaston Langlois conquirent les premières places. Les grands championnats pour les Holsteins et les Ayrshires furent attribués à Gaston Langlois et Berthe Paul. Dans une classe spéciale pour les jeunes de dix ans, fils de membres du cercle d'élevage, les premiers prix furent attribués à Jean-Paul et Gaston Choquette.

Après le dîner, les dames et jeunes filles eurent le plaisir d'entendre une intéressante causerie sur le jardinage et l'embellissement par M. C. Albert Côté, spécialiste en horticulture de Victoriaville. Durant ce temps, les cultivateurs présents ont visité le silo-fosse de la ferme de M. Langlois. Ce silo mesure 38 x 24 pieds. Il est d'une hauteur de 8 pieds et d'une capacité de 150 tonnes.

Ont adressé la parole, au cours de la journée, MM. Omer Allard, J.R. Scott, J.-A. Lambert, Albert Niole, vice-président de la Coopérative de Sherbrooke et ancien président diocésain de l'U.C.C., Alphonse Deschênes, représentant de M. Pierre Labrecque, directeur

du Service à Québec.

Cette intéressante journée d'étude se termina par la distribution de nombreux prix de présence et le tirage des prix spéciaux. Un taureau Holstein pur-sang, don de M. Paul Adams, de Beloeil, fut gagné par M. Aimé Bergeron, d'Asbestos; un taureau Ayrshire pur-sang, don de M. J.-Paul Lagace, de St-Hyacinthe, au profit des membres du cercle d'élevage, fut gagné par Mlle Mariette Lareau, de La Patrie. M. Louis Gobeil a mérité un autre taureau Ayrshire, don de M. Roland Pigeon, éleveur de Verchères.

Il est intéressant de souligner que le cercle d'élevage de La Patrie groupe 80 membres et le cercle des Jeunes éleveurs, 38. Ces derniers ont tous participé aux activités de la journée. La station de démonstration de La Patrie est établie chez M. Langlois depuis 1947 et elle a une superficie de 250 acres en culture.

Rôle du mouvement...

(Suite de la page 6)

ment, la modernisation, le progrès technique ne leur sont normalement accessibles qu'avec l'aide de leurs coopératives.

On a pu dire souvent que l'agriculteur se trouvait pris entre les pincées d'une tenaille, puisqu'il subit les prix des éléments nécessaires à son exploitation (machines, engrais, aliments du bétail, etc.) aussi bien que les prix auxquels il peut vendre ses produits.

Devant une industrie et un haut négoce de plus en plus cartellisés, en présence d'ententes qui, plus que jamais, font sentir le poids et la puissance de leur concentration, l'agriculteur isolé serait pratiquement sans défense.

Il n'est pas nécessaire de mettre l'accent sur le secours précieux que lui apporte la solidarité coopérative, en lui permettant de tenir écartées les pincées de la tenaille.

Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'agriculteur n'est pas seulement producteur. Il est aussi consommateur, et une baisse de son pouvoir d'achat correspond à une diminution des débouchés intérieurs du commerce et de l'industrie, génératrice de chômage dans les villes.

Par ailleurs, il faut se souvenir que notre structure paysanne est, pour une large part, basée sur la petite et moyenne exploitation fa-

miliaire. Seule, la Coopération peut maintenir cette structure en permettant la modernisation technique en même temps que la défense économique.

Devant l'évolution des problèmes techniques, économiques et sociaux, les tâches de la Coopération agricole apparaissent donc chaque jour plus importantes. Par la diversité de ses formes, par la souplesse de ses moyens, elle est à même, en France, d'apporter à ces problèmes des solutions efficaces.

Chez les jeunes Éleveurs de St-Claude

L'exposition du cercle des Jeunes Éleveurs de St-Claude a eu lieu le 9 août dernier sur la ferme de M. A. Ouellet, sous le patronage du cercle d'élevage St-Claude-St-Georges. Le programme débuta par le jugement des montons par M. Donat Salvay. Il y eut ensuite appréciation des bovins par M. Armand Lambert. Le club de St-Claude a fait de belles acquisitions au cours de l'année, tout à l'avantage des éleveurs de la région.

Pour compléter le tout, les organisateurs de la journée avaient prévu la présentation de bons taureaux et de génisses achetées par les membres du cercle d'élevage. M. Lambert donna une leçon fort appréciée des éleveurs sur les qualités recherchées chez un bon sujet laitière.

Voici le résultat de l'expertise des différentes classes de bétail jugées à cette exposition des jeunes éleveurs.

Montons: Juge, Donat Salvay, agronome officiel.

Classe mâles: Leo Maurice, Maurice Bisson, André Blinette et Ross-A. Maurice.

Classe agnelle de l'année: André Blinette, Bernard Bisson, Leo Maurice, Maurice Bisson et Ross-A. Maurice.

Classe mère d'un an: Maurice Bisson, Ross-A. Maurice et Bernard Bisson.

Classe mère plus d'un an: André Blinette, Ross-A. Maurice et Bernard Bisson.

Classe truie: Maurice Bisson, Leo Maurice et André Blinette.

Bovins: Holstein: Juge, Armand Lambert, spécialiste en industrie laitière.

Classe 2 ans: Yolande Maurice, Jeanne Maurice et Raymond Bisson.

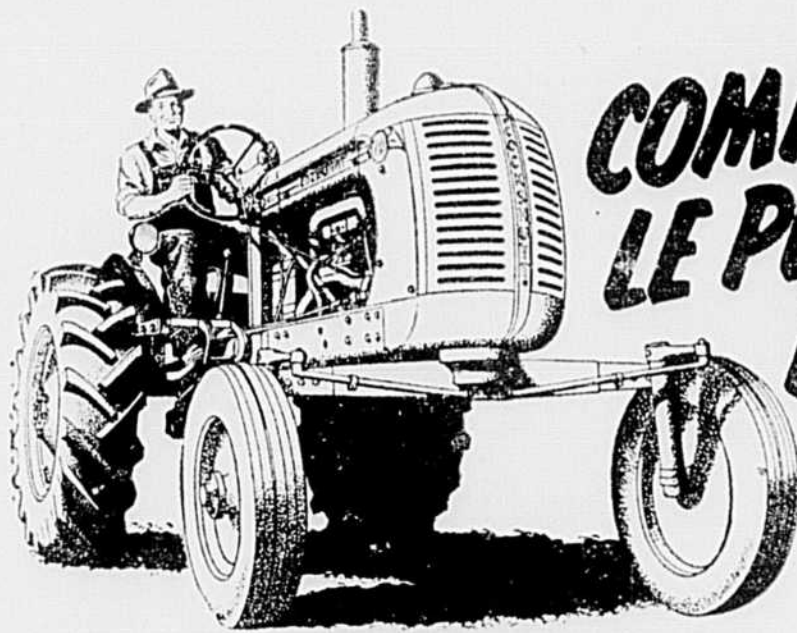
Classe 1 an: Raymond Bisson, René Maurice et Yolande Maurice.

Classe agnelle: Anatole Blinette, J.-A. Maurice et René Maurice.

Classe junior A: Yolande Maurice, Louis-Philippe Dufort et Raymond Bisson.

Classe junior B: Micheline Saint-Pierre, J.-Claude Côté et Gilles Saint-Laurent.

LE TRACTEUR BISOC LE PLUS ADAPTABLE AU CANADA



**COMME PUISSANCE
LE PLUS PROFITABLE
DE LA CATÉGORIE
BISOC!**

L'exposition de...

(Suite de la page 5)

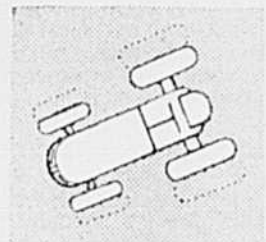
crise économique et de la deuxième grande guerre. Aujourd'hui, cependant, elle attire environ 16.000 visiteurs et les exposants se partagent quelque \$10.000 en prix.

L'exposition durera quatre jours. Demain matin, il y aura jugement des bovins Jersey et Guernsey, des bovins de boucherie et des croisés. À 11 h. a.m., début du concours de conduite de tracteurs. Vendredi, seront jugés les bovins de race Ayrshire et Holstein, ainsi que les chevaux pur-sang. Samedi sera la journée des Jeunes. Chaque jour, il y aura course de chevaux à 2 h. p.m., et vaudeville à 8 heures. Le secrétaire de la Société d'Agriculture est M. Paul Morin, agronome, de St-Eustache.

Le tracteur "20" est souple, robuste et puissant! Peu coûteux d'achat et d'entretien et d'un fonctionnement économique! Vous conviendrez que c'est le tracteur le plus moderne, le plus utile, le plus adaptable du genre, sur le marché. Accouplez un tracteur Cockshutt "20" avec n'importe quel instrument porté Cockshutt, vos frais seront réduits et vous pourrez accomplir un travail remarquable. Voyez ce tracteur aujourd'hui même, chez votre vendeur Cockshutt!

CHOIX D'ESSIEU AVANT REGLABLE
OU DE ROUES AVANT JUMEEES

PROGRESSEZ AVEC
LE TRACTEUR



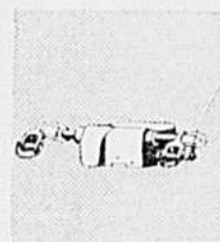
Roues réglables

L'écartement des roues arrière peut se régler de 48" à 76" par crans de 2" pour chaque roue. L'essieu avant permet de varier l'écartement.



Accouplement à 3 points de raccordement

Facile à accoupler ou désaccoupler. Conçu spécialement pour l'équipement hydraulique porté. Commande du tout du doigt.



Commande hydraulique

La commande hydraulique "VIVE" actionne tous les instruments portés à l'avant ou à l'arrière, ou remorqués.

L'équipement facultatif comprend: prise de force mécanique et commande de pompe à eau, etc.

COCKSHUTT 20

COCKSHUTT FARM EQUIPMENT LIMITED
ASSOCIÉS DES AGRICULTEURS CANADIENS DEPUIS 115 ANS

CE-573P



Au poste CKAC, tous les dimanches à 6 hrs 45 p.m., on diffuse chaque semaine le programme "DE LA JUSTICE DES HOMMES A LA JUSTICE DE DIEU". M. Alexandre Guillet, journaliste, auteur de cette émission, évoque chaque semaine un fait célèbre: disparition, procès, évasion, acte d'héroïsme, histoire policière ou espionnage. Ce programme est commandité par la Pharmacie Montréal.



Où est parti
"Le survenant" ?

Depuis le printemps dernier, on est bouleversé au Chenal-du-Moine, dans les îles de Sorel. Car depuis des mois, on n'a pas revu celui dont la présence et les agissements alimentent les conversations au coin du feu et provoquent des discussions souvent violentes. Aussi mystérieusement qu'il était apparu, le Survenant a disparu, se fondant sans bruit dans la brume qui fréquemment estompe les rives basses et monotones des îles en bordure du Lac St-Pierre.

Le mystère s'éclaircira-t-il à l'automne? C'est ce que les auditeurs qui suivent la version radiophonique du grand roman de Germaine Guèvremont pourront apprendre très bientôt. L'émission reprend lundi soir, 30 août, à 6 h. 30, aux cinq postes suivants de Radio-Canada: CBF, Montréal; CBV, Québec; CBJ, Chicoutimi; CHNC, New-Carlisle; CJFP, Rivière du Loup. Comme l'an dernier, l'émission passe cinq soirs par semaine, du lundi au vendredi inclusivement.

Mais le 6 septembre, et à des heures variant selon l'endroit, le Survenant reprendra aussi aux cinq autres postes suivants: CJBR, Rimouski; CKLD, Thetford Mines; CHLT, Sherbrooke; CKSM, Shawinigan; CKCH, Hull.

LA LIAISON FRANÇAISE

LA TERRE — P. 15 — Radio...

Cet été, près de trois cent cinquante Canadiens français de l'est du Canada ont rendu visite à leurs compatriotes de l'Ouest sous les auspices de la Liaison française. A leur tour, ils ont découvert "notre pays" et les groupements des nôtres qui l'habitent.

L'un de ces voyageurs, le R.F. Amédée, E.C., préfet des études à l'Académie de Québec, a bien voulu faire connaître ses impressions de voyage à l'auditoire de Radio-Canada. Sa causerie passera sur le réseau français le 4 septembre, de 5 h. 45 à 6 h. Les centaines d'anciens voyageurs de la Liaison française sont particulièrement invités à l'entendre. Le conférencier est l'invité du Conseil de la Vie française en Amérique.

QUART D'HEURE DES MALADES

La prochaine émission consacrée aux malades aura lieu sur le réseau français de Radio Canada, le 3 septembre, premier vendredi du mois, à 5 h. Le R.P. Albert Donatigny, S.J., donnera la causerie.

Waterloo

(Shefford)

Lors de son assemblée annuelle, le syndicat de l'U.C.C. de Waterloo (Shefford) a procédé à l'élection de son bureau de direction qui se compose maintenant comme suit: président, M. Wilfrid Léger; vice-président, M. Ovide Arès; directeurs: MM. Joseph Gévy, Bernard Morin, Jean-Paul Fortin et Joseph Doucet. L'aumônier de ce syndicat est M. l'abbé H. Hébert, curé.

Paul Doucet, secrétaire.

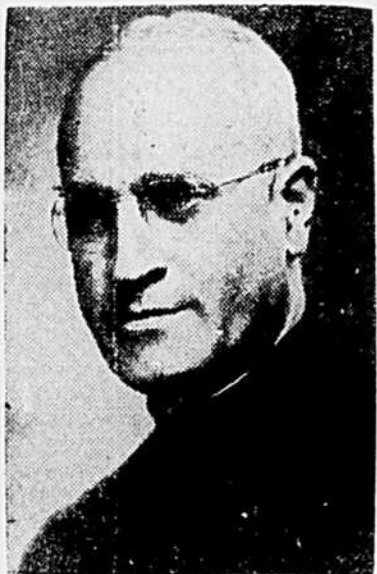
Le bétail de race Canadienne en vedette à l'Exposition régionale de Montmagny

Par Lucien Sévigny, agronome du Service de l'Information et des Recherches.

L'exposition régionale de Québec, organisée par le syndicat d'élevage du district de Québec et la Société d'Agriculture de Montmagny, a remporté, cette année encore, un franc succès. Cet événement a attiré un grand nombre de cultivateurs et de citoyens intéressés aux choses de l'Agriculture. L'exposition de Montmagny est ouverte aux cultivateurs des comtés de Québec, Portneuf, Lotbinière, Beauce, Dorchester, Lévis, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Montmorency et Charlevoix.

L'expertise du bétail est pour les cultivateurs et les visiteurs en général le centre d'intérêt. La foire de cette année mettait en vedette les éleveurs de bétail canadien. Le juge de cette classe, M. Marc Leclerc, agronome du Service de l'Industrie animale de Québec, attribua six championnats au troupeau de M. Alexandre Fournier et Fils, de Montmagny. Le taureau "Fabien de Beaumanoir" mérita le grand championnat et celui senior, alors que les femelles "La Gorgendière Docile" et "Fanchette" remportèrent respectivement le grand championnat et celui senior, pour la première fois, et les championnats de réserve, pour la seconde. Le taureau "La Gorgendière Bijou", propriété de M. Paul-Emile Nicole, de Montmagny, obtint le grand championnat de réserve et celui junior tandis que la femelle "Hermance de Nicole" s'empara du championnat junior. M. Ambroise, de Cap Saint-Ignace, se mérita le championnat junior de réserve avec l'animal "Zola de Fournier"; M. Marcel Asselin, de Saint-Charles, le championnat junior de réserve avec le troupeau "Saint-Charles René de Rossignol 4-J" et M. Lucien Nicole, de Montmagny, le championnat senior de réserve avec "Duc de Fournier". Plusieurs sujets canadiens furent présentés par MM. Léopold Nicole et François Gaulin, de Montmagny.

Le bétail de race Ayrshire figurait avec 9 troupeaux et un nombre plus considérable de sujets que l'an dernier, soit 168 comparé à 137. De l'avis des exposants de cette race, l'exhibé était le meilleur présenté à date tant par la qualité des sujets que par la quantité. Les animaux étaient mieux préparés, mieux dressés et la concurrence très serrée dans plusieurs classes. Le troupeau de la Ferme du Collège de Lévis, dont le régisseur est M. Napoléon Plante, remporta tous les premiers prix sauf deux. Le juge Louis-Nazaire Saint-Pierre, agronome-gérant du Centre d'Insémination Artificielle de Québec, à Saint-Hyacinthe, déclara à ce troupeau les championnats suivants: le taureau "Selwood Lady's Galant", élevé par la Ferme Selwood Bros., d'Aylmer, Québec, grand championnat; le taureau "Ayr Palm Ivanhoe", produit de la ferme Albert Malenfant, de Montmagny, grand championnat de ré-



Le R. P. Léo Hudon, jésuite canadien qui accomplit une œuvre de premier plan à l'Université pontificale Grégorienne de Rome, est présentement de passage au pays. Il a notamment représenté cette université romaine, dont il est le secrétaire général et préfet adjoint des études, au Congrès marial national ainsi qu'à la 21e session annuelle des études, de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise. (C.C.C.)

serve; "Duchess de Leader Lévisienne" et "Hermite de Leader Lévisienne", deux sujets élevés par la Ferme du Collège de Lévis, remportèrent respectivement le grand championnat et celui de réserve. Ajoutons que cette dernière s'est méritée le trophée pour sa haute production, soit: 13,800 livres de lait dosant 4.36% de gras en 305 jours à l'âge de trois ans.

Le taureau "Louis de Brise des Monts", propriété de M. François Montminy, de Saint-Gilles de Lotbinière, et élevé par M. Antoine Fontaine, de Saint-Hyacinthe, se mérita le premier prix dans la classe des taureaux de deux ans. Les autres troupeaux Ayrshire à participer à l'expertise étaient ceux de l'Hospice du Lac Vert, des RR. SS. du Perpétuel-Secours, et d'Oram Blouin, de Saint-Damien; ceux de MM. Louis-Jacques Bernier, Cap Saint-Ignace; Honoré Pelletier, Saint-Pacôme; Armand Gagnon, Rivière Ouelle; Arthur Castonguay, Saint-Roch des Aulnaies; Albert Malenfant, de Montmagny, et celui de l'Institution Agricole de Sainte-Germaine de Dorchester. Plusieurs de ces concurrents promettent beaucoup pour l'avenir et font beaucoup pour l'amélioration de leur élevage. Pour certains de ces éleveurs l'expertise du bétail est pour eux une bonne école où ils puisent de précieux renseignements.

Trois éleveurs de bétail Holstein se disputèrent les premières places. Le juge, M. Hector Béliveau, agronome de Victoriaville, déclara au troupeau de l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance, de Lévis, dont M. Lucien Gagnon est le régisseur, la majorité des premiers prix. Ainsi, le taureau "Eglantier Triumphant Chevalier" se mérita le grand championnat; les mâles "Rabi Box Ajax de Lévis" et "Ti-Mousse Bob Ajax Lévisien" remportèrent, le premier, le grand championnat de réserve et celui junior; le second, le championnat senior. Chez les femelles, la vache "Idola de Lévis" mérita le grand championnat et les deux sujets "Bergelette de Lévis" et "Rosina Bella de Lévis" respectivement les championnats senior et junior. Une vache, propriété de la Ferme des Gaiéuls de M. Marius Dion, de Honfleur, se mérita un championnat alors qu'une génisse, propriété de la Ferme de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, s'est vue décerner le championnat junior. L'exhibé Holstein comptait une quarantaine de têtes.

L'exhibé Jersey était constitué d'un seul troupeau, celui de M. Alfred-Emile Couture, de Saint-Augustin. Le juge, M. Jean-Paul Rousseau, agronome du Service de l'Industrie animale, déclara le grand championnat au taureau "Hillside Favorite Gem" et à la femelle "Darling Pamela Contest". M. Couture présentait treize sujets à l'expertise.

L'exhibé porc se composait en majorité de sujets de race Yorkshire et, selon les éleveurs, c'est le meilleur présenté depuis plusieurs années à l'Exposition de Montmagny. Le nombre de sujets exposés était à peu près le même que l'an dernier, mais la qualité était considérablement supérieure. M. Marius Dion, de Honfleur, remporta le premier prix dans la classe des verrats, alors que M. François Montminy, de Saint-Gilles, obtint le premier dans celles des femelles. Les autres éleveurs de pur-sang étaient: MM. Alexandre Fournier et Albert Malenfant, de Montmagny; Proulx et Frère, de Saint-Pierre de Montmagny et Amédée Gagnon, de Rivière-Ouelle. Il y avait un grand nombre de sujets croisés. M. Marc-Aurèle Dionne, agronome du Service de l'Industrie animale de Québec, jugea les pores.

Cette année, on enregistra un plus grand nombre de moutons croisés. L'expertise ovine fut confiée à M. François Dionne, agronome spécial en industrie animale de Sainte-Anne de la Pocatière. Les éleveurs suivants présentèrent des sujets dans les races Hampshire, Shropshire, Suffolk et Leicester. Ce sont MM. François Montminy, J.-B. Cloutier, Alexandre Fournier, Albert Malenfant, Lauréat Boulanger et Théo Montminy. En tout 75 têtes de pur-sang.

L'exhibé chevalin composé d'environ 25 sujets fut jugé par M. Pierre Labrecque, directeur du Service de l'Industrie animale de

Québec. L'exhibé avicole, par MM. L.-P. Bois, instructeur avicole de L'Islet, R. Painchaud, du Service de l'Industrie animale de Québec, et J.-M. Comeau, gérant du couvoir coopératif de Montmagny; l'exhibé des arts domestiques et des fermières, par Mlles Rolande Gagnon, Suzanne Gauthier et Mme Suzanne Gauthier-Pelletier, techniciennes du Service de l'Economie et des arts domestiques de Québec.

Le bureau de direction de la Société d'Agriculture de Montmagny est constitué de MM. G.-F. Fournier, président; Alexandre Fournier, vice-président; et Louis J. St-Yves, secrétaire-trésorier, tous trois de Montmagny.

Les dirigeants du Syndicat d'élevage du district de Québec est composé de MM. J.-Albert Sansfaçon, président, de Charlesbourg; François Montminy, vice-président;

Remerciements à saint Isidore

Un abonné de Sayabec tient à manifester publiquement sa reconnaissance à saint Isidore pour la guérison d'un animal qu'il dit avoir obtenue grâce à l'intercession du saint patron de la classe agricole.

Saint-Gilles, et J.-Paul Rousseau, secrétaire, Québec. Les directeurs sont Jean Lemieux, Saint-Bernard de Dorchester; Napoléon Plante, Lévis; J.-H. Couture, Saint-Augustin de Portneuf, et Alexandre Fournier, Montmagny.

MANUEL DE L'INVENTEUR
25¢
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 S^{TE} CATHERINE MONTREAL

Brevets d'invention
MARQUE DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Rayn-A. Robic - J.-A. Bastien
1516, rue Drummond
MONTREAL

Tel. HARBOUR 2144
Jean-Paul VERSCHOLDEN
Maurice-D. GODBOUT
VERSCOLDEN & GODBOUT,
AVOCATS
Conseillers juridiques de l'U.C.C.
132 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

PEINTURE - - - EMAIL
FINI BRILLANT
Toutes nuances
\$2.75 le gallon
Demandez notre liste de prix
La Cie de Peinture Ludo
1101 Carré Amherst Montréal 10



Un grand nombre d'automobilistes, comme celui-ci qui n'a pas fait l'arrêt réglementaire, ignorent les indications de la route. Si vous voulez conduire votre auto une autre journée, apprenez ce que signifient ces indications avant qu'il ne soit trop tard.

Les Sociétés d'Assurance de l'U.C.C.

Vie — Incendie — Automobile

515 avenue Viger,

Montréal 3

On ne se passe pas de

La Terre
DE CHEZ NOUS

Il faut recevoir et lire la TERRE DE CHEZ NOUS parce que :

- 1 — Ce journal contient l'information agricole essentielle et indispensable;
- 2 — Ce journal appartient à l'U.C.C., donc aux cultivateurs, et ne peut défendre que la classe agricole;
- 3 — Ce journal doit être maintenu par ceux qu'il défend;
- 4 — Ce journal revient toutes les semaines, publie 100 pages par mois, 1200 dans l'année, et vous en donne plus pour votre argent.

COUPON D'ABONNEMENT

La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.

Je désire renouveler mon abonnement à la "Terre de Chez Nous". Ci-joint un mandat de \$2.00 pour un an OU (selon le cas) de \$5.00 pour trois ans.

NOM

Route rurale no

Paroisse ou bureau de poste

Comté

Province

L'abonnement à la "Terre de Chez Nous" coûte \$2.00 pour un an ou \$5.00 pour trois ans.

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour vêtements sur mesures, de la manufacture aux clients. Plein temps ou partiel, bas pris, commissions intéressantes, complètes en bonus. Vaste assortiment d'échantillons tout laine. Expérience non nécessaire, nous vous enseignons. Chance exceptionnelle. DAVENTRY TAILORS, Dept. T, B.P. 892, Montréal.

VENDEURS sérieux. Véritable aubaine pour travail honnête, payant chez vous. Adressez BOX 385 Westmount, Montréal. Incluez timbres 10 pour échantillon.

A CEUX QUE LA VENTE INTERESSE

Le plus tôt possible demandez nos catalogues gratuits de bagues de fiançailles, montres, bracelets, colliers, etc., etc., et vous serez convaincus que nos prix sont les plus bas et nos spécimens vraiment incomparables. Essayez notre compagnie, c'est l'adoption. Nous donnons catalogue de 66 pages donnant le droit d'acheter au prix du gros. Écrivez à SUISSE WATCH REG'D, 8399 des Écoles, Montréal, P.Q.

AVONS BESOIN de vendeurs ambassadeurs pour vendre nos 250 produits dans C.O.V.A. Monet-Paradis-Roulet-Siding, Bery. Si vous aimez le public, n'hésitez pas à écrire pour connaître nos conditions faciles de vente. FAMILIX, Dept. A, Montréal 24.

SOUS-AGENTS DEMANDES

Profitez de vos contacts en vendant les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada.

Travail facile et agréable. Commissions généreuses. Écrivez à :

CASGRAIN & CIE LIMITEE

261 ouest, rue St-Jacques, Montréal

AIGUISAGE

AIGUISONS lames clipper vaches, moutons, barbières, hûle. 50c. Ouvrage garanti. Retourne 24 heures. L'USINE AIGUISAGE STEWART, 230 Prince, Sorel.

CULTIVATEURS



Confiez-nous l'aiguisage de vos lames de tondeuses à vaches, moutons, barbières. Eméri 35c, à l'huile 50c. Nous réparons les tondeuses brisées. Tout travail garanti. Service de 24 heures. L'Usine d'Aiguisage Stewart, 230 rue Prince, Dépt. A, SOREL, Q.P.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES et TAUREUX Holstein pur sang enregistrés, et croisées à vendre en tout temps. Troupeau accrédité négatif. R.O.P. Paul Adam, Beloeil, Qué. Tel. : 4305.

CLUB AYRSHIRE ET CHEMIN : le Club offre en vente en tout temps de l'année, à des prix très avantageux MALES et FEMELLES AYRSHIRES de tout âge et hautement qualifiés. S'adresser au secrétaire MAURICE DIRREN, agronome, Lac Etchemin, Dorchester.

LES MOUCHES causent des ennuis et des pertes incalculables. Pour les éviter, employez le KILATHON et le DAIRY FLY KILLER de Cooper. Pour vous en procurer, adressez-vous à votre fournisseur ou directement à la COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE, LENNOXVILLE, QUE. Votre agronome peut vous renseigner.

VEAU MALE, génisse pur sang Shorthorn, bonne conformation. Ces veaux ont de bonne remorque du côté du lait. Prix \$30.00. THOMAS TREPANIER, St-Ludger, Cte Frontenac.

VERRATS ET TRUES Yorkshire enregistrés, classés XXX. Agés de 5 mois et plus. GEORGES RICARD, St-Michel, Cte Napierville, Qué.

CHIENNE COLLIE domptée, petite \$10.00; chienne 5 mois, coiffée à aller chercher les vaches \$5.00. St-Bernard X Collie \$7.00; chienne, chienne \$3.50. Chienne Scotch Collie de race pure, 6 mois \$10.00. Chien Deer Hound X Collie, bon pour le chevreuil \$12.00. Chien de carosse (Dalmatien), bien marqué, 10 mois \$15.00. Enveloppe africaine THOS. PETTEM, L'An, Ontario.

VERRATS YORKSHIRE enregistrés, classés XXX. Prêts pour le service. Excellents types, parents à l'engrègement supérieur. Taureaux canadiens enregistrés, nés en mars. Sujets de choix. ALBERT NICHOLS, La Présentation, St-Hyacinthe.

BOEUF AYRSHIRE enregistré, accrédité, 21/2 ans, classé A supérieur. Père : Thornecraft Liberty, une étoile, père du père Penhurst Liberty, trois étoiles. A noter les trois mâles ont un average 10.670 lbs lait, 424 lbs gras, 305 jours, à 3 ans. ANTOINE FONTAINE, 750 1^{re} St-Hyacinthe, P.Q.

JEUNES de 3 d'une bœuf et plus Ayshire accrédités, très belle conformation, grande lignée latérale. Amis taureaux du nan. Prix très raisonnables. ANTOINE FONTAINE, 750 1^{re} St-Hyacinthe, P.Q.

QUELQUES VACHES fraîches, vaches, taures, veaux d'élevage à vendre. Troupeau Holstein pur sang, accrédité, contrôlé. MARCEL CHERTIN, R.R. 6, Chénin Adamsville, Granby.



Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger?

Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: \$1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES. LA TERRE DE CHEZ NOUS.

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Tél. Université 6-8936

A VENDRE

SACS A VENDRE

Sacs de sucre et de farine non lavés, 27c chacun lavés, blanchis 30c chacun. C.O.D. accepté. Toutes sortes de sacs, poches et bords. S'adresser à JOS. LEBEL, 540 rue VILLERAY, MONTREAL.

POELE EMAILLE, bols, charbons, presque neufs. Petite fournaise tortue, avec brûleur à l'huile. Différents articles. Mme PARROT, 754 Bellevue, Châteauguay.

VENTE SPECIALE D'ETE

BAS DE NYLON, subs., \$6.30 douz. paires. Bas de nylon, subs. II, \$4.30 douz. paires. Bas de nylon endommagés, \$2.50 la livre (app. \$1.00 douz.) COUPONS de 1/4 à 1/2 v. Coton jaune (16c v.), 25 vgs pour \$4.00. BROADCLOTH blanc, (15c v.) 24 vgs pour \$3.50. Broadcloth et coton mal imprimé (10c v.) 22 vgs pour \$2.20. BALLOTS mélangés de satin, taftetas, jersey, gabardine, app. 20 vgs pour \$1.65, app. 40 vgs pour \$2.50. Boîte de 100 lbs, excell. assortiment \$17.00. COTON UNI, coul. assort., app. 22 vgs pour \$3.50 (16c v.). COTON IMPRIME, fleur (27c v.) 24 vgs pour \$6.60. DOUBLURE rayonne et satin, 54" large (16c v.) app. 22 vgs pour \$3.50. DRILL BLANC (18c v.) app. 15 vgs pour \$2.75. Drill uni gros (19c v.) app. 12 vgs pour \$2.25. Crépon uni, coul. assort. (21c v.) app. 30 vgs pour \$6.30. Crépon fleur (22c v.) app. 30 vgs pour \$6.60. FLANELLETTE unie (24c v.) app. 21 vgs pour \$5.00. Flanellette carreaux à chemises, etc. (25c v.) app. 13 vgs pour \$4.50. Flanellette fleurie ou rayée à pyjamas (27c v.) app. 22 vgs pour \$6.20. DRAPERIE fleurie à coussins, sacs à main (29c v.) app. 12 vgs pour \$3.50. Les ballots sont seulement par le nombre des verges indiquées. ROSE TEXTILES, 82 est, Mont-Royal, Montréal.

ACCESSOIRES DE CREMERIE: 5 moteurs électriques 5, 3, 2, 2, 1/2 H.P., pasteurisateur, une grosse balance, baratta à beurre, séparateur à vapeur, appareil pour sécher caséine, autres choses. S'adresser: LUDOVIC BIENVENU, Saint-Antoine, Cte Vercheres.

TOILE A AUVENT, unie, couleurs: rouge, vert, bleu, jaune. Coupons 1/2 à 1 v. (30 la verge) 11 verges \$3.50. Foyer d'Economie, 2101 boul. Saint-Laurent, Montréal.

BAS NYLON

12 paires \$3.00
2% taxe 06
malle \$3.18

Bas nylon avec fil tiré dans la jambe ou jambe rétrécie, ou encore, différence de longueur ou de pied, couleurs nouvelles.

48 paires bas nylon scrap \$2.39
2% 05
malle 21

Vendus comme rejet du moulin, chaque bas avec un trou ou une échelle mais prenez une chance. Envoyez un bon de poste ou nous expédions C.O.D. Catalogue gratuit sur demande.

SPECIAL: No. 59M, bas travail homme, seconds, coton, couleurs assorties, pointures 9 à 11, la douz. \$2.75

SPECIAL — Débarbouilleuses, 10 1/2 x 10 1/2, .65 douz.

L. THERRIEN

557 OUEST, RUE NOTRE-DAME
C.P. 15, Victoriaville, P.Q.

LAINE MELANGE SPECIAL, 2 brins en couleurs, blanc, bleu, bleu marine, rouge, noir, gris et brun bruyère. Prix \$1.95 la livre, livrée. Paquetage en échelle de 4 onces. Escompte 10% sur commandes de 10 livres et plus. Écrivez: SOL GOODZ REG'D, Ste-Sophie, Cte Terrebonne, P.Q.

20 VERGES DE COUPONS SEULEMENT \$2.75

3 LBS. longeurs de 1/2 à 3 vgs. Un excellent assortiment comprenant beau Jersey de Rayon pour lingerie, Crêpes Spuns, Soles, Cotons, etc., qui vous étonneront. Un paquet d'élastiques gratuits. Commande d'échantillon d'une dune lb. \$1.00. Aussi coton jaune, longeurs jusqu'à 4 vgs, 3 livres pour \$3.00. Livraison immédiate. Envoyez votre remise aujourd'hui à SEARS, Dépt. T, 5135, rue St-Urbain, Montréal, P.Q.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: couvre-lits complètement recouverts de chenille, de toutes couleurs et grandeurs, dessins fleuris, \$4.99 chacun. Couvre-lits avec dessins de fleurs de fine chenille de corduroy, \$7.50 chacun. Envoyés C.O.D. — Argent remis si non satisfait. HANDICRAFT DISTRIBUTEURS, 2093 rue Bleury, Montréal.

PNEUS SURS

GARANTIE DE 6 MOIS

Spéciaux: 825 x 20, \$34.50; 750 x 20, \$29.50.
Garantie sur chaque pneu légèrement usagé, sélectionné pour votre protection et votre satisfaction. Impossible de trouver mieux ailleurs. Chambre à air gratuite avec chaque achat de 2 pneus.
550 x 17 — \$6.95 650 x 16 — \$13.50
600 x 16 — \$7.45 650 x 20 — \$21.95
650 x 16 — \$9.45 700 x 17 — \$18.50
670 x 15 — \$8.45 750 x 17 — \$25.75
710 x 15 — \$9.55 700 x 20 — \$27.50
750 x 15 — \$11.45 900 x 20 — \$45.00
Tubes — \$1.50 Tubes — \$3.95
Spécial, nouveau Deluxe, marque fameuse, 670 x 15, prix régulier \$17.20, prix de vente \$16.75.
Nouvelle chambre à air \$3.25. Envoyez 25¢ de dépôt à CANADIAN LODE SUPERTREADS, 188-B Dundas West, Toronto.

MIEL PUR PASTEURISÉ, blanc No 1, caisse de 48 lbs \$10.35; chaudière de 30 lbs \$6.50; bidon 70 lbs \$14.00. Ambre No 1, caisse 48 lbs \$7.00; chaudière de 30 lbs \$4.00, 70 lbs \$9.00. Prix spéciaux sur quantité. Ce miel est garanti ne pas stériliser. Nous sommes le seul établissement du Québec à pasteuriser le miel. JULIEN LEFEBVRE, producteur de miel, Beauharnois, P.Q.

MORCEAUX POUR COUVER-PIEDS \$1.

BOITE contenant beaux coupons pour travaux piqués. Équivalent à 12 vgs à 36 po. de largeur. Morceaux de coton fleur lavable, larges, suffisant pour 2 couvre-pieds, 50 patrons. Cadeau utile gratuit. Envoyez \$1.00 pour chaque boîte à SEARS, Dépt. T, 5135, rue St-Urbain, Montréal.

BIEL PUR No 1, naturel et homogénéisé. Blanc 0.25 lb, \$10.00; caisse de 48 lbs, chaudières 30 lbs \$6.25, 70 lbs \$13.75. Miel ambré et brun 0.20 lb, \$7.00; caisse de 48 lbs, chaudières de 30 lbs \$4.50, 70 lbs \$10.00. Gâteaux de miel 0.50. J.-B. MONTMBAULT, Batiscan, Qué.

GROS ENCAN, le 7 septembre, à midi et treize. Tout un roulement de ferme. L'encan aura lieu beau temps ou mauvais temps, chez FERNANDO CLARK, Lachenaie, R.R. No 3, Mascouche, Qué.

BEAUX CADRES religieux, manteau neuf, jamais porté, robe, manteau bleu marine, robe, costumes: petite politure; souliers, couvre-lit. Mme BELAIR, 5121 Montana, Dolhard 9845.

DIVERS

EPARGNEZ VOTRE VIEUX TOIT

Les vieilles toitures peuvent être remises à neuf avec l'antidote liquide "Elastik Roof Kote". Facile à appliquer. Vous épargnez de l'argent. Écrivez pour renseignements complets et plan de transport gratuit: DOMINION CEMENT PAINT COMPANY, Dépt. F, 451 King St. W., Toronto.

SACS de sucre et de farine non lavés, 27c chacun. SACS de sucre et de farine lavés, blanchis, 30c chacun. Envoyez mandats poste. C.O.D. acceptés. Transport au frais de l'acheteur LES AGENCES BELMONT ENRG., Case Postale 31, Station R., Montréal 10.

VOYEZ notre annonce en page 8 et demandez-nous notre escompte et notre liste de prix de gros confidentielle aux agents, sur un choix complet de montres, bijoux. CANADIAN PRECISE WATCH CO., Dépt. E., 79, Adelaide West, Toronto.

CHASSEURS!

CARABINES: Winchester 30-30 modèle 94 lever \$39.00. Winchester 32 Spc modèle 94 lever \$69.00. Savage 30-30 répt. bolt modèle 340, 350.00. Savage 250-36000 lever modèle 99, \$109.00. Enfield 303 militaire, 10 coups, \$35.00. Ross 203 militaire, 6 coups \$28.00. Carabine 22, 1 coup \$10.00. FUSILS: Remington, calibre 12 Auto Model 870, \$102.00. Savage 12 Auto Model \$106.00. Autres modèles: prix sur demande. SECRETS PROFESSIONNEL, jalousement gardé jusqu'à date lequel permet à une personne âgée, ne pouvant plus faire de longues marches dans la forêt, autant qu'àux jeunes amateurs, de se tirer de beaux chevreuils ou de dans d'une heure. SECRETS avec une bouteille de drogue \$2.00. COMMANDEZ AUJOURD'HUI — L'ASSOCIATION DES TRAPPEURS, La Baie, Cte Yamaska, Qué.

A VENDRE

OCCASIONS SCHAEFER

OVERALLS 2, 4, 6, ch. 89c
Denim sanforisé, toutes couleurs.
SACS de sucre de 100 lbs, non lavés, 22c; lavés, 25c
SACS de farine de 150 lbs, non lavés, 28c; lavés, 32c
SAC monté imprimé 35c
CHEMISES blanches pour hommes 3 pour \$3.95
CHEMISES blanches de haute qualité dont vous serez fier. Collet empesté, chacune dans la cellophane. Grandeurs: 14 à 17 1/2.
COUVERTURES, la paire \$4.50
Douce flanellette à carreaux et plaid, rose bleu, etc. 70 x 90 pouces.
BAS DE COTON POUR DAMES — 12,000 paires, rég. 59c. 3 pres p. \$1.00. Deuxième qualité, 3 1/2 à 10. Teintures populaires, brun clair, Ecoule-ment.
BAS forts et long, 200 paires de couleur noire parmi. Coton ou nylon.
BAS DE FIL POUR DAMES — 12,000 paires, rég. \$1.19, 6 pres \$3.00. Paire échantillon 68. Première qualité, faits en Angleterre, chacun marqué "Spun Lisle". Belle teinte, 8 1/2 à 11.
MACHINE A TRICOTER FAMILIA pour robes, gilets, bas, etc. \$139.50
FILS A TISSER COTON NON BLANCHI. Cône de 2 1/2 lbs, 2/8, 1b, 86c, le 3/8, 84c, le 2/16, 12c
Nos catalogue et calendrier 1955 en préparation seront adressés aux noms inscrits sur nos listes et à ceux qui commanderont de cette vente. N'envoyez pas d'argent avec votre commande. Payez sur livraison, plus frais minimes de C.O.D. Spécialité Coupons.

FIL A COUDRE, 10 fuseaux \$1.00
200 verges ch. blanc, noir, 36, 40, 10,000 vgs, cône de fil couleurs. Nos 40 et 50 \$1.19
LINGES A VAISSELLE, 9 pour \$1.00
Meilleure qualité coton fini toile. Sèche vite, surface absorbante, blanchis, de couleurs assorties. Lavette de vaisselle 9c
COTON DE 36" 3 verges \$1.00
Fort, tissu serré pour draps, non blanchi. Blanchit et renforce après chaque lavage.
Blanchi, la verge 39c — le 40", 32c
4 verges tulle nylon 72" large 4 verges 98c
4 verges crêpe de sole ou coton imprimé 4 verges 98c
PULLOVERS pour garçons ou filles, chacun \$1.39
Encolure en "V" ou roulée. Gr.: 8, 10, 12, 14. Manches longues ass. couleur, imprimées, hockey.

TABLETTE DE PLASTIQUE pour le thé 4 pour \$1.00
En plastique imprimé 2 tons. Valeur de 75c. La douzaine \$3.60
CHEMISES DIMANCHE, ch. \$1.68
Haute qualité broadcloth. Unies, bleu, drab, gris, blanc ou rayé, toutes couleurs, 14-17 1/2.
DRAPS TEX MADE, la paire \$4.29
72" x 90". Robuste coton blanchi 80" vgs. \$1.14
BAS DE TRAVAIL (LAINE) GRIS 6 paires \$2.39
Tout laine, marque de commerce, 3 1/2 lb. à la douz. Robustes. A côtes. Première qualité. Fabriqués pour l'armée. Absolument neufs. Grands: grande pointure pour hommes.

Paire échantillon 69c
SLIPS RAYONNE, dames, ch. \$1.68
Modèles uni ou garnis de dentelle, blanc.
Corduroy uni ou imprimé 36", vgs. 98c
Velours chiffon — 36", vgs. \$2.29
NAPPES pure toile, 50" x 50" \$1.19
Fort tissu serré. Patrona aux douces couleurs.

BAS DE NYLON POUR DAMES — 12,000 paires, rég. \$1.29, 4 pres p. \$3.00. Paire échantillon 77c. Première qualité, très fins. Belle teinte, 8 1/2 à 11. 60 gg 15 deniers.
CULOTTES rayonne ang., DAMES 12,000 paires, rég. 69c, 7 pres p. \$2.99. Échantillon 33c. Beau satin rayonné rayée. Première qualité. Blanc, rose thé. Grandeurs: petite, moyenne, grande. Chaque étiquetée: Faites en Angleterre. Vous économisez \$2.83.

SATIN UNI, couleurs assorties — (12c vgs.) 22 vgs \$2.64
Flanellette blanche (26c vgs.) par paquet de 25 vgs, le paquet, \$6.50
Broadcloth de sole blanc (29c vgs.) par paquet de 25 vgs, le paquet \$1.50
Gros drill uni à pantalons (19c vgs.) 12 verges pour \$2.23
Drill blanc pour l'été (20c vgs.) 14 verges pour \$1.80
Crépon uni, couleurs assorties (21c vgs.) 30 verges pour \$6.30
Crépon fleur, dessins assortis (22c vgs.) 30 verges pour \$6.60
Flanellette unie, couleurs assorties (24c vgs.) 22 verges pour \$5.28
Broadcloth imprimé fleur (25c vgs.) 21 verges pour \$6.00
Draperie "Jacquard", couleurs assorties (25c vgs.) 12 verges pour \$3.00
Flanellette carreaux à chemises (25c vgs.) 18 verges pour \$4.50
Flanellette fleurie ou rayée à pyjamas (27c vgs.) 22 verges pour \$6.21
Draperie fleurie à coussins, sacs à main (29c vgs.) 12 verges pour \$3.48
Organdie, couleurs unies (31c vgs.) 22 verges pour \$7.48
Velveteen ou corduroy, couleurs assorties (33c vgs.) 12 vgs pour \$4.56
ELASTIQUE blanc 1 1/2" large, vgs. 10c 10% d'escompte sur commandes de \$50.00 ou plus.

Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqués.

Mme I. SCHAEFER ENRG.
B.P. 264 Drummondville, P.Q.

MACHINES AGRICOLES

BATTEUSE comme neuve à vendre à prix raisonnable. Deux tracteurs International Cub comme neufs — Un tracteur Ford comme neuf. Un 102 Senior Massey-Harris, un Massey-Harris 30, comme neufs. ROGER BERTRAND, 4 boul. Martin, Pont-Viau, Cte Laval.

PRESSE A FOIN à pouvoir Moody, sur pneus, 4 ans d'usage, en parfaite condition. S'adresser à FERNAND MACDUFF, Upton, Bagot, Tel. 2-5-3-3.

MOULIN A BATTRE DION 22-32; grosse presse Moudé; tracteur W1 International, le tout en parfaite condition. S'adresser à M. ALBERT CHAPUT, 23, Ste-Anne, Vercheres, Cte Vercheres. Tel. 511.

(Continué à la page 21)

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 20)

NETTOYEURS D'ETABLE automatique Ros et Patz. Bâtesseuses neuves Forano, installation d'étable, gréments de sucrerie Jutras, pompes électriques Duro, wagon sur pneus Normand. S'adresser à FERNAND LALANDE, agent, St-Hermas, Qué.

A VENDRE: une moissonneuse-batteuse Massey-Harris, 12 pl. presque neuve. Sacrificiels à la moitié du prix coûtant. **ORIGENE RAYMOND**, 227 A. Lachenaie, Cte L'Assomption.

ENSELÉUR à blé d'Inde No 7, International et silo 14 x 24, en bon ordre. S'adresser à: **DOLLARD BERNIER**, Dorion, Vaudreuil. Tél. 623.

CHAUDIERES TRAYEUSES complète De Laval double, Sterling presque neuve \$50.00. Massey-Harris, Jutras. Perfection simples \$35.00 complètes. **OVIDE BROUILLET**, L'Assomption.

A VENDRE
MONARCH 32, char de cultivateur, 12,000 milles. Garantie absolue comme un neuf.
SACRIFIERAIT.
CLAUDE LEDUC
Côte Vertu, St-Laurent
Tél.: Riverside 4-2422

A VENDRE: une presse à foin "Moody", 24 balles, presque neuve. S'adresser à **GERARD BASTIEN**, Saint-Léon, Cte Maskinonge, P.Q.

ACCOUPLEMENT pour battre le tréfle, adaptant à la Bâtesseuse FORANO. Grandeur 18/32" comprenant râpes, grille à tréfle (Forano), avec passes à mil et tréfle, courroies, etc. En très bon état, ayant servi pendant deux ans. Prix: \$125.00. **AUBREY DROUIN**, R.R. 1, Waterville, Cte Compton, P.Q.

UN W4, un an et demi d'usage, avec charrie 3 rails International. Garantie le tout comme neuf. 105 Côte Vertu, St-Laurent.

PRESSE A FOIN à gazoline sur pneus, **NAPOLEON LABELLE**, L'Assomption, Cte Labelle.

TRACTEUR COCKSHUTT 77, moteur reconditionné, très bon pneus, starter, lumières, etc. Prix d'automne. Tracteur Ford, moteur neuf, pneus neufs, lumières, starter, marche-pieds, etc. Prix d'occasion. Deux lieuses à blé d'Inde Frost & Wood, très peu usagées, condition parfaite. Une charrie Cockshutt, 3 rails, roues d'acier, n'a servi qu'un an. Condition excellente. Prix très raisonnable. Charrie Massey-Harris, 2 rails, roues d'acier, très belle apparence, condition parfaite. Prix spécial. Charrie à disques Cockshutt pour chevaux, 2 disques, bonne condition; prix \$65.00. Toutes ces machines sont en très bonne condition avec garantie. **LEO DUBOIS**, Ste-Thérèse, Cte Terrebonne. Tél. Talbot 7-3521.

CINQ INCUBATEURS Jameway à vendre, capacité 2500 chacun, en parfaite condition n'ayant servi qu'un an au prix de \$750.00 pour les 5 machines. **COUVOIR COOPERATIF DE VAUDREUIL**, Dorion, P.Q. Tél. 530. Gaston Ringue, gérant.

BÂTESSEUSES DION 22 x 38. Heuses à grain McCormick, presse à foin, moissonneuses-bâtesseuses McCormick, 6 pl., toutes usagées à très bas prix. S'adresser à **ROLAND VILLEMAIRE**, St-Roch de l'Assomption, Cte de l'Assomption.

A VENDRE: trayeuse Co-op (Universal), 2 années usure, très bonne condition. 1 compresseur, 2 unités suspendues. S'adresser à: **JEAN-GUY BLOUIN**, St-Barnabé sud, Cte St-Hyacinthe, Tél. 1-3-3.

A VENDRE: batteuse Dion 22 x 32 et 22 x 38 à l'état neuf. Aussi coupeuse Dion et Pape, en très bon état. **ARMAND ALLARD**, St-Roch de l'Assomption. Tél. L'Épiphanie 611-s-2.

OFFRE DE SERVICES

HOMME MARIE sans enfant, gradué d'Oka, compétent en industrie laitière et autres branches agricoles, désire situation stable. Peut fournir références. S'adresser à **M. GEORGES-HENRI DESLANDES**, 61 Lachenaie, Cte de l'Assomption. Tél.: Terrebonne 310-J.

ON DEMANDE

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG.** Casier 5 Saint-Hyacinthe Qué.

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guérites, etc. Meilleurs prix payés. Nous avons en mains du tuyau usagé de toutes grosseurs à vendre. Réservoirs à eau chaude usagés pour ponceaux à vendre. **QUEBEC ENTRE-POTE ENRG.**, 15 Lalemant (coin Dorchester) Québec.

PHOTOGRAPHIES:

PHOTOS FINES PARCHEMIN, SERVICE DU MEME JOUR. Films développés imprimés, 35 cents. IMPRESSION 4e AGRANDISSEMENT GRATUIT. Ajouter 5c frais d'expédition. **LA BELLE PHOTO ENRG.**, Station Hochelaga, Dpt. L, Montréal.

GRAND SPECIAL: superbes agrandissements en véritables couleurs à l'huile, faits à la main. 50c seulement. **FRANCIS STORES REG'D**, Hébertville, Qué.

GRATIS: superbes agrandissements en couleur. Portraits pris régulièrement. Pour nouveaux clients: développement d'un film gratis. **STUDIO LAVOIE ENRG.**, Hébertville, Qué.

POUSSINS - POULETTES

NOUS PRENONS les commandes pour les poussins White Rock Arbor Acres pour livraison à partir de septembre. 20,000 éclosions chaque semaine. 5,000 reproducteurs sur notre ferme. Oeufs à couver aussi disponibles en quantité. La race la meilleure en fait de broilers. Approuvés. **KELTERBORN HATCHERY**, Milverton, Ont.

ACHETEURS DE POUSSINS soyez prudents, achetez d'un couvoir qui peut vous garantir la qualité par la satisfaction de ses clients dans le passé, puisque au Couvoir Modèle d'Arthabaska rien n'a été épargné dans l'alimentation des pondeuses, une quantité de vitamines ajoutée à la moulée de reproduction pour produire une qualité supérieure à des prix plus que raisonnables. Le Couvoir Modèle est en mesure de répondre à la demande de gros éleveurs pouvant fournir jusqu'à 25,000 poussins par semaine. 4 races à votre choix. Le Couvoir Modèle est l'un des plus prospères de la province de Québec. Ecrivez dès maintenant, demandez nos circulaires gratuites. **COUVOIR MODELE ARTHABASKA**, Co. Arthabaska, Tél. 190, Arth.

POUSSINS et DINDONNEAUX

Nous offrons des poussins de plusieurs races pures ou croisées aussi des dindonneaux pur sang bronze Broad Breast. Demandez notre guide avicole et dépliant contenant photographies des différentes races.

COUVOIR COOPERATIF ST-ANSELME

R.P. Village St-Anselme, tél. 1 Dorchester. J.-E. Lavallée, gérant.

DEMANDEZ la circulaire concernant les poussins provenant de nos grosses Leghorns Blanches et nos Light Sussex de race pure. Nous incubons toute l'année. **COUVOIR CERTIFIÉ ET APPROUVÉ. BOIRE & FRERES**, Wickham, Co. Drummond, P.Q.

A VENDRE: 800 poulettes de 3 mois et demi, Plymouth Rock Barrés à \$1.50 chacune et un moulin à battre Dion NU-22 x 38, presque neuf. Prix sur demande; bat mil et tréfle aussi. **ARCADE PAQUETTE**, St-Jérôme, R.R. No 1, tél. 3052.

POULETTES Light Sussex, âgées de 4 à 5 mois, expédition immédiate, \$2.00. Même prix pour grosses Leghorns. 10% acompte avec commande. **COUVOIR CERTIFIÉ ANT. GIRARD**, Ste-Perpétue, Cte Nicolet, Qué.

POULETTES: avons de belles poulettes certifiées Leghorn Blanches et Light Sussex de race pure, âgées d'un jour à 6 mois, à vendre. Couvoir certifié et approuvé. **BOIRE & FRERES**, Wickham, Cte Drummond, P.Q.

POULETTES en ponte \$2.00. Poulets de tous âges à raison de 10c par semaine. Nous avons toutes les races. Nous exigeons un acompte de 10% sur votre commande. **C.-E. FRIENETTE**, Lavallée, Cte Berthier, Tél. 632-5.

A VENDRE: belles poulettes certifiées de 6 mois, Light Sussex et hybrides noires \$2.25, plus frais transport. Envoyez 10% avec la commande. Livraison immédiate. S'adresser à **E.-A. MORIN**, St-Camille, Bellechasse.

6,000 POULETTES Light Sussex de 3 mois, à \$1.00 chacune. S'adresser à **ANDRÉ LORTIE**, St-Eustache, Rivière Nord, Cte Deux-Montagnes, Tél. 3918.

J'AI A VENDRE 200 poulettes grises P.-R.B., 5 1/2 mois, \$2.25 chacune. **JACQUES NADON**, St-Jérôme, R.R. No 1, Rang Lachapelle, Cte Terrebonne.

NOUS PRODUISONS toutes sortes de poussins chaque semaine de l'année. Races spéciales qui pondent des oeufs blancs, crèmes ou bruns. Races spéciales en fait de broilers et poussins à deux fins. Aussi dindonneaux, poulettes plus âgées en ponte, ou prêts à pondre. Catalogue. **TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ontario.

ELEVEURS DE BROILERS: surveillez notre annonce spéciale dans la prochaine édition de ce journal. Ce sera une "primeure" pour tous les éleveurs de broilers. Ce sont des Clumbian Pattern; c'est une race hybride dont le mâle et la femelle du croisement sont des oiseaux de type à viande. **TWEDDIE CHICK HATCHERIES** est le seul couvoir au Canada, ayant une licence pour produire ces oiseaux qui font faire un profit sensationnel; ils sont très répandus aux Etats-Unis. **TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ontario.

N'AVEZ-VOUS jamais remarqué que le succès sourit à ceux qui font quelque chose qui sort de l'ordinaire? — Il est extraordinaire d'acheter des poussins à ce temps de l'année — mais de bonnes poulettes achetées maintenant (ou bientôt) devraient atteindre leur pleine production de gros oeufs quand les prix et les primes pour les gros oeufs sont les plus forts l'an prochain. Pensez-y bien. Nous pouvons fournir des poussins approuvés Bray — dans le choix habituel de races pures, d'hybrides, vigoureux et qualité usuelles — durant tout l'été et l'automne. Envoyez simplement vos nom et adresse — nous vous enverrons les renseignements prompts en français. **FRED W. BRAY, LIMITED**, 122 John Street North, Hamilton, Ont. (Plusieurs succursales dans le Québec — tous les règlements du Québec strictement observés.)

A VENDRE: belles poulettes en pleine ponte de races hybrides et Light Sussex. \$2.00 chacune. **RENE VANIER**, St-Isidore, Cte Laprairie.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité, ni bandage et ni lames adhésives. Ecrivez à **SMITH MANUFACTURING CO.**, Dept. 200, Preston, Ont.

ITES-VOUS CREVES? Nouveaux réveils patentés tiennent comme la main humaine. Ecrivez-nous pour plus de renseignements. **HANDLOCK PRODUCTS**, 146 King Street East, Kitchener, Ontario.

Une double mise...

(Suite de la page 1)

laitiers. Or, la production actuelle dépasse les besoins. Même si la consommation du beurre augmentait graduellement, les surplus continueraient de s'accumuler. Il est à craindre que des pressions s'exercent sur le gouvernement pour lui faire abaisser son prix de soutien.

Le président général a aussi profité de l'occasion pour mettre les cultivateurs en garde contre la tendance du marché du porc. Le moment serait bien mal choisi, a-t-il dit, de se lancer dans la production porcine alors que les prix glissent lentement vers le niveau du prix de soutien (23 cents la livre — au début de juin le prix de base pour les porcs de catégorie A-1 s'établissait à \$40 les cent livres, alors qu'il n'était que de \$28.50 la semaine dernière) et que les producteurs de grain de l'Ouest recourent à l'élevage porcin pour vendre une partie de leur énorme réserve de grains de provende.

La Fédération de l'U.C.C. de Québec-Sud, qui groupe les cultivateurs de 60 paroisses des comtés de Beauce, Frontenac et partie de Dorchester, a tenu son congrès annuel mardi, le 24 août, dans la paroisse de St-Léon de Standon. Le congrès a remporté un très grand succès. De bonne heure, le matin, les gens arrivèrent nombreux pour la messe d'ouverture à l'église paroissiale. A la grande salle de la Plage Tanguay, où les délibérations ont eu lieu, on estimait la foule à environ 300 personnes. L'un des principaux événements marquants du congrès a été la présence de Son Excellence Mgr Lionel Audet, deuxième évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Québec, qui a prononcé un vibrant discours sur la nécessité de l'U.C.C. et ce que l'Eglise en attend.

M. J.-Abel Marion représentait le comité exécutif de la Confédération de l'U.C.C.

DRAGEES SANGUINES

Demandez les dragées sanguines puissantes contre l'épuisement, la faiblesse, l'anémie, le paléor, la nervosité, le manque d'énergie, etc. Ecrivez: **OMPHOTO PHARMACEUTIQUE L.T.E.**, 3467, rue St-Hubert, Montréal, P.Q.

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès? — Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? — Pour \$1.00, nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de graine de celeri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. Si vous faites un jardin, nous vous enverrons gratuitement sur demande notre catalogue des semences de légumes et de fleurs. **LES SEMENCES LAVAL**, 88-B, Boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe, Qué.

Traitement pident — Nouvelles et merveilleuses préparations contre la maladie du souffle, toux et courbure des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas. Satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. **AUTRES EXCELLENTS REMEDES** Strop "PULMOLINE" spécial contre la toux \$1.50. Strop "PARASITAIRE" contre les vers intestinaux \$1.50. Liqueur, extra purgative et tonique \$1.50. Liqueur Arsenicale de Fowler \$1.25. Onguent "OLISINE" fameuse contre crevasses, démangeaisons et plaies de tous les animaux. \$1.25. Payable avec la commande. Adressez-vous à: **THS-LS GIRARD**, Spécialiste des Voles Respiratoires St-Félicien, Cte Roberval, Qué. Agents demandés. Prix du gros envoyé sur demande.

TERRES A VENDRE:

A 7 MILLES de Drummondville, terre planche productive, pas roche, 126 acres en culture, électrifiée, près écoles, bâtisses bon ordre. Conditions faciles avec ou sans roulement. **REMI BERGERON**, St-Cyrille de Wendover, Cte Drummond.

TERRE de 60 arpents en culture et 30 en bois, à vendre avec animaux et roulement en bonne condition. Prix avantageux. **URBAL BEON**, St-Louis de France, rang Ste-Marguerite, Cte Champlain, P.Q.

TERRE 90 ARPENTS, 15 en bois, bonnes bâtisses, électrifiée. A vendre à bonnes conditions. **EUGENE BELISLE**, St-Louis, Richelieu, P.Q.

A 12 MILLES de Montréal, 100 arpents avec roulement, troupeau, machines modernes, centre village, toutes commodités. Aussi matériel agricole complet pour 50 ruches. **B. Gascon**, 882 St-François-de-Sales, Co. Laval, Qué.

A NOTRE-DAME DE STANBRIDGE, 2 terres: une 30 arpents, une 150 arpents, près village, 13 milles de St-Jean et Parham. Bien bâties. **LIONEL GAMAICH**, N.-D. de Stanbridge, Tél. rural.

TERRE A LOUER ou à vendre, 144 arpents. **DASSISE JODOIN**, Boucherville.

MAISON A VENDRE, 1 1/2 étages, située à Ste-Anne-des-Plaines, Cte Terrebonne. Située sur la 3e avenue, no 170. S'adresser à **LEOPOLD BENOIT**, 170, 3e avenue, Ste-Anne-des-Plaines, Terrebonne.

Mgr Audet

La présence de Son Excellence Mgr Lionel Audet à ce congrès marquera une date dans l'histoire de cette fédération de l'U.C.C. C'était la première fois, en effet, qu'un évêque pouvait se rendre à l'invitation de la Fédération et prendre la parole au congrès annuel. Empêché de se rendre au congrès à cause de ses nombreuses occupations, Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, y avait délégué le deuxième évêque auxiliaire, Mgr Audet n'a pas caché sa joie d'avoir été choisi pour représenter Mgr Roy pour rencontrer la classe agricole de cette région.

Dans son discours, Mgr Audet a proclamé la nécessité d'un mouvement comme l'U.C.C. et a démontré comment l'U.C.C. était capable de faire face aux ennemis de l'Eglise et de la société.

Il se fait une propagande insidieuse jusque dans nos campagnes les plus reculées, dit-il, en résumé, où se fait sentir la décadence morale du siècle. Depuis 25 ans, nous avons assisté à la naissance d'un monde nouveau. L'homme est plus revêche qu'autrefois à l'emprise de la foi et de la grâce. C'est que nos ennemis sont à l'oeuvre et tentent de noyauter nos gens. Pour ce faire, ils emploient des propagandistes très habiles. Bien plus, la Russie aurait déjà choisi les gens qui prendraient la tête du pays au cas où le gouvernement serait renversé par eux un jour ou l'autre. On promet des avantages matériels, mais des avantages matériels. Seulement, car ces gens-là ne croient ni à Dieu ni à diable. Ils s'attaquent à la classe des bûcherons en attendant de faire ce qu'ils ont fait dans les pays subjugués, envoyer les prisonniers dans des camps de concentration par millions. Pour eux, tous les mensonges et tous les crimes sont permis. Et dire que de bons cultivateurs prêtent l'oreille à ces faux préceptes.

"Restez donc attachés à vos convictions religieuses. Obéissez à vos aumôniers, à vos chefs, à vos évêques, car l'Eglise, loin de vous tromper, vous apporte la grâce et la promesse de la victoire. Soyez des membres assidus de votre association et travaillez à embrigader vos amis. C'est ça de l'apostolat, et du vrai. Quelle force immense si tous les cultivateurs se donnaient la peine de faire partie de l'U.C.C.! Cessons donc nos luttes d'égoïstes et d'individualistes, cessons de nous torpiller les uns les autres. Le grand mot d'ordre, à l'époque actuelle, est la vie intérieure développée dans vos âmes. Vous devez donc être des modèles de vie chrétienne. Dans la famille, c'est facile; ailleurs, dans la paroisse et au dehors, c'est plus difficile mais vous n'avez pas le droit de vous dérober à vos obligations. Il dépend de vous que l'image du bon Dieu soit imprimée sur le caractère de la présente génération et de la génération à venir. C'est justement dans des organisations comme la vôtre que vous trouvez le courage, la lumière de défendre vos convictions et d'être partout de fervents catholiques."

Mgr Audet formula en terminant des vœux pour le succès du congrès. La messe d'ouverture avait été célébrée par M. le curé E. Laplante, de St-Léon, et l'aumônier général des bûcherons, le R. P. Engelbert Lacasse, S.J., y avait prononcé le sermon.

Au congrès proprement dit présidé par M. Napoléon Mathieu, de St-Ephrem, les principaux orateurs furent M. Marion, le R. P. Lacasse, et M. Napoléon Veilleux, secrétaire de l'Association diocésaine des commissions scolaires.

C'est M. Valère Brochu, président local et directeur de la

Fédération, qui a souhaité la bienvenue aux congressistes. Il a fait en énumérant quelques-unes des nombreuses raisons qui devraient attirer les cultivateurs dans les rangs de l'U.C.C. M. le maire de la paroisse, M. Donat Audette, déclara ensuite que les congressistes étaient les bienvenus à Saint-Léon. "Continuez à travailler vos terres, non pour vous mais pour vos descendants. La terre n'est jamais ingrate."

Puis le président de la Fédération, M. Mathieu, déclara le congrès ouvert, après avoir remercié le curé et le maire de St-Léon, et avoir fait l'éloge de l'aumônier, M. l'abbé Arthur Nadeau, ainsi que du propagandiste de la Fédération, M. Emile Bolduc. M. Mathieu affirma ensuite que l'U.C.C. est toujours là pour défendre les cultivateurs et les bûcherons. A titre d'exemple, il cita la convention collective que le Service forestier de l'U.C.C. et les Fédérations du Saguenay et de Québec-Sud se préparaient à renouveler le lendemain avec la compagnie Price Brothers.

L'assemblée entendit ensuite lecture des rapports usuels. Les chiffres cités par M. Emile Bolduc démontrèrent que la situation financière de la Fédération est excellente. L'année 1953-54 s'est terminée avec un surplus de \$1,458 et le surplus accumulé est de \$11,505.

Les activités

Le rapport des activités de l'année a été présenté par M. J.-B.-Léon Dion, de St-Sébastien, directeur. Il mentionna la fondation d'un cinquante-quatrième syndicat, celui de la paroisse de St-Alfred, qui a porté les effectifs à 3,000 membres. Au cours de l'année, on a tenu quinze assemblées de propagande, un congrès d'industrie laitière, un congrès de bûcherons et une retraite sociale et religieuse.

Depuis 1952, la Fédération a négocié chaque année une convention collective avec la Cie Price Brothers, qui protège les intérêts de quelque 600 bûcherons dans la division de Kenogami-Sud. Elle a aussi fondé un chantier coopératif qui a opéré l'an dernier à Sammaur, en Abitibi, et coupe environ 7,300 cordes de bois. Ce chantier a mérité l'an dernier la note excellente pour la prévention des accidents.

Les résolutions, qui n'étaient pas très nombreuses, ont été soumises à l'assemblée par M. Josaphat Marcoux, vice-président de la Fédération. L'une d'elles demandait au gouvernement provincial de reconsidérer le tarif des droits de coupe dans la province. La résolution cite les résultats d'une enquête démontrant que les droits de coupe sont deux fois plus élevés, et davantage, au Nouveau-Brunswick et dans l'est du Maine. Non seulement le gouvernement retirerait-il plus de revenus de la coupe de bois, mais il maintiendrait le prix de la corde de bois à un niveau avantageux pour le cultivateur qui exploite un bois de ferme. Les résolutions des congrès régionaux ne peuvent être publiées avant d'avoir été soumises au congrès général de l'U.C.C.

M. Marion

Le président général n'a pu, à cause de ses occupations, assister qu'au début de la séance de l'après-midi. Avant d'aborder le sujet de l'industrie laitière et du marché du porc pour donner les recommandations citées au début de compte-rendu, M. Marion a félicité les dames présentes et leur a annoncé que l'Union catholique des fermières était définitivement logée aux bureaux de l'U.C.C., rue Viger, à Montréal, "ce qui, a-t-il ajouté, constitue un grand pas vers une collaboration plus entière et plus complète entre les deux organisations professionnelles". Puis il a parlé du nouveau mode d'élection adopté par l'U.C.C., et insistant pour que les syndicats choisissent comme délégués les membres les plus éclairés sur les affaires de l'Union.

Parlant de la question des marchés, M. Marion dit que l'U.C.C. continuera de lutter pour améliorer les conditions de vente des produits agricoles. Dans le passé, l'U.C.C. a fait campagne pour l'organisation d'un fonds d'urgence qui aurait servi à soutenir le prix des produits laitiers. Si elle avait atteint son but, il y aurait aujourd'hui de quoi soutenir le prix du beurre à un niveau raisonnable. Au lieu de cela, il a fallu se fier à

(Suite à la page 19)

LA REVUE DES MARCHÉS

Animaux vivants

Voici au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les arrivages, lundi, le 30 août, comprenaient 1260 bovins, 1455 veaux, 150 agneaux et moutons et 1225 porcs.

Les offres se composaient d'environ 500 bouvillons, la plupart de qualité commune et moyenne tandis que les vaches et les taureaux, immuns à bons, formaient la balance. Les transactions étaient très lentes et à l'exception des bons bouvillons et de taureaux, toutes les catégories étaient à la baisse et se vendaient jusqu'à \$2.00 de moins que la semaine dernière, tout spécialement les bonnes vaches. Les bons bouvillons valaient de \$20.00 à \$22.00, les moyens de \$17.00 à \$19.50. Les bonnes vaches s'échangeaient de \$10.50 à \$12.00; les bons taureaux étaient stables et rapportaient de \$12.00 à \$13.00. Les veaux étaient en bonne demande et se vendaient à des prix à peu près stables comparativement à la semaine dernière. Les veaux de lait, bons et choix, rapportaient de \$21.00 à \$22.00, quelques-uns \$23.00. Les veaux de chaudière valaient de \$9.00 à \$11.00.

Les agneaux se vendaient lentement \$1.00 à \$2.00 moins cher que lundi dernier rapportant de \$19.00 à \$20.00 le 100 livres (classés) pour les bons; les communs aussi bas que \$13.00.

Les porcs demeuraient stables avec la semaine dernière à \$28.50 (catégorie A) \$27.50 catégorie B-1. Environ 200 furent vendus à \$28.75 pour les "A" et \$27.75 pour les B-1. Les truies valaient \$2.50 de plus que la semaine dernière, se vendant à \$18.50 et quelques-unes ont rapporté \$19.00.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal
(Pointe Saint-Charles et Eastern Public Cattle Market, coin Iberville-Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, service des marchés, en collaboration avec l'Association des agents à commission (Montreal Livestock Exchange) et des différents acheteurs.

Les sept membres du Montreal Livestock Exchange sont: la Co-operative Canadienne du Bétail de Québec; Donovan, M.G.; Lauzon, E.; Maher, Eric; Mitchell & Beall et Ryan & Boyne, Rodolphe Tasse, agents à commission, et Meunier & Frère, acheteurs à ordre.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 316, rue Bridge, Montréal 22, (Wilbank 6363).

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Porcs abattus		Taureaux	
A-Prix de base	28.50	Bons	12.00-13.00
B1	27.50	Moyens	10.00-11.50
B2	27.25	Communs	8.00-10.00
B3	26.90	Veaux de lait	
C	25.50	Bons et choix	21.00-23.00
D	25.50	Communs et moyens	14.00-20.00
Légers	26.50	Veaux de chaudière	9.00-11.00
Lourds	25.25	Agneaux et moutons	
Extra-lourds No 1	18.50	Bons (classés)	19.00-20.00
Extra-lourds No 2	16.00	Communs	13.00-18.00
Semi-castrats	21.00	Bons moutons	7.00-9.00
Truies	18.50-19.00	Communs	3.50-7.00

Porcs abattus

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2.00 sur les A et de \$1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Vaches		Bouvillons	
Choix	11.50-12.00	Bons	20.00-22.00
Bonnes (locales)	10.50-11.50	Moyens	17.00-19.50
		Communs	9.00-16.00

DANS LE MONDE DES ELEVEURS

par Vic. PELCHAT, agronome

Au Canada, pour les sept premiers mois de l'année 1954, on constate une augmentation de 15.2% dans les livraisons de bêtes à cornes pour fin d'abattage, une augmentation de 15.2% dans les livraisons de veaux, une augmentation de 15.6% dans les livraisons d'agneaux et de moutons. Par contre, les livraisons de porcs ont baissé de 15.2%.

Pendant le mois de juillet, au Canada, 314,336 porcs furent classifiés, comparativement à 285,859 en juillet 1953, ce qui, pour juillet 1954 par rapport à juillet 1953, donne une augmentation de 9.6%. Pendant les 7 premiers mois de l'année, 2,774,467 porcs furent classifiés; pendant les mêmes mois, en 1953, 3,016,840, soit une diminution de 8.0%.

Dans les provinces de l'ouest, pendant les 7 premiers mois de 1954, 1,225,953 porcs furent classifiés, comparativement à 1,320,707 pendant la période correspondante en 1953, ce qui, pour cette année, donne une diminution de 7.3%. Dans les provinces de l'est,

pour le même temps, le nombre de porcs classifiés qui, l'an dernier, avait été de 1,696,233 est descendu à 1,550,514, ce qui donne une diminution de 8.6% sur cette année, comparativement à l'an dernier.

Dans la province de Québec, pendant le mois de juillet 1954, 55,868 porcs furent classifiés; en juillet 1953, 39,586, soit une augmentation de 41.1% en juillet 1954 sur juillet 1953. Pour les sept premiers mois de l'année, comparativement au même temps en 1953, on constate, pour cette année, une augmentation de 2.6%. Québec est la seule province à afficher une augmentation dans le nombre de porcs classifiés depuis le début de l'année.

Pour chacune des provinces, et pour les 7 premiers mois de l'année, voici comment s'établissent, par rapport à la période correspondante en 1953, les pourcentages d'augmentation ou de diminution dans le nombre de porcs classifiés: Colombie, diminution de 25.1%; Alberta, diminution de 4.9%; Saskatchewan, diminution

Le marché aux fruits et légumes

Montréal, le 16 août 1954

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le Service de l'Horticulture, Section de l'Inspection, ministère provincial de l'Agriculture, 4214, Place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES: Mar. stable — Duchesse, 1.00-1.50; Melba, 2.75-3.25 le minot.

BLUETS: Mar. inchangé — 6.75-7.00 le cageot de 24 pintes.

AIL: Mar. inc. — 2.50-3.00 la doz. de tresses.

AUBERGINES: Mar. inc. — 2.50 la doz.

BETTERAVES: Mar. inc. — 35c la doz de pqt; 1.25/50 lb.

BLE D'INDE: Mar. tranquille — 20-25c; petit, 10-15c la doz.

BROCOLI: Mar. inc. — 1.50 la doz.

CAROTTES: Mar. inc. — 30-35c la doz de pqt; 1.00-1.25/50 lb.

CELERI: Mar. inc. — 75c; petit, 40-50c la doz.

CHOUX: Mar. à la hausse — 1.25-1.50 le cageot.

CHOUX-FLEURS: Mar. inc. — 1.00-1.25 la doz.

CONCOMBES: Mar. à la hausse — 1.50-2.00 le minot.

COURGES: Mar. inc. — 1.25 la doz.

EPINARDS: Mar. inc. — 1.75-2.00 le minot.

FEVES: Mar. inc. — vertes, jaunes ou rondes, 1.00-1.25/20 lb.

LAITUE: Mar. inc. — 75-90c; Iceberg, 1.00 le cageot.

NAVETS: Mar. inc. — 25-30c pour 6 navets; 1.00-1.25/50 lb.

OIGNONS: Mar. tranquille — 35-40c; jaunes, 50-60c la doz de pqt; 2.00-2.25/50 lb.

PANAI: 3.00 le minot.

PATATES: Mar. à la hausse — Approvisionnement environ 3100 sacs; 1.65-1.75/75 lb.

PERSIL: 35-40c la doz de pqt.

PIMENT: Mar. ferme — 75-90c; fort 75c/6 pintes.

POIREAUX: 50c; petit, 25c la doz.

RADIS: 35-40c la doz de pqt.

SQUASH: 2.50 la doz.

TOMATES: Mar. à la baisse — rouges, 40-50c; extra belles, 50-75c; roses, 1.00-1.50 et 50-60c le panier de 11 pintes.

de 11.9%; Manitoba, diminution de 9.2%; Ontario, diminution de 13.6%; Québec, augmentation de 2.6%; Maritimes, diminution de 1.4%.

Pendant le mois de juillet, le pourcentage de porcs fourni par chaque province se répartit comme suit: — les chiffres entre parenthèses sont pour le mois de juillet 1953 — Colombie: 0.7% (0.8%); Alberta: 29.1% (28.9%); Saskatchewan: 8.9% (8.3%); Manitoba: 6.1% (6.2%); Ontario: 35.8% (38.3%); Québec: 17.5% (15.4%); Maritimes: 2.9% (2.7%).

Pour le mois de juillet 1954, voici comment s'établissent la classification des porcs provenant du Québec: — Les chiffres donnés en tre parenthèses sont pour le mois de juillet 1953 — A: 29.5% (30.7%); B1: 46.7% (44.8%); Trop légers — B2 & Légers — 7.6% (7.4%); Trop lourds — B3, Lourds et Extra-Lourds — 6.6% (11.7%); C: 8.9% (4.7%). A ces chiffres, il est facile de constater que la qualité de nos porcs retrograde, alors qu'au contraire, avec l'augmentation que nous anticipions, nous devrions faire tous les efforts possibles pour livrer des porcs de meilleure qualité.

Pendant le mois de juillet 1954, les livraisons de bêtes à cornes aux marchés à bestiaux et aux maisons de salaisons se sont élevées à 6,704, comparativement à 5,915 en juillet 1953, soit, pour juillet 1954, une augmentation de 13.3% sur juillet 1953. Au Canada, pendant le mois de juillet 1954, les livraisons de bêtes à cornes ont été de 149,449, par rapport à 138,321 en juillet 1953, ce qui donne une augmentation de 8.1%. Pour les 7 premiers mois de l'année 1954, les livraisons de bêtes à cornes sont de 17.6% plus élevées que l'an dernier, pour le même temps.

Dans le Québec, le nombre de veaux livrés à l'abattage pendant le mois de juillet 1954 a été de 22,181; en juillet 1953, 19,916, ce qui donne une augmentation de 11.1% pour juillet 1954, par rapport à 1953. Pour les 7 premiers mois de l'année 1954, comparativement à la période correspondante en 1953, on constate une augmentation de 16.9% dans les livraisons de veaux provenant du Québec. Dans toutes les provin-

Produits avicoles

Nous donnons ici chaque semaine le rapport du marché des oeufs et de la volaille tel que fourni par M. Noé Hénault, inspecteur régional, division de l'Aviculture, ministère fédéral de l'Agriculture, à Montréal.

Le marché des oeufs a développé un ton plus stable au cours de la dernière semaine car les meilleurs prix des oeufs A gros étaient fondés sur des facteurs se rattachant davantage aux approvisionnements et à la demande que lors des hausses précédentes cet été. Les A petits ont fléchi légèrement en raison de leur surabondance des disponibilités, et il s'en est exporté. Les réceptions des points avoisinants se maintiennent bien tandis que les offres de l'Ontario ont été peu abondantes; à tout prendre, les approvisionnements ont suffi à fournir les besoins du détail qui restent stables et montrent des indices d'amélioration ces dernières semaines.

Le marché des volailles abattues a montré de la stabilité à l'endroit des poulets légers et des dindes à griller qui se sont très bien vendus. A vrai dire, toutes les volailles ont joui d'une bonne demande mais vu les disponibilités de gros poulets et de dindons on a dû en réduire les prix, tandis que les poules n'ont pas varié.

Prix payés mardi aux marchés à bestiaux de Montréal
fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'Industrie animale), à Montréal pour la volaille classifiée et emballée en boîtes standard

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant

Mardi, le 31 août

POULETS ABATTUS

(Au-dessus de 5 livres)

Spécial

A

B

C

(De 4 à 5 livres)

Spécial

A

B

C

(De 3 à 4 livres)

Spécial

A

B

C

(Au-dessous de 3 livres)

Spécial

A

B

C

(De 4 à 5 livres)

Spécial

A

B

C

(Moins de 4 livres)

Spécial

A

B

C

Jeunes dindes et jeunes dindons

Moins de 18 lbs

A

Plus de 18 lbs

A

CANARDS

A

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs à Montréal

Poules

Plus de 5 livres

De 4 à 5 livres

Moins de 4 livres

Poulets

Plus de 5 livres

De 4 à 5 livres

3 à 4 livres

Moins de 3 livres

Jeunes dindes et jeunes dindons

vivants

Moins de 18 livres

Plus de 18 livres

Canards

Canard

OEUFS

Prix sur place à Montréal

Oeufs triés

(caisses gratuites)

A-Extra-Gros

A-Gros

A-Moyens

A-Petits

B

C

Oeufs non classés

(caisses retournées)

A-Extra-Gros

A-Gros

A-Moyens

A-Petits

B

C

Prix de gros aux détaillants

à Montréal (cartons d'une douz.)

A-Extra-Gros

A-Gros

A-Moyens

A-Petits

B

C

Prix au détail aux consommateurs

(cartons de douzaines)

A-Extra-Gros

A-Gros

A-Moyens

A-Petits

B

C

C

C

C

C

C

C

C

Le prix des pommes de terre

Lundi, le 23 août, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants:

Blanches du Québec,

75 livres, nouvelles: 1.50-1.60.

Blanches du N.B.:

75 livres, nouvelles: 1.90-2.00.

ces, du premier janvier au premier août 1954, on constate une augmentation, et pour le Canada elle s'élève à 15.3% sur la période correspondante l'an dernier.

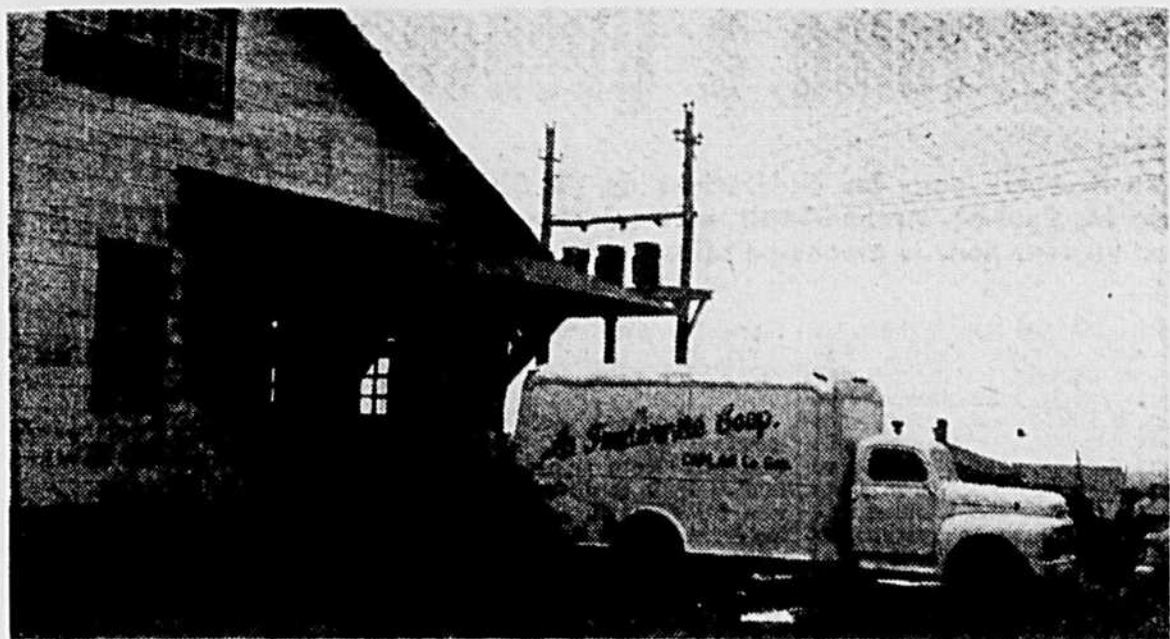
Depuis le début de l'année, il n'y a qu'une augmentation de 1% dans les livraisons d'agneaux et de moutons provenant du Québec. Cependant, pour tout le Canada, et pour les 7 premiers mois de l'année, on constate une augmentation de 11.5%, par rapport à l'an dernier pour le même temps.

Prix du beurre et du fromage

Lundi dernier, le 30 août, le marché du beurre à Montréal s'établissait à 58 cents pour le beurre frais No 1 pasteurisé. Ce prix n'est pas nécessairement le prix net; il faut en déduire les frais de vente, d'entreposage, de manipulation et autres frais encourus pour remplir les exigences de l'Office de soutien des prix agricoles.

Le fromage blanc du Québec se vendait au gros 28 3/4 cents la livre; celui de l'Ontario 31 1/4 cents.

Ces prix sont ceux fournis aux journaux par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture.



Voilà quelques années, le ministère des Pêcheries de la province de Québec dotait la côte Gaspésienne de nombreux entrepôts frigorifiques qui ont rendu d'immenses services aux pêcheurs et aux cultivateurs de cette partie du Québec. A St-Charles de Caplan, par exemple, l'entrepôt frigorifique sert à diverses fins. Le service de boucherie et charcuterie de la Fraternité coopérative utilise quelques-unes des chambres froides. L'entrepôt contient aussi 317 casiers froids dont le loyer est fixé à 10 cents le pied cube par mois. Les trois-quarts des locaux sont des cultivateurs qui y entreposent leurs provisions de viande. (Autres photos en page 7).

Une double...

(Suite de la page 17)

L'Etat. Est-on sûr que l'Etat va longtemps soutenir le beurre au prix actuel, étant donné l'accumulation des surplus? Car il est difficile de toujours financer les producteurs à même les impôts et les taxes exigées des consommateurs. L'avenir serait mieux assuré si les producteurs avaient prévu le coup en mettant quelques sous de côté chaque année. C'est ce que les producteurs de fromage de l'Ontario viennent de faire avec le fromage. Au moment voulu, ils ont été en mesure de soulager le marché canadien et de maintenir le prix du fromage à 31 cents 1/2, tout en remettant au producteur un prix qui était normal.

Depuis quelques années, l'U.C.C. demande au gouvernement provincial une loi des marchés et une loi de convention collective pour la vente des produits de la ferme, poursuit M. Marion. "Nous continuerons de les demander et nous les aurons. Nous les aurons... avant que je parte... et je ne veux pas partir avant", a-t-il ajouté. "Les marketing boards ne sont pas une invention de l'U.C.C., comme certains l'ont prétendu dans notre province alors qu'une vingtaine de ces offices de vente étaient légalement reconnus dans les autres provinces canadiennes. Nous continuerons d'étudier ce qui se fait ailleurs. Ce que nous avons à faire ici, c'est de faire comme les autres, nous unir et marcher. Ce que l'U.C.C. a fait dans le passé n'était pas parfait, nous le savons. Et elle sera toujours sujette aux erreurs humaines. Mais là où elle est certaine de ne pas faire erreur, c'est en disant qu'il faut s'unir. Reconnaissons

donc que la classe agricole diminue en importance, qu'elle ne jouera peut-être pas toujours d'une représentation importante au gouvernement qui lui permet de demander souvent et d'obtenir souvent. Réalisons donc que ce qui compte pour nous, c'est de vivre comme du monde, aujourd'hui et plus tard; c'est de prévoir l'avenir en nous unissant".

Le président général fut remercié en termes élogieux par M. le curé Laplante.

Le R. P. Lacasse

L'orateur suivant, l'aumônier général des bûcherons, réfuta d'abord quelques-unes des objections courantes contre l'U.C.C. qui "ne fait rien", "n'aboutit jamais", etc. Dans le domaine forestier, l'U.C.C. a obtenu une législation qui a beaucoup amélioré les conditions du travail en forêt. En quatre ans seulement, elle a négocié près d'une trentaine de conventions collectives de travail avec les compagnies forestières. De plus, l'U.C.C. lutte efficacement contre les menées subversives en forêt. Mais l'ennemi est habile et c'est une lutte à finir. Que chacun des cultivateurs comprenne ses responsabilités. Le R. P. Lacasse fut remercié par M. le curé Labbé, de Saint-Elzéar.

Le secrétaire des commissions scolaires a tracé à grand traits l'histoire de la petite école de rang et exposé quelques-uns des problèmes actuels: manque de fonds, pénurie de personnel enseignant, niveau trop bas de l'instruction donnée en maintes écoles, etc.

On procéda ensuite aux élections, après quoi M. l'abbé Arthur Nadeau résuma les idées principales émises par les orateurs au cours de la journée. Tous les directeurs (voir notre photo en première page) ont été réélus.

Il convient de noter la présence de plusieurs prêtres de la région. On remarquait, outre ceux déjà nommés, MM. les abbés Bourbeau (East Broughton), Labbé (St-Elzéar), Dussault (St-Simon), Turgeon (St-Séverin), Pelletier (St-Luc), Germain (St-Marie), Villeneuve (St-Germain), Donati (Frampton), Cloutier (St-Ephrem), Parent (St-Frédéric), Beaulieu (St-Léon), Labrecque (St-Prosper), Nadeau (St-Bernard), Gagnon (St-Nazaire), le R. Fr. Louis-Pierre, de St-Thomas, et plusieurs autres.

G.-N. F.

Variétés

(Suite de la page 12)

présenté à un soldat alsacien qui fréquentait le tonnelier. Ce chien, qui aimait beaucoup les militaires, amené devant le soldat, parut le reconnaître, puis, cessant soudain toutes démonstrations amicales, baissa la tête, comme saisi d'un sentiment de crainte. On invita le soldat à caresser le chien. Witta (le soldat) montra d'abord de la répugnance. Pressé de nouveau, il avança la main. L'animal refusa de se laisser approcher.

Selon l'instruction, il aurait, à ce moment, levé la tête et regardé Witta avec des yeux animés. Cette scène, ajoute l'instruction, produisit sur les assistants une vive impression.

"Au procès, le chien de Guth (la

victime) fut mis en présence de l'accusé.

"On donne même le nom des personnes qui recueillirent le chien.

Le procès dura trois jours.

Après une plaidoirie très animée d'un jeune avocat, Me Michel Hemminger, le soldat alsacien fut acquitté, faute de preuves suffisantes.

Plus récemment encore (ceci se passe en l'an de grâce 1931), nous relevons dans un journal de Bretagne l'entrefilet suivant:

"Un ruminant en état d'ivresse et... ce qui s'ensuit.

"Une aventure inouïe, digne de l'imagination de Courteline ou d'Alphonse Allais, a eu lieu il y a trois jours dans la commune de Collinée.

"A quelques kilomètres du bourg, à l'endroit dit Le Pont-Baillet pour être précis, B. Bertrand, industriel à Collinée, distillait du cidre au moyen d'un alambic. L'alcool était reçu dans un seau ordinaire placé à côté de l'appareil.

"Vint à passer la vache de M. Presse, cantonnier de la commune.

"L'animal, qui se rendait à l'étable, flaira le contenu du seau et, estimant que le trois-six qui s'y trouvait valait au moins autant que l'eau de la mare voisine, s'en adjugea une ration qui peut être évaluée à trois litres et demi. Le ruminant en aurait peut-être pris davantage si son propriétaire, et celui de la divine liqueur, n'étaient venus mettre fin à ces libations intempestives; ce qui ne fut pas des plus facile, nous dit-on.

"Vingt minutes après, la malheureuse vache se mit à tituber, puis à se livrer à des excentricités telles que ruades, bonds, coups de cornes, le tout accompagné de rugissements bachiques.

"A l'étable, l'ivrognesse faillit tout casser, brisa sa longe, défonça son box, puis finit par tomber dans un sommeil profond.

"Mais voici le plus beau de l'histoire:

M. Bertrand estime que trois litres et demi sont chose appréciable, et qu'il n'y a aucune raison pour qu'il en fasse cadeau à la vache de M. Presse. D'autre part, le cantonnier est aux cents coups depuis que sa bonne laitière est en léthargie. "Si ma vache crève, déclare-t-il, c'est de la faute au calvados de Bertrand."

Cette affaire eut son dénouement en justice de paix. La vache de M. Presse, convaincue d'intemperance, en fut quitte pour une sévère admonestation.

Les juges d'aujourd'hui sont, heureusement, plus indulgents aux bêtes que les magistrats d'autrefois!

J. de KERLECQ

La cuisson des légumes

Une bonne cuisinière ne fait jamais cuire les légumes dans trop d'eau. Tout liquide qui reste après la cuisson sera utilisé pour enrichir les soupes, les sauces ou les jus de légumes.

L'ELEVAGE DU CHEVAL ENCORE A L'HONNEUR AU LAC ST-JEAN

On pouvait voir quelque 150 sujets de race percheronne et croisés à la récente exposition chevaline d'Hébertville Station organisée par la Société d'Agriculture, division A, Lac St-Jean, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture de Québec. Les paroisses représentées étaient Hébertville St-Henri de Taillon, Notre-Dame d'Hébertville, St-Gédéon et Ste-Croix. Le Syndicat des Eleveurs de Chevaux du Lac St-Jean accomplit un excellent travail dans la production de chevaux de qualité, au dire des juges qui étaient le Dr J.-H. Vigneault, m.v., des Trois-Rivières, et J. Antoine Guimont, agronome du Service de l'Industrie animale.

Les sujets de M. Oslas Tremblay, de St-Bruno, pionnier de cet élevage au Lac St-Jean, remportèrent les honneurs dans différentes classes. Ainsi son étalon "Donett" ex-champion de l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto, se classa premier suivi de Jean Tremblay, de St-Henri de Taillon, et Urbain Hudon, de Notre-Dame d'Hébertville. M. Tremblay remporta les premiers prix dans les classes suivantes: étalon d'un an; pouliche de trois ans; deux ans, un an et de l'année; ainsi que dans les classes de progéniture d'étalon et de jument. M. Cyrille Gilbert, de St-Henri de Taillon, conserva les deuxièmes places avec un étalon d'un an et une jument âgée. M. Charles-Alphonse Desbiens, de St-Bruno, remporta le championnat dans la classe des juments âgées avec une bête plusieurs fois champion-

ne à l'Exposition provinciale de Québec. M. Desbiens remporta aussi les premiers prix avec un étalon Belge, une pouliche de l'année et dans la classe jument avec poulain. Les autres éleveurs qui se sont signalés dans le pur-sang percheronne furent MM. Lionel Fortin de N.D. d'Hébertville; Jos-Elie Tremblay, St-Bruno; Leopold Bouchard, St-Bruno; Hermias Tremblay, St-Bruno; Aimé Girard, Ste-Croix.

Dans la classe des chevaux croisés, la section des juments croisées sans poulain fut la plus nombreuse avec 27 exposants et les premiers prix furent mérités par MM. Adelard Mathieu et J.-Aimé Tremblay, de St-Gédéon, Georges Martin, de Ste-Croix, et François Tremblay, de St-Bruno. Les autres éleveurs qui ont connu le succès dans les différentes classes sont MM. Maurice Morin, St-Bruno; Jos. Tremblay, St-Henri de Taillon; Philippe Côté, St-Gédéon; Amable Turcotte, St-Bruno; Jean Tremblay, St-Henri de Taillon; Delvas Gagnon, St-Gédéon; Gérard Simard, St-Bruno.

Le comité de l'exposition se compose de MM. Jos-Elie Tremblay, président; Hermias Villeneuve, vice-président; Louis-Joseph Desbiens, secrétaire; Oslas Tremblay, directeur et Albert Méthot, agronome.

Etudes ménagères...

(Suite de la page 9)

occasion, un exposition des travaux de couture des élèves "L'élégance à toutes les heures", comprenant 2379 morceaux, a suscité l'admiration des invités.

D'après les résultats obtenus à l'examen, toutes ont mérité leur certificat. Ce sont Mlle Rollande Cormier (Aguanish), Rose-Marie Morin (Gaspé), Marie-Rose Henri (Bonaventure-Est), Jeannette Berthelot (La Montée), Ghislaine Poulin (Carleton Centre), Imelda Samuel (Rivière-au-Renard), Edna Lepage (Cape Cove), Mariette Tremblay (Mont-Louis), Yvette Pagé (Rivière-Tonnerre), Louisa Landry (Longue Pointe Mingan), Paulette Fullum (Newport-Ouest), Irène Cody (Rivière-Tonnerre), Edna Dégare (La Montée), Mariette Henry (Bonaventure-Est), Juliette Rodgers (Fatima, Iles M.), Pauline Bourdages (St-Hélène-de-la-Croix), Marie-Claire Dupuis (Rivière-au-Renard), Alice Cyr (Gros Cap, I.M.), Jeannine Forest (La Verrière, I.M.), Rosalie Chiasson (Solomon, I.M.), Régina Cyr (Havre aux Maisons), Simone Turbide (Pointe Basse, I.M.), Delphine Plourde (Rivière-au-Renard), Denise Doucet (Solomon, I.M.), Viola Roy (Val d'Espoir), Olive Chrétien (Rivière-au-Renard), Dénies Gionest (Grand Pabos Ouest), Jeanne Chouinard (Pte-Rivière Est).

Tarifs réduits pour l'Exposition de Québec

A la suite d'une entente spéciale conclue entre l'Exposition provinciale de Québec et les compagnies de chemin de fer dans le Québec, des tarifs réduits sur les différents parcours qui mènent à Québec pendant l'Exposition seront en vigueur. Il n'en coûtera que le prix d'un billet régulier plus la demi, pour se rendre dans la vieille capitale et s'en retourner n'importe où dans la province.

La vente des billets à prix réduits commencera jeudi le 2 septembre jusqu'à dimanche le 12, inclus. Le retour devra s'effectuer au plus tard lundi le 13 à minuit, heure solaire.

Les enfants de 12 ans et au-dessus sont considérés comme des adultes tandis que ceux au-dessous de 5 ans seront transportés gratuitement pourvu qu'ils soient accompagnés du père, de la mère ou d'un gardien. Le préposé aux billets de la gare la plus rapprochée se fera un plaisir de vous donner tous autres renseignements.

Nombre d'autres entreprises de transport organisent des excursions à prix réduits un peu partout dans la province et même à l'étranger.

Agent d'abonnement en Abitibi



Au cours des prochaines semaines, les cultivateurs du diocèse d'Amos, en Abitibi, recevront la visite d'un agent d'abonnement de "La Terre de Chez Nous". Ce territoire n'ayant pas encore d'agent en permanence, "La Terre de Chez Nous" en a chargé temporairement M. R. CHARBONNEAU (ci-dessus), qui est agent officiel dans les Fédérations de l'U.C.C. de Montréal-St-Jérôme, Mont-Laurier et l'Outaouais.

ALOUETTE

le tabac à pipe

NATUREL

que préfèrent les

CANADIENS



Le me...
naturel...
C...
L...

Prepare par nos experts.



ALOUETTE

Convention collective renouvelée à Québec

Entre le service forestier de l'U.C.C. et la Cie Price Brothers pour les Fédérations de l'U.C.C. du Saguenay et de Québec-Sud — Négociations dirigées par M. Paul-M. Archambault — Légères modifications — Au moins huit autres conventions collectives en vigueur pour la prochaine saison.

Une nouvelle convention collective de travail entre la compagnie Price Brothers et l'Union Catholique des Cultivateurs sera signée prochainement à Québec. Mercredi dernier, le 25 août, des représentants du Service forestier de l'U.C.C. et des Fédérations de l'U.C.C. du Saguenay et de Québec-Sud ont discuté avec les officiers de la Cie Price des conditions du nouveau contrat dont bénéficieraient, pour une quatrième année consécutive les bûcherons au travail dans les divisions du Dolbeau-Shipshaw et de Kénogami-Sud. (Les Ecores).

La seule modification d'importance au contrat de l'an dernier a trait au "swamping" — opération par laquelle le contracteur ou le bûcheron débarrasse un sentier en vue de faciliter la sortie des arbres abattus. L'an dernier, l'entente se lisait comme suit: "Prix de la corde (chemins faits par l'employeur — 4' — (8' x 4' x 49"): \$5.50-\$6.50 et plus, dans certains endroits, lorsque les conditions de travail le justifient après entente entre les deux parties. Dans le cas où les chemins (swamping) seront faits par le bûcheron à la suite d'une entente avec l'employeur, il recevra cinquante sous (50c.) la corde au-dessus du prix convenu pour la coupe". Ici, l'U.C.C. a demandé qu'on ajoute les mots: "pourvu que le travail ait été fait à la satisfaction de l'employeur". Cela était déjà sous-entendu, mais l'U.C.C. tient à mettre cette précision afin que le bûcheron sache bien qu'il n'a droit à la pleine somme que si le "swamping" est bien fait et que cette exigence de l'employeur est tout à fait légitime. On a ensuite discuté assez longuement le cas des arbres d'essences utilisées pour la fabrication du bois de pulpe qui se trouvent dans ces chemins et sur les abords des chemins. Il a été finalement entendu que tous ces arbres de valeur marchande seraient abattus par l'employeur et laissés sur place. C'est là la concession la plus importante qu'a faite la compagnie Price. Elle vaut aux bûcherons quelques sous de plus la corde de bois.

Le texte de la convention précédente interdisait le transport ou l'usage de boisson "dans les camps". A la demande de la compagnie, ces mots seront remplacés par les suivants: "dans les camps et partout sur les limites de la compagnie". On s'entendra aussi sur un moyen d'améliorer le service de buanderie.

Tous les avantages garantis par les conventions précédentes demeurent.

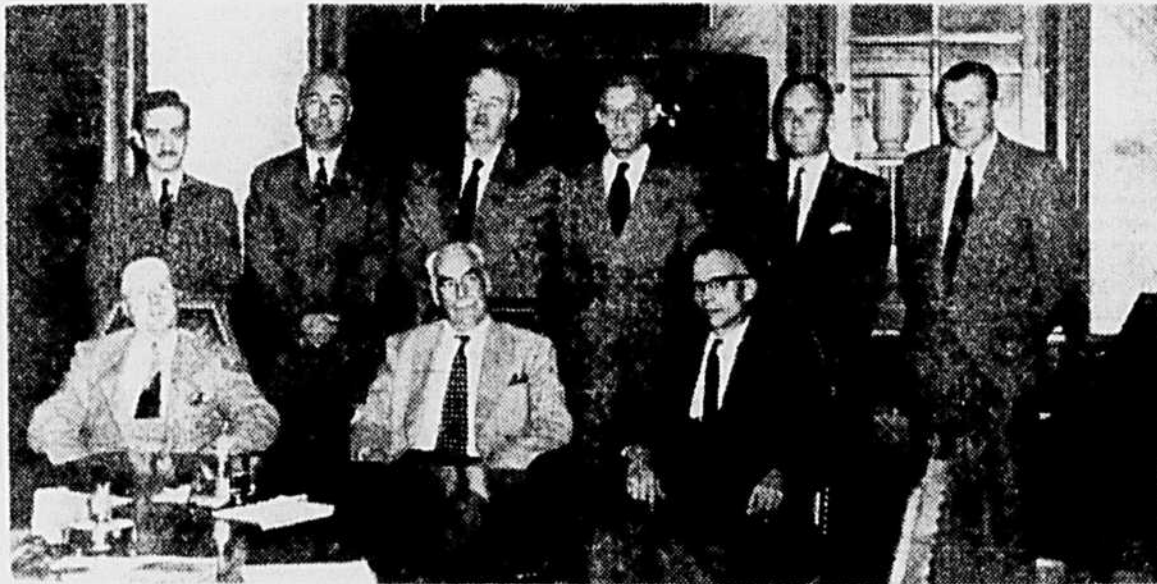
Les négociations, qui se sont poursuivies à l'édifice Price, étaient dirigées par M. Paul-M. Archambault, i.f., du Service forestier de l'U.C.C., et M. R. S. Armitage, vice-président en charge des opérations forestières de

la Cie Price. MM. Joseph Bouchard et Philippe Harvey représentaient la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, et M. Napoléon Mathieu, celle de Québec-Sud. Les autres officiers de la Cie Price présents à la réunion étaient MM. M. V. Cain, gerant de la division du Nord; W. G. Farmer, surintendant du personnel, et M. C. A. Després, préposé aux relations industrielles. Le vice-président administratif, M. Hector Cimon, a tenu à rencontrer les représentants de l'U.C.C. à la fin de la réunion.

ditions s'il y a lieu. L'Union est reconnue comme l'agent négociateur de tous les métiers énumérés par la convention: bûcherons à salaire, apprentis, cuisiniers, chargeurs, charretiers, affuteurs de scie, conducteurs de véhicules automobiles, journaliers, forgerons, etc., etc. L'Union s'engage à faciliter le recrutement d'employés pour la compagnie et celle-ci, en retour, encourage les bûcherons à devenir membres de l'U.C.C. et même elle déduit de la paie de l'employé membre sa contribution à l'U.C.C.

convention porte aussi, bien entendu, sur les conditions de travail et de salaire.

En présentant aux bûcherons membres de l'U.C.C. la convention précédente signée le 3 septembre 1953, le directeur du Service forestier, M. Samuel Audette, écrivait: "La protection que votre Union vous a fournie, tant dans les domaines moral et social que sur le plan matériel, vous a démontré bien clairement les avantages qu'il y a pour chacun de faire sa part. Comme nous



On signera bientôt à Québec la quatrième convention collective de travail entre l'Union Catholique des Cultivateurs et la compagnie Price Brothers. Les termes de la nouvelle entente ont été définis la semaine dernière, à Québec. Ont pris part aux négociations: de gauche à droite, assis, M. Joseph Bouchard, président de l'U.C.C. du Saguenay, M. R. S. Armitage, vice-président des opérations forestières de Price Bros., M. Napoléon Mathieu, président de l'U.C.C. de Québec-Sud. Debout, dans le même ordre: MM. C. A. Després (relations industrielles, Price Bros.), l'ingénieur forestier Paul-M. Archambault (Service Forestier de l'U.C.C.), M. V. Cain (gerant de la division du Nord, Price Bros.), Hector Cimon (vice-président administratif, Price Bros.), W. G. Farmer (surintendant du personnel, Price Bros.), et Philippe Harvey, de l'U.C.C. du Saguenay. (Photo de "La Terre de Chez Nous")

Cette convention collective de travail entre l'U.C.C. et la Cie Price n'est pas la seule du genre. Cette année, huit conventions ont été renouvelées avec diverses compagnies un peu partout dans la province et l'U.C.C. a obtenu quatre autres reconnaissances syndicales en vue de préparer des conventions collectives dont une au moins a été signée. C'est tout d'abord avec la Cie Price que l'U.C.C. a conclu sa première convention, en 1951. Dès cette année-là, il y en eut trois en vigueur. L'année suivante, il y en avait cinq, et l'an dernier, huit.

Ces conventions collectives ont pour but de "procureur à la compagnie et à l'union le plein bénéfice de négociations collectives, légales et ordonnées et d'assurer dans toute la mesure du possible la sécurité et le bien-être physique des employés, l'économie dans les opérations, la qualité de la production et la protection de la propriété et le règlement équitable et pacifique de tout différend." Elles sont en vigueur pour un an et renouvelable chaque année après révision des con-

Un des autres avantages intéressants pour le bûcheron est la garantie d'un bon ou allocation de vacances de 2 pour cent de son salaire brut à tout employé qui a complété au moins 75 jours de travail dans une période de quatre mois, ceci pour favoriser la stabilité de la main-d'œuvre. Chaque bûcheron a aussi droit à un manche de hache et une lime de sciage de remplacement par mois, gratuitement. Et le moindre avantage n'est pas celui qui se rapporte à la discipline et à l'hygiène dans les camps. La

avons déjà souligné, "il reste que l'efficacité de l'Union dépend surtout du nombre et de la qualité des membres qui la constituent. En effet, l'Union sera vivante et forte au même degré que les hommes qui en font partie. Cette année encore, la présence de l'Union a contribué à améliorer le sort de nos bûche-

Activités du Service forestier

Le Service forestier de l'U.C.C. est toujours très actif. Pour ne citer que quelques-uns des événements auxquels il a pris part durant ces derniers jours, mentionnons un congrès de bûcherons tenu à St-Raymond de Portneuf, sous les auspices de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Nord, l'assemblée générale annuelle du chantier coopératif de St-Ephrem, une assemblée du nouveau chantier coopératif de St-Damase de Matapédia, une assemblée de bûcherons tenue à St-Noël-Chabanel, une assemblée du syndicat régional des bûcherons de St-Georges de Beauce, auxquelles ont pris part soit le directeur du service, M. Samuel Audette ou M. Paul-M. Archambault, i.f., et le R. P. Engelbert Lacasse, aumôlier général des bûcherons. Le R. P. Lacasse a aussi pris la parole à la retraite sociale tenue à Chicoutimi, le 11 août.

La semaine dernière, à Sainte-Anne de la Pocatière, M. Audette et le R. P. Lacasse ont donné des cours aux militants bûcherons des chantiers de la Fédération de l'U.C.C. de Ste-Anne de la Pocatière.

rons, malgré la période difficile que nous traversons."

L'EXPOSITION PROVINCIALE de QUEBEC

3 AU 12 SEPTEMBRE (inclus)

TERRE DE CHEZ NOUS
43e année
En hommage à la
"FEMME RURALE"

TAUX REDUITS
en CHEMIN de FER
PARTOUT dans la
PROVINCE

D'un intérêt capital pour:

- ★ LA CLASSE AGRICOLE
- ★ LA JEUNESSE RURALE
- ★ L'ARTISAN
- ★ L'HOMME D'AFFAIRES
- ★ L'ARTISTE
- ★ LA MENAGERE
- ★ L'OUVRIER
- LA GENT ECOLIERE —

- Plus d'EXHIBITS...
- Plus de VARIÉTÉ...
- Plus d'ATTRAITES...

- ★ Fête du Travail (6 sept.)
- ★ Jeunes agriculteurs (7 sept.)
- ★ Mérite agricole (8 sept.)
- ★ Journée des Maires et fête civique (9 sept.)
- ★ Jour de l'Armée, de l'Aviation et de la Marine (11 sept.)

15 Grands PROGRAMMES
Formidable Nouveau Spectacle
au COLISEE
"HIPPODROME 1955"
avec la sensationnelle
découverte européenne
"DANCING WATERS"

CARNAVAL...
CONCERTS...
MANIFESTATIONS DIVERSES

Palais de l'Industrie ouvert
chaque jour — dimanches
inclus.

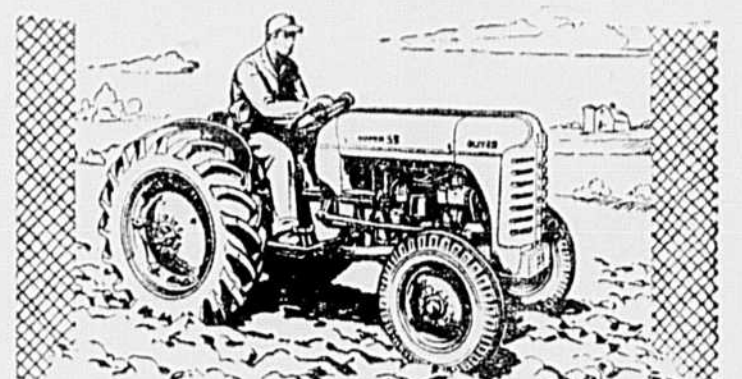
Profitez des Excursions qui
s'organisent dans tous les
milieux.

La Compagnie OLIVER en avant!

Forts de l'expérience acquise dans la fabrication des tracteurs, les ingénieurs de la Compagnie OLIVER ont mis au point le type de tracteur qui se recommande le plus normalement aux cultivateurs de la province de Québec.

Nous annonçons aujourd'hui le nouveau et sensationnel type de tracteur de 1955.

LE OLIVER SUPER 55



C'est un modèle plus compact, plus puissant et plus performant que le modèle 66.

Il est le tracteur idéal pour la ferme moyenne du cultivateur de la province de Québec.

C'est la dernière création du genre et aucun tracteur du type dit "petit tracteur" ne le surpasse.

Voyez-le à l'Exposition des Trois-Rivières et à l'Exposition provinciale.

Le SUPER 55 vous étonnera par ses nombreuses et exclusives améliorations.

La Coopérative Fédérée de Québec

105 EST, RUE SAINT-PAUL — MONTREAL

Le concours du 25ème anniversaire de la "Terre de Chez Nous"

A l'occasion de son 25ème anniversaire — 1929-1954 —, la TERRE DE CHEZ NOUS veut reconnaître le fidèle appui de ses abonnés. Elle lance un concours éducatif qui s'ouvrira avec septembre 1954 et qui se terminera le 31 août 1955.

Les abonnés à notre journal, désireux de participer à ce concours, auront à répondre à une question très simple. Ce que l'U.C.C. veut faire mieux connaître en toute paroisse rurale, c'est que la TERRE DE CHEZ NOUS est la propriété des cultivateurs-membres de l'Association professionnelle agricole.

Plusieurs prix très intéressants pour les cultivateurs pratiquants seront donnés grâce à la générosité des annonceurs du journal. Les prochains numéros de la TERRE DE CHEZ NOUS contiendront là-dessus des détails précis. Qu'on les suive avec attention!